

Saison estivale 2019

Le gouvernement promet des vacances «clean» en Algérie

Le gouvernement a élaboré une nouvelle stratégie de gestion de la saison estivale visant la mise en place d'un cadre unifié au niveau de l'ensemble des wilayas du pays englobant les mesures relatives à la sécurité et la sérénité publiques, à la santé, à l'hygiène et à l'aménagement des plages avec le respect rigoureux de la gratuité d'accès.

Lire page 4

L'ECHO
D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Quotidien National d'Information - 8^e Année - Lundi 24 juin 2019 - 21 Chawwal 1440 - N° 2127 - Algérie : 10 DA / 1 €

www.lechodalgerie-dz.com

La classe politique et la société civile sur la même longueur d'ondes

Vers une plateforme commune de sortie de crise



Lire page 3 Photo : Fatch Guidoum ©

Corruption

L'Algérie dispose de l'outil juridique pour rapatrier les fonds illicites



Lire page 5 Photo : Fatch Guidoum ©

www.lechodalgerie-dz.com

21 Echos du jour

Tamanrasset

Reddition d'un terroriste

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des forces de l'Armée nationale populaire, le terroriste dénommé Am' hamed Laârbi Ladmi dit Abdellatif s'est rendu, ce samedi, aux autorités militaires de Tamanrasset - 6° RM. Ledit terroriste qui avait rallié les groupes terroristes en 2013, était en possession d'un pistolet-mitrailleur de type Kalachnikov et de 4 chargeurs garnis de munitions. Dans le même contexte, un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) a découvert et détruit, suite à une opération de fouille et de

ratissage dans la commune de Larbaâ, wilaya de Batna - 5° RM, 4 bombes de confection artisanale. Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, et dans «le sillage des efforts soutenus et des opérations de qualité visant à contrecarrer la propagation du fléau des drogues dans notre pays». Aussi, un détachement de l'ANP a arrêté, en coordination avec des éléments de la Sûreté nationale, 3 narcotrafiquants et saisi une grande quantité de kif traité s'élevant à 253,9 kg à Maghnia, wilaya de Tlemcen - 2° RM.



Mostaganem Démantèlement d'un réseau national spécialisé en trafic de drogue

Les éléments de la Police judiciaire (PJ) de la sûreté urbaine de Sour (Mostaganem) ont démantelé un réseau national de trafic de drogue opérant dans les wilayas de l'Ouest du pays. Le chef de la sûreté urbaine de Sour, le commissaire Bacha Hamid, a déclaré que l'opération est intervenue suite à une patrouille de police qui a appréhendé à Sour 2 individus en possession d'une quantité de drogue. Des investigations approfondies ont permis l'arrestation de 6 personnes, âgées entre 21 et 47 ans, originaires de Mostaganem et d'autres wilayas. Une quantité de 24,230 kg de kif traité a été saisie ainsi que 51 000 DA, une somme de 80 euros, un motocycle et un véhicule utilisés pour le transport de la drogue ainsi que 7 téléphones portables. Les prévenus seront présentés devant le parquet général du tribunal d'Aïn Tédjès.

Tlemcen

L'ex-PDG d'Algérie Télécom sera entendu par le parquet général

L'ex-PDG de l'entreprise Algérie Télécom (A.T), Adel Khemane, sera entendu, jeudi, par le parquet général de Tlemcen dans une affaire d'«incitation des personnels du secteur à contracter des marchés douteux. M° Goubai Belahouel a indiqué que le parquet général a instruit l'ouverture d'une enquête sur cette affaire, suite à une plainte déposée par l'ex-directeur régional de cette entreprise publique à Tlemcen, Zaïd Brahim, démis de ses fonctions. Après enquête sur le responsable démis de ses fonctions, il s'est avéré que la décision de son limogeage est intervenue suite à son refus d'exécuter une instruction écrite parvenue de l'ex-PDG d'A.T l'obligeant à conclure un marché de location de chapiteaux avec un opérateur privé pour l'organisation

de différentes manifestations et l'accueil de la délégation de la ministre chargée du secteur. La location quotidienne d'un seul chapiteau reviendrait à un million de dinars. Le magistrat a ajouté que l'ex-directeur régional d'AT «n'avait pas obéi à l'injonction de son responsable supérieur car, estimant que le prix de location était excessif. Il a eu recours à un autre opérateur de la commune de Hennaya (Tlemcen) qui a loué les mêmes équipements à raison de 110.000 DA/l'unité/jour». Le procureur de la République près le tribunal de Tlemcen a précisé que l'ex-PDG d'A.T devra fournir, entre autres, des explications sur cette instruction écrite, les raisons du choix de l'opérateur économique devant louer les chapiteaux de location à des tarifs faramineux.

Espagne Plus d'une tonne de cocaïne saisie et deux réseaux démantelés

La police nationale espagnole a annoncé, hier, la saisie de plus d'une tonne de cocaïne et le démantèlement de 2 organisations criminelles qui se livraient au trafic de drogue à l'échelle internationale. Menée conjointement avec les autorités policières et judiciaires des Etats-Unis, de Colombie et de Grande-Bretagne, cette opération s'est soldée par la saisie de 1044 kg de cocaïne qui devaient être distribués en Espagne et au Royaume-Uni, ainsi que l'arrestation de 16 membres présumés de ces 2 réseaux à Madrid, Barcelone, Malaga et en Grande-Bretagne. Les deux organisations démantelées se partageaient la logistique, tout en maintenant leurs structures séparées, relève la même source, notant que les agents de police ont pu détecter des systèmes électromécaniques sophistiqués de dissimulation de la drogue qui ont été intégrés dans les véhicules utilisés par les trafiquants pour transporter les stupéfiants. L'enquête a débuté en juillet 2018 lorsque la police espagnole a pris connaissance de l'arrivée en Espagne d'un représentant d'une organisation colombienne de trafic de drogue pour finaliser les préparatifs en vue d'introduire une quantité importante de cocaïne dans le pays ibérique. Cette opération a permis aussi la saisie de 3 pistolets, 6 véhicules, de dizaines de téléphones portables et de 100.000 euros en liquide.

El Bayadh Des boissons alcoolisées et de la viande avariée saisies

En cette période de grandes chaleurs, certains commerçants n'hésitent pas à commercialiser des produits avariés plus particulièrement dans les chefs-lieux des communes enclavées et ceci sans se douter que les éléments de la police sont perpétuellement sur le qui-vive. Ces derniers, à la suite de l'exploitation d'une information qui leur est parvenue, ont pu mettre la main sur une première quantité de 150 bouteilles de spiritueux et une seconde de 170 kg de viandes blanches avariées, entassées dans une pièce d'un restaurant au chef-lieu de la commune de Kheiter. L'auteur de cette pratique frauduleuse a été présenté devant le procureur de la République territorialement compétent afin de répondre de ses actes.

Oran

Un mort et 3 blessés dans 2 accidents de la circulation

Une personne a trouvé la mort et trois autres ont été grièvement blessées dans 2 accidents de la route survenus dans la wilaya d'Oran. Le premier accident s'est produit samedi au niveau de la RN 11, dans la commune de Gdyl suite au renversement d'un camion semi-remorque provoquant la mort d'une personne, âgée de 64 ans. Sa dépouille a été déposée à la morgue de l'hôpital d'El Mohguen, dans la daïra d'Arzew. Un autre

accident survenu samedi soir à l'entrée de la localité de Hachaïchi, dans la commune de Misserghine suite à une collision entre deux véhicules, a fait 3 blessés graves, dont une femme. Les blessés, âgés entre 28 et 47 ans, ont reçu les premiers soins avant leur transfert aux urgences de l'EHU d'Oran. Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête sur les circonstances des deux accidents.

Ghardaïa

2 narcotrafiquants arrêtés et 300 kg de kif traité saisis

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, et dans le sillage des opérations de qualité visant à contrecarrer la propagation du fléau des drogues dans notre pays, un détachement de l'Armée nationale populaire a arrêté, ce vendredi, en coordination avec des éléments de la Gendarmerie nationale et grâce à l'exploitation de renseignements, 2 narcotrafiquants et saisi une grande quantité de kif traité s'élevant à 300 kg, ainsi qu'un véhicule tout-terrain et ce, à l'issue d'un barrage de fouille dressé au niveau de la route nationale près de la commune de Metlili à

Ghardaïa - 4° RM». Par ailleurs, un détachement de l'ANP a découvert et détruit, suite à une opération de fouille et de ratissage dans la commune de Larbaâ, wilaya de Batna 5° RM, une casemate pour terroristes, 3 bombes de confection artisanale et d'autres objets, tandis qu'un autre détachement de l'ANP a arrêté à Sidi Bel-Abbès - 2° RM, un élément de soutien aux groupes terroristes. Dans le cadre de la lutte contre l'immigration clandestine, des Garde-frontières ont appréhendé à Tlemcen - 2° RM, 30 immigrants clandestins de différentes nationalités.



Édité par la Sarl Echo Médias Algérie

Directeur Général
Fondateur
Tewfiq Meraou



Quotidien National
d'Information

Directeur de la Publication
Ahsene Saaid

Rédacteur en Chef
Mouloud Hamdi

Directeur Technique
Walid Boumaaraf

Siège Social : 32, Avenue de Maubeuge - Alger

Rédaction : 5F, rue des 3 Frères - Bouadou Bir Mourad Rais - Alger

Tél-Fax : 023 54 23 23 / 023 54 23 02

Direction de la publicité : Tél-Fax : 023 54 23 04



Compte N° : 005001114002013631013

Anep

Tél : 021 73 76 78
021 73 71 28
Fax : 021 73 95 59

Diffusion
Ouest-Centre-Est
Zigzag Expresse

Impression
SIA

• Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

www.lechodalgerie-dz.com

E-mail : echodalgerie@gmail.com



L'Echo d'Algérie Quotidien National d'Information



@echodalgerie_dz

La classe politique et la société civile sur la même longueur d'ondes

Vers une plateforme commune de sortie de crise

Aujourd'hui, tout le monde s'accorde à dire qu'il est plus que jamais nécessaire de nouer un dialogue franc et sincère afin de trouver au plus vite une solution politique consensuelle en mesure de répondre aux aspirations populaires légitimes qui s'expriment chaque vendredi à travers tout le territoire national.

A ce titre, la classe politique et la société civile semblent sur la même longueur d'ondes sur la forme et le fond du dialogue qui doit être initié pour une sortie de la crise actuelle. Récemment, les acteurs de la société civile, réunis en conférence nationale, ont appelé à l'accélération de la transition démocratique fluide conformément à un processus électoral concrétisant «la rupture» et garantissant l'édification d'institutions crédibles. L'initiative annoncée, lors de cette conférence réunissant trois dynamiques, à savoir la Confédération des syndicats autonomes, le Forum civil pour le changement et le Collectif de la société civile qui compte plusieurs associations et organisations de Droits de l'Homme, met en avant la nécessité de «l'accélération de la transition démocratique fluide, conformément à un processus électoral concrétisant la rupture avec les systèmes de tyrannie et de corruption et garantissant l'édification d'institutions légitimes et crédibles. L'initiative a proposé «l'installation d'une personnalité nationale ou d'une instance présidentielle consensuelle supervisant la période de transition pour la reprise du processus électoral pour une période de 6 mois à un an au maximum». Les acteurs de la société civile suggèrent, également, «la formation d'un gouvernement de compétences nationales pour la gestion des affaires et l'installation d'une instance indépendante chargée de la supervision, l'organisation et l'annonce des résultats de l'élection, en garantissant les mécanismes de contrôle». Elles ont appelé, dans ce sens, à «l'ouverture d'un dialogue national global avec la classe politique, les personnalités nationales et la société civile ainsi que les activistes du Hirak populaire au sujet de la situation politique et socio-économique du pays». La société civile a exhorté, à ce propos, l'ensemble des forces agissantes à adhérer à son initiative et à œuvrer à sa concrétisation et à sa réussite, affirmant que «l'aboutissement du processus électoral requiert la préparation d'un climat général pour l'exercice des droits et des libertés individuels et collectifs et le respect des Droits de l'Homme à travers des mesures d'accompagnement du processus politique afin d'instaurer la confiance des citoyens et garantir une adhésion effective à ce processus». De son côté, le Conseil national des enseignants du supérieur (CNES) a annoncé une initiative nationale indépendante de sortie de la crise politique, appelée «la feuille de route de l'université algérienne pour un dialogue national» visant à trouver une issue dans le cadre de la Constitution et l'organisation d'une élection présidentielle. Parmi les principaux axes de cette feuille de route, figurent la recherche de solutions à la crise politique dans le cadre de la loi et de la constitution et l'organisation d'une élection présidentielle transparente et honnête dans les plus brefs délais et les meilleures conditions, outre le rejet de toute proposition appelant à sortir de ce cadre. La feuille de route plaide également pour un dialogue civil n'excluant personne et dans lequel l'institution militaire ne fera pas partie, outre la formation d'une instance nationale chargée de l'organisation de ce dialogue, qui sera composée de 6 membres, dont 3 membres désignés représentant les trois autorités, à savoir : la Présidence, le gouvernement, les deux chambres du Parlement, la Cour suprême et le Conseil d'Etat, et 3 autres membres élus, choisis parmi les partis politiques, la société civile, les personnalités et les élites nationales.

La classe politique, plusieurs partis estiment qu'il est impératif d'aller en urgence vers des assises de dialogue et de concertation

Après son installation, l'élaboration de son règlement intérieur et la désignation de son porte-parole, l'instance chargée de l'organisation du dialogue devra adresser une invitation officielle à un dialogue national inclusif, sans exclusion aucune, dont l'unique objectif serait l'examen des mécanismes d'organisation d'une élection présidentielle dans les plus brefs délais, alors que le président élu sera chargé d'opérer les profondes réformes politiques revendiquées par le hirak populaire. La feuille de route propose l'amendement de la loi organique portant régime électoral, afin d'attribuer toutes les prérogatives de l'organisation d'une élection présidentielle à l'instance nationale. Du côté de la classe politique, plusieurs partis estiment qu'il est impératif d'aller en urgence vers des assises de dialogue et de concertation regroupant les différents acteurs afin de parvenir à un large consensus national, dont les résultats allieront le texte constitutionnel et les solutions politiques inspirées de la Constitution, et ainsi élaborer d'une feuille de route consen-



Photo : Faïch Guidoun ©

suelle et sereine aboutissant le plus rapidement possible à l'échéance présidentielle.

Dans son dernier discours, le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, avait appelé la classe politique, la société civile et les personnalités nationales à opter pour la voie du dialogue inclusif en vue de poser les jalons du processus de concertation en vue de «poser les jalons du processus de concertation que l'Etat s'emploiera à organiser dans les meilleurs délais, à débattre de toutes les préoccupations portant sur la prochaine échéance présidentielle, et partant, tracer une feuille de route devant aider à l'organisation du scrutin dans un climat d'entente et de sérénité». Après avoir rappelé ces invitations, lors de ses précédents discours, au dialogue et à la concertation, le chef de l'Etat a réitéré son engagement à «garantir au scrutin présidentiel toutes les conditions d'une élection régulière, libre et transparente, telle que souhaitée par notre peuple», précisant que cette nouvelle étape «est incontestablement une opportunité précieuse pour restaurer la confiance et mobiliser les forces patriotiques nationales en vue de construire le consensus le plus large possible autour de l'ensemble des questions en rapport avec les aspects législatif, réglementaire et organisationnel de cette élection, et sur les mécanismes de son contrôle et sa supervision». A ce propos, Bensalah s'est dit convaincu que «seul le président de la République, élu démocratiquement, jouira de la confiance et de la légitimité requises pour lancer ces réformes et contribuer à relever les défis qui se posent à notre Nation», assurant par la même occasion que l'organisation d'une Présidentielle «dans des délais admissibles, sans aucune perte de temps, constitue l'unique voie et la plus efficace, politiquement et la plus rationnelle, démocratiquement». Dans ce sens, il a réitéré son appel à toutes les parties concernées à «participer au processus consensuel et à faire prévaloir la sagesse et l'intérêt du peuple, tant dans leurs débats que dans leurs revendications, en les invitant également à «saisir cette nouvelle opportunité pour s'impliquer pleinement dans la concertation que nous prônons aujourd'hui plus que jamais».

L'organisation de l'élection présidentielle dans «les brefs délais et dans les meilleures conditions de transparence et de crédibilité constitue un élément fondamental que requiert la véritable démocratie

Pour sa part, l'institution militaire ne cesse, par la voix du général du corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, d'appeler au dialogue pour une sortie plus rapide de la situation actuelle. Cette semaine, encore une fois, Gaïd Salah a réaffirmé que l'élection d'un président de la République dans les délais «est une priorité», réitérant l'engagement de l'ANP à accompagner la Justice dans sa lutte contre la corruption. Il a dans ce cadre souligné que l'organisation de l'élection présidentielle dans «les brefs délais et dans les meilleures conditions de transparence et de crédibilité constitue un élément fondamental que requiert la véritable démocratie à laquelle ne croient pas, malheureusement, certains adeptes de la surenchère politique et idéologique qui considèrent les élections comme un choix plutôt qu'une nécessité». «C'est là le summum du paradoxe intellectuel et politique, car il n'y a

guère de démocratie sans élections libres et intègres, sauf si la démocratie signifie s'enliser dans le bourbier de la cooptation», a fait remarquer le général de corps d'armée, ajoutant, dans ce sens, fait savoir que l'«une des lignes de conduite que l'ANP veille à respecter est l'attachement résolu aux solutions légales et constitutionnelles pour résoudre la crise que traverse l'Algérie». «Il s'agit de principes auxquels on ne peut déroger et dont nous ne nous laisserons jamais de réitérer en toute confiance et avec détermination. Et je sais pertinemment que la grande majorité du peuple algérien adopte ces mêmes valeurs, qui sont nobles et judicieuses», a-t-il insisté. «Nous avons affirmé à maintes reprises que les clés de sortie de cette crise se trouvent entre les mains de ceux qui nourrissent en eux-mêmes la vertu de l'altruisme, soit le rejet de tout égoïsme, qu'il soit centré sur une personne, un parti ou autre, en faisant prévaloir l'intérêt de l'Algérie au-dessus de tout autre intérêt. Et il est évident que la clé la plus importante est précisément la voie du dialogue entre tous les acteurs sérieux et sincères», a-t-il précisé.

Le général de corps d'armée n'a pas manqué d'attirer, à cet effet, l'attention sur «la nécessité d'œuvrer à réunir toutes les conditions nécessaires pour tenir l'échéance des élections présidentielles», précédées par «des discussions constructives et un dialogue serein et calme» permettant au citoyen d'accorder sa voix à celui qu'il considère apte à conduire le pays sur la voie de la prospérité et du progrès. «Aussi et pour rejoindre la rive d'une démocratie réelle dans toute sa mesure et sa dimension, il serait plus judicieux de dire qu'il y a lieu de réunir toutes les conditions nécessaires pour tenir des élections pluralistes, précédées par des discussions constructives et un dialogue serein et calme permettant au citoyen d'accorder sa voix à celui qu'il considère apte à conduire le pays sur la voie de la prospérité et du progrès. Tel est l'axe principal autour duquel devront se fédérer toutes les énergies, avec détermination et résolution, voire avec abnégation, de façon à ne pas décevoir les attentes du peuple algérien», a-t-il insisté. Pour lui, «ce digne peuple à qui il appartient de faire attention et prendre ses gardes de certaines personnes et entités qui continuent à faire montre d'une opposition fondée uniquement sur le dénigrement d'autrui ou la formulation de nouvelles revendications et de propositions qui ne sont guère adéquates voire pas du tout objectives, qui s'inscrivent dans le cadre des pratiques non constructives tendant sciemment à faire perdurer la crise que nous confrontons, oubliant que c'est au nouveau Président seul que revient la tâche de traduire concrètement sur le terrain le programme détaillé et précis des réformes, sur lequel il aurait fondé sa candidature et que le peuple algérien élirait suivant le contenu de son programme». «Ce qui requiert nécessairement d'avancer et en toute diligence, a-t-il relevé, vers un dialogue inclusif, afin de permettre la concrétisation de cette échéance électorale capitale». Un dialogue qui, a-t-il expliqué, «réunit la classe politique, la société civile et les personnalités nationales et qui sera l'unique voie vers une rupture effective, à laquelle ne cesse d'appeler le peuple algérien, avec tout ce qui est préjudiciable et néfaste, grâce à laquelle nous pourrions éviter tout ce qui va à l'encontre de l'intérêt suprême du pays, et adopter une approche nationale de par son contenu et moderne de par ses moyens et sa pertinence, pouvant être appliquée à la politique et à l'économie, voire à la vie sociale et culturelle».

T. Benslimane

Saison estivale 2019

Le gouvernement promet des vacances «clean» en Algérie

Le Gouvernement a élaboré une nouvelle stratégie de gestion de la saison estivale visant la mise en place d'un cadre unifié au niveau de l'ensemble des wilayas du pays englobant les mesures relatives à la sécurité et la sérénité publiques, à la santé, à l'hygiène et à l'aménagement des plages avec le respect rigoureux de la gratuité d'accès.

Dans ce cadre, le directeur des collectivités locales au ministère de l'Intérieur, Mohamed Ferrari, a fait état, hier, d'une instruction ministérielle adressée aux walis le 1^{er} juin portant parachèvement des préparatifs relatifs à la nouvelle stratégie décidée par le Gouvernement visant la mise en place d'un cadre unifié au niveau de l'ensemble des wilayas du pays englobant les mesures relatives à la sécurité et à la sérénité publiques, à la santé, à l'hygiène et à l'aménagement des plages, outre la garantie des moyens de transport, des structures d'hébergement et de loisirs ainsi que l'organisation d'activités culturelles et sportives.

«La généralisation des mesures inscrites dans le cadre des préparatifs de la saison estivale au niveau de toutes les wilayas permettra une meilleure coordination entre les wilayas intérieures et côtières, notamment en matière de prise en charge des enfants du Sud et des Hauts-plateaux dans le cadre des camps de vacances», outre le lancement de campagnes de sensibilisation des citoyens aux dangers et accidents tels que les feux de forêt et les maladies à transmission hydrique (MTH) et les noyades.

Le ministère de l'Intérieur a insisté, cette saison, «sur la nécessité de valoriser les investissements publics engagés ces dernières années, par l'État, notamment les structures hôtelières et d'hébergement, et ce, «à partir du programme national mis en place pour le renforcement, dans les wilayas du Sud et des Hauts Plateaux, de projets de piscines de proximité et de stades en gazon».

L'État a doté les wilayas côtières de 14 centres de détente dans le but de les renforcer en structures d'hébergement et leur permettre d'accueillir le maximum de visiteurs», a poursuivi Ferrari. Le ministère a financé «la réalisation de plus de 800 stades dans différentes wilayas, tout en instruisant les walis d'équiper ces structures en éclairage public fonctionnant à l'énergie solaire».

Dans ce contexte, les walis ont été chargés de la signature des conventions avec les propriétaires de piscines privées pour consacrer des tranches d'horaires à l'accès gratuit, en coordination avec les communes et les Directions de l'action sociale (DAS), outre l'organisation d'excursions en faveur des enfants issus des familles nécessiteuses.

Des visites d'inspection durant de la saison estivale

«Les walis ont été instruits de mettre en place une stratégie pour sensibiliser les citoyens aux différents dangers liés à la saison estivale et ce, à travers des affiches, des panneaux publicitaires, les émissions radio ainsi que sur les réseaux sociaux», a estimé Ferrari. À cet effet, le ministre de l'Intérieur qui est à la tête de la commission chargée de la préparation de la saison estivale a décidé «l'organisation de visites sur le terrain et d'inspection effectuées par des équipes mixtes représentant tous les secteurs concernés, afin de suivre le taux d'application des instructions et des mesures décidées à cet effet».

À ce titre, une Commission interministérielle organise des sorties sur le terrain «en vue de contrôler les canalisations d'évacuation des eaux usées, notamment celles jouxtant les zones industrielles et zones d'activités, et ce, dans le but de prendre des mesures coercitives à l'encontre des contrevenants aux mesures de prévention et de sécurité». Cette Commission qui s'est déjà rendue dans les wilayas d'Alger, Tipasa et Boumerdès, avait informé les walis, de certains dépassements relevés au niveau des plages, à l'effet de prendre les procédures légales à l'encontre des entreprises contrevenantes».

L'action de cette Commission est accompagnée de «mesures préventives et d'autres d'appui aux bureaux d'hygiène communaux et leur association à la réalisation des analyses périodiques des eaux de plage, pour lutter contre toute maladie pouvant menacer la santé des estivants». Ferrari a indiqué, d'autre part, que le ministère avait initié «un projet de décret exécutif qui sera publié au Journal officiel, les prochains jours, portant institution d'une Commission nationale de lutte contre les MTH, qui sera présidée par le ministre de l'Intérieur, avec l'association de l'ensemble des ministères concernés. Cette commission sera une structure permanente chargée



du suivi de la qualité des eaux, notamment de baignade, après les cas de choléra enregistrés auparavant.

Le ministère a mis en place «un important programme, au début de cette année, en vue de doter les bureaux d'hygiène communaux de tous les moyens matériels et humains, ainsi que les zones de contrôle de l'hygiène au niveau des aéroports et postes frontaliers, des moyens et équipements de lutte contre les MTH, outre «l'adoption prochaine d'un programme national pluriannuel pour le traitement des points noirs, l'aménagement et le contrôle des sources d'eau ayant été recensées au plan national.

2,2 MDS DA pour l'aménagement des plages et 3 MDS DA pour la lutte contre les feux de forêts

Concernant l'exploitation des plages au niveau des wilayas côtières, le même responsable a annoncé que le ministère de l'Intérieur s'est chargé du financement d'un programme spécial au profit de ces wilayas, dans le but d'assurer une bonne préparation des plages, doté d'un montant s'élevant à 2,2 MDS DA prélevé de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales».

Ce programme est destiné «à l'aménagement des plages et leur dotation en bureaux au profit des agents de sécurité et de la Protection civile et d'autres bureaux au profit des gestionnaires des plages, et ce, en coordination avec les différents services», outre «la délimitation des plages par des balises pour limiter les dépassements commis par certains estivants, notamment en jet-ski». Le ministère a également procédé, en coordination avec les différents secteurs ministériels, à l'élaboration «d'un cahier des charges déterminant la qualité des prestations fournies au niveau des plages et consacrant la gratuité d'accès conformément aux textes juridiques et réglementaires en vigueur». Ce cahier des charges fixera également les droits et devoirs des opérateurs auxquels sera confiée uniquement la mission de gérer les prestations au niveau des plages». Le directeur des collectivités locales a fait état également d'une instruction interministérielle entre les ministères de l'Intérieur et du Tourisme «permettant aux Établissements hôteliers qui se trouvent au niveau des plages, d'exploiter ces dernières au profit de ses clients et le reste des citoyens, dans le cadre du respect strict de la gratuité d'accès aux plages et des conditions d'hygiène et de protection». À l'occasion de la saison estivale, une plateforme nationale a été élaborée sur le site électronique du ministè-

re, en vue «d'évaluer les services au niveau des plages, laquelle sera ultérieurement généralisée afin d'évaluer toutes les prestations prodiguées au niveau des wilayas du Sud et des Hauts Plateaux durant la saison estivale, connaître le taux de réponse aux aspirations des citoyens et permettre aux pouvoirs publics de prendre des mesures supplémentaires», a-t-il fait savoir.

Le ministère de l'Intérieur, ajoute Ferrari, organisera durant cette saison «un concours pour la sélection des trois meilleures plages sur 430 autres autorisées à la baignade au niveau des wilayas côtières, avec pour récompense des incitations financières afin d'encourager les communes lauréates à consentir davantage d'efforts en matière d'aménagement des plages, des services prodigués et d'encouragement de l'investissement touristique».

Pour ce qui est des feux et incendies de forêts, le même responsable a rappelé la nouvelle stratégie de sensibilisation mise au point cette année par le Gouvernement, dont la mise en œuvre au niveau local a été confiée aux walis et présidents d'assemblées locales, «notamment pour les forêts de loisirs auxquelles l'État a consacré d'importants montants pour les aménager», ajoutant que «les opérations de sensibilisation sont consacrées essentiellement aux risques d'incendies de forêts». Il a fait savoir en outre qu'un programme d'appui aux wilayas les plus touchées par les incendies avait été élaboré avec le concours du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales, à travers l'affectation de 3 milliards de dinars, destinés aux opérations relatives à l'ouverture des voies et pistes au niveau des forêts ayant été ravagées par les incendies durant ces dernières années, à l'acquisition de camions anti-incendie et de citernes et à la réalisation de points d'eau au profit des communes en vue de soutenir les services des forêts et de la Protection civile dans les opérations d'intervention». Ferrari a souligné également «le renforcement des mesures de sécurité au niveau des places publiques, des plages, des forêts et des SPA qui connaissent une forte affluente des estivants», rappelant «les instructions données aux walis en vue d'utiliser l'éclairage public moderne (LED) dans les grandes villes».

Par ailleurs, des instructions ont été données aux walis dans les régions côtières à l'effet «d'intensifier les patrouilles de contrôle sécuritaire au niveau des plages interdites à la baignade, de fermer leurs accès et de placer des panneaux à leur entrée expliquant les raisons de leur fermeture et les peines encourues en cas d'infraction.

B. Titiche / Ag.

Corruption

L'Algérie dispose de l'outil juridique pour rapatrier les fonds illicites

L'Algérie dispose de l'outil juridique pour rapatrier les fonds détournés et transférés à l'étranger, a affirmé, hier, à Alger, M^e Hind Benmiloud, insistant sur la nécessité de «ne pas se précipiter» dans le traitement des affaires liées à la corruption, lesquelles prennent «énormément de temps».

Intervenant au forum d'El Moudjahid, l'avocate à la Cour suprême et au Conseil d'Etat a soutenu que «l'Algérie dispose de l'outil juridique pour rapatrier les fonds détournés et transférés à l'étranger et demander le gel des avoirs douteux pour peu qu'existe une volonté politique pour ce faire». Elle a précisé qu'il s'agit de la loi 01-06 relative à la lutte contre la corruption, laquelle est «mot à mot» inspirée de la Convention internationale en la matière, soulignant l'impératif de procéder à «une évaluation précise» du montant suspecté ainsi qu'à une «identification» de l'auteur du détournement. «Cela va être difficile et en tant que juriste, j'insiste sur le fait qu'on ne peut s'attaquer à une personne sans un dossier solide à l'appui, la preuve étant essentielle dans les affaires pénales», a-t-elle martelé, faisant remarquer que «toutes les affaires de corruption, que ce soit en Algérie ou ailleurs, prennent énormément de temps». Aussi, a-t-elle plaidé pour la nécessité de «ne pas se précipiter, de faire attention et d'analyser toutes les situations dans le sang froid et la lucidité, même si la population s'impatiente car il ne s'agit pas de faire plaisir à celle-ci en jugeant rapidement une personne qui peut sortir au

bout de 18 mois d'emprisonnement». Pour l'intervenante, ne pas présenter un dossier solide est «la meilleure façon pour celui-ci de ne pas aboutir, si l'Algérie envisage une coopération internationale pour une affaire donnée», mettant en avant la distinction à faire entre confiscation ainsi que gel et saisie de biens, la première procédure devant intervenir nécessairement sur décision de justice, contrairement aux autres, a-t-elle clarifié.

M^e Benmiloud a, en outre, noté la possibilité pour des associations et autres représentants de la société civile de se constituer partie civile afin d'exiger, au nom de l'Etat, le rapatriement de l'argent subtilisé, comme cela a été fait par certains pays, qualifiant de «mineures» les charges retenues par la justice à l'encontre des personnalités politiques poursuivies, lesquelles ont été des «facilitateurs» pour la bonne marche des affaires économiques jugées. Interpellée sur la notion de «secret bancaire», la juriste a rétorqué par affirmer que, depuis quelques années, cette dernière «cède devant les impératifs juridiques», y compris dans un pays comme la Suisse réputé pour cultiver le respect de la confidentialité bancaire, a-t-elle explicité.



● 11 milliards de dollars de flux illicites en 2015 pour l'Algérie

L'Algérie a enregistré une moyenne de flux illicites évaluée à 11 milliards de dollars en 2015, calculée sur la base d'un rapport onusien qui l'avait estimée à 8 milliards de dollars, contre 14 milliards pour le Fonds monétaire international (FMI), et se référant aux surfacturations et sous-facturations liées au commerce extérieur, a révélé l'expert financier, Mohamed Boukhari, lors de la même rencontre. Par ailleurs, l'Algérie avait enregistré, en 2017, pas moins de 1239 déclarations de suspicions émanant de banques nationales

ainsi que 180 rapports confidentiels de la part de certaines administrations, notamment des douanes, a-t-il ajouté. Il fait savoir, à ce propos, que comme le reste des Etats, l'Algérie suit de près le mouvement des capitaux à travers la Cellule de traitement du renseignement financier (CTRF), relevant du ministère des Finances, ajoutant qu'«aucun pays étranger ne peut deviner qu'il faut suivre de près une personne tant que son pays d'origine n'en fait pas la demande». Pour cet économiste, la possibilité pour l'Algérie de récupérer les

fonds illégalement transférés à l'étranger est conditionnée par «l'existence de structures adéquates» pour ce faire, indiquant que «pour qu'une personne soit mise derrière les barreaux, il faut des motifs raisonnables». L'expert s'est, en outre, montré défavorable à l'idée d'«amnistier» une personne suspectée, qualifiant la question d'«éthiquement inacceptable», et ne préconisant cette procédure que lorsqu'il s'avère «difficile» de procéder autrement à la récupération des fonds illicitement rapatriés. **Fellous Haâder**

Armes chimiques

Les travaux du séminaire régional sur la convention d'interdiction ouvert à Alger

Les travaux du séminaire régional sur «la convention d'interdiction des armes chimiques et la gestion de la sûreté et la sécurité chimiques», organisé conjointement par le ministère de la Défense nationale (MDN) et l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC), ont débuté, ce dimanche, au Cercle national de l'armée à Béni Messous, et ce, dans le cadre de l'échange d'expériences en matière de traçabilité des produits chimiques, de la sûreté et de la sécurité des installations industrielles. Les travaux de ce séminaire de deux jours ont été inaugurés, au nom du général de corps d'armée, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, par le général-major Ferhah Mehena, directeur des Services financiers du ministère

de la Défense nationale, en présence du directeur de la coopération internationale de l'OIAC, Rohan Perera, des représentants des pays membres de l'organisation et des instances nationales, ainsi que des experts algériens (civils et militaires) et étrangers. Dans son allocution d'ouverture, le général-major Ferhah a mis l'accent sur le rôle pionnier de l'Algérie dans l'application de la Convention d'interdiction des armes chimiques, affirmant que depuis l'entrée en vigueur de la Convention en 1997 à ce jour, l'Algérie «a œuvré, en tant que membre du Conseil exécutif, pour une application rigoureuse de la convention et milite pour la promotion et le renforcement de la position de l'Afrique au sein de l'organisation, en défendant vigoureusement les intérêts et préoccu-

pations de notre continent sur la scène internationale». Il a rappelé dans ce cadre que l'Algérie avait organisé plusieurs activités dont «la session régionale sur les systèmes de transferts de la convention», organisée la veille de la visite, en septembre dernier en Algérie, du directeur général de l'OIAC, Fernando Arias. Pour sa part, le secrétaire exécutif de la commission ministérielle en charge de l'application de la convention d'interdiction des armes chimiques, le colonel Belhadj Boualem a indiqué que cette rencontre «encouragera la mise en oeuvre des engagements des pays africains pour la réalisation des objectifs de la convention et la mise en place d'une vision d'avenir pour le monde, fondée sur l'utilisation pacifique de la chimie». La rencontre a également pour

objectifs de développer la notion de sécurité et de sûreté en matière de suivi des traces des produits chimiques. De son côté, le directeur de la coopération internationale au niveau de l'organisation a affirmé que «la formation en matière d'élimination des risques qui constitue une menace sur la sécurité et la sûreté dans les industries chimiques est nécessaire en vue de prévenir les incidents dus à la mauvaise utilisation des produits chimiques». A noter que ce séminaire se déroulera sous forme d'ateliers traitant des différentes expériences des pays africains en matière de gestion de la sécurité dans les industries chimiques. Ces ateliers portent sur des sujets liés à la sensibilisation en termes des risques chimiques, d'évaluation des risques en matière de sécurité et de sûreté chimiques. **T. M.**

Sommet des deux rives de la Méditerranée

Sabri Boukadoum conduit la délégation algérienne

Le Sommet des deux rives, Forum de la Méditerranée, pour relancer une nouvelle dynamique de coopération, se tient aujourd'hui à Marseille avec la participation de 10 pays, en plus de l'Allemagne et de l'Union européenne. Ce sommet, dont on dit formel, s'inscrit dans le cadre du Dialogue 5+5 Méditerranée qui réunit 5 Etats de la rive sud de la Méditerranée (l'Algérie, la Mauritanie, le Maroc, la Tunisie et la Libye) et 5 Etats de la rive nord (le Portugal, l'Espagne, la France, l'Italie et Malte).

La délégation algérienne est conduite par le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, qui aura des entretiens bilatéraux en marge des travaux. Annoncé au début comme un sommet des chefs d'Etat du pourtour de la Méditerranée occidentale, il a été réduit au niveau ministériel. Aucune explication n'a été fournie à cet effet pour le moment. L'Union européenne, l'Allemagne, mais aussi les organisations pan-méditerranéennes et les principales organisations économiques internationales présentes dans la région sont associés à cette initiative. Les principales organisations économiques internationales

sont la Banque mondiale (BM), la Banque européenne d'investissement (BEI), la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE).

Cette rencontre a pour ambition de relancer la dynamique de coopération en Méditerranée occidentale par la mise en œuvre de projets concrets en faveur du développement humain, économique et durable dans la région. Par ailleurs, le sommet associe «pleinement» la société civile qui devra définir un nouvel agenda «positif» pour la Méditerranée. Il intègre donc la société civile à travers, d'une part, 5 forums thématiques préparatoires et une réunion de synthèse organisés par des pays du Dialogue 5+5, auxquels est mobilisée une centaine de personnalités «qualifiées» de la société civile méditerranéenne issues des pays du Dialogue 5+5 (Assemblée des Cent).

Selon le pays hôte, l'ensemble des réflexions et propositions d'initiatives émises sera partagé avec les dirigeants lors du sommet pour déterminer celles qui seront mises en œuvre de façon prioritaire. Durant les travaux, les participants traite-

ront, notamment des thèmes relatifs à la jeunesse, la culture, l'économie, l'innovation, les médias, le tourisme, l'environnement, le développement durable et l'énergie.

Ces initiatives, qui doivent avoir un caractère régional ou multilatéral, peuvent prendre, selon le Quai d'Orsay, plusieurs formes, dont des actions collectives, des projets concrets, des suggestions de politiques publiques communes, des concepts communs, des institutions à créer, des appellations méditerranéennes ou des réglementations.

Le sommet devrait déboucher sur des déclarations, des décisions et des projets communs innovants pour la Méditerranée, a-t-on indiqué. Le Président Emmanuel Macron, initiateur de cette rencontre, participera aux travaux et présidera la clôture, a indiqué l'Elysée qui a précisé vendredi que l'ambition de cette réunion est d'«exprimer une envie de Méditerranée» et de «lancer une dynamique» de coopération entre ces pays autour de projets concrets, tout en examinant les problèmes actuels liés à l'immigration sud-nord, les trafics ou le radicalisme.

Azzi R. /Ag.

Nouveau type d'accompagnement destiné aux communes «L'année 2020, sans communes déficitaires», annonce Mohamed Ferrari

Le directeur général des collectivités locales au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Ferrari a annoncé, hier, à Alger, l'adoption par le ministère d'un «nouveau type d'accompagnement» destiné aux communes en vue d'éviter, à l'avenir, tout déficit financier, affirmant que «l'année 2020 sera sans communes déficitaires».

Ferrari a indiqué que le traitement, par le Fonds de solidarité des collectivités locales, du déficit financier enregistré au niveau de certaines communes au cours des dernières années se faisait «en aval, soit après son enregistrement», affirmant que le ministère «adoptera cette année un nouveau type d'accompagnement» afin d'éviter les cas de déficit.

Cette opération «permettra au ministère d'éviter, à l'avenir, tout déficit au niveau des communes, à travers des mesures en amont et prospectives prises par les services du ministère à partir d'un système informatique centralisé pour la gestion des budgets des communes», a précisé le même responsable, relevant que ledit système permet de s'enquérir de l'état réel des recettes et dépenses de chaque commune au niveau national, prévoir les cas de déficit possibles et d'assurer l'intervention du ministère, selon une vision prospective. Dans ce sillage, il a souligné que le ministère «prévoit une année (2020) sans communes déficitaires». S'agissant des communes souffrant de blocage de leurs assemblées locales, Ferrari a indiqué que «la loi est claire pour ces cas et confère aux walis les prérogatives de prendre en

charge la gestion des affaires nécessaires dont a besoin le citoyen au niveau de ces communes» jusqu'à leur déblocage.

Répondant à une question relative au projet de loi sur les collectivités locales, le même responsable a affirmé que ce projet introduit par le ministère de l'Intérieur «est en cours d'examen par tous les secteurs en vue de l'enrichir et d'y introduire la nouvelle vision du Gouvernement, à savoir la décentralisation de toutes les activités menées par l'administration centrale, une vision qui, dit-il, est à même de produire des résultats positifs si elle est mise en œuvre au niveau local». Dans ce sens, le directeur des Collectivités locales a rappelé que le Gouvernement avait tenu la semaine dernière une réunion durant laquelle il a été décidé d'instaurer la décentralisation de certaines tâches importantes au niveau du ministère de l'Habitat, lesquelles seront gérées par les walis, notamment les modalités relatives à l'octroi et la délivrance du certificat d'urbanisme, l'octroi de l'agrément pour l'exercice de la profession de promoteur immobilier et d'agent immobilier, et autres activités centrales», ajoutant que cette opération «sera suivie par d'autres au niveau de tous



les secteurs». Ferrari a souligné en outre que la présentation du projet de loi sur les collectivités locales qui consacre la nouvelle vision dans la gestion au niveau local «se fera sur décision du Gouvernement, et

ce, après le parachèvement de toutes les orientations et propositions que présentent les autres secteurs participant actuellement à l'examen de ses textes».

Houda H.

Gouvernement

L'ère du financement non conventionnel est révolue



Le ministre de la Communication et porte-parole du Gouvernement, Hassane Rabhi a affirmé, hier, à Alger, que l'ère du financement non conventionnel adopté par l'Algérie depuis quelques années, «était révolue». Interrogé sur les mesures que prendra le Gouvernement pour faire face à l'érosion des réserves de change et l'éventuel maintien du mécanisme du financement non conventionnel, Rabhi a souligné que «l'ère du financement non conventionnel est révolue», assurant que «le Gouvernement avait pris des mesures devant permettre au pays d'éviter les risques qui pourraient porter préjudice à l'économie nationale». «La préservation du pays, de l'économie et ses institutions nationales est la responsabilité de tout un chacun», a souligné Rabhi en marge du lancement d'un programme de formation sur l'environnement au profit des journalistes.

Répondant à une autre question sur un éventuel recours à l'endettement extérieur, le porte-parole du Gouvernement a indiqué que «l'Algérie dispose de réserves de change lui permettant d'éviter ce scénario», se disant convaincu que l'Algérie se portera mieux avec «le travail sérieux, l'exploitation des atouts du pays et le renforcement du dialogue». Il y a lieu de rappeler que sur les 6556,2 milliards DA, mobilisés par le Trésor public auprès de la Banque d'Algérie (BA) au titre de la mise en œuvre du financement non conventionnel entre la mi-novembre 2017 et fin janvier 2019, 3114,4 mds de dinars ont été injectés dans l'économie, soit près de la moitié, selon

une note de la Banque d'Algérie (BA). Selon la note qui fait le point sur la mise en œuvre de ce financement, un solde de 945,1 mds de DA est abrité au compte du Trésor public auprès de la BA et donc non encore injecté dans l'économie.

Un montant de 656,7 mds DA est logé dans le compte du Fonds national d'investissement (FNI) auprès du Trésor public dans la perspective de son utilisation, en fonction des besoins avérés, alors qu'un montant de 1830 mds DA fait l'objet d'une stérilisation par la Banque d'Algérie, à travers ses différents instruments.

Sur l'encours global mobilisé (les 6556,2 mds DA), un montant de 2470 mds DA a servi au financement du déficit du Trésor public, au titre des années 2017 et 2018 et partiellement au titre de l'exercice 2019, selon la BA.

Un montant de 1813 mds DA a, d'autre part, contribué au remboursement de la dette publique à l'égard des entreprises nationales Sonatrach et Sonelgaz, ainsi qu'au financement du remboursement de l'emprunt obligataire pour la croissance. En outre, 500 mds DA ont été destinés à la Caisse nationale de retraite (CNR) pour le refinancement de sa dette à l'égard de la CNAS. Selon la même source, ce financement a permis également d'alimenter le Fonds national d'investissement (FNI) d'un montant de 1773,2 mds DA, destiné aux opérations de financement des programmes de logements AADL, du déficit de la CNR et de projets structurants.

Ali O.

Sénat

Le projet de loi relatif aux activités spatiales devant les membres du Conseil de la nation

Le Conseil de la nation poursuivra ses travaux, aujourd'hui, en séance plénière consacrée à la présentation et au débat du texte de loi relatif aux activités spatiales. Le ministre des Relations avec le Parlement répondra, lors de cette séance, aux interventions des membres du Conseil de la nation autour de ce texte de loi adopté par l'Assemblée populaire nationale (APN), le 24 février dernier. Ce texte consacre «le monopole exclusif» de «l'État sur les activités spatiales» et «l'obligation d'instituer un registre national pour l'immatriculation des objets spatiaux lancés dans l'espace extérieur». Structurée en 24 articles, cette loi intervient en vue de couvrir les aspects liés à la prévention des risques spatiaux et à l'intervention en cas de survenance d'un sinistre. Ces aspects qui n'étaient pas prévus dans la législation nationale, compléteront ainsi les dispositions de la loi 04-20 du

25 décembre 2004 relative à la prévention des risques majeurs et à la gestion des catastrophes dans le cadre du développement durable. L'article 2 du projet de loi énonce que l'activité spatiale est exercée dans le respect des principes de «l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique au service du développement durable et du bien-être de la communauté, de sécurité des personnes et des biens, de protection de la santé publique et de l'environnement pour un développement socio-économique national durable et du respect des engagements internationaux de l'Algérie». Les activités spatiales sont, selon l'article 3 du texte de loi, «les activités d'étude et de conception, de fabrication et de développement, de lancement, de vol ou de guidage, de maîtrise et de retour d'objets spatiaux».

L'exposé des motifs explique, par ailleurs, que l'Algérie, s'est

dotée en 2002, de l'Agence spatiale algérienne (ASAL), établissement national à caractère spécifique, chargé de la conception et de la mise en œuvre de la politique nationale pour la promotion et le développement de l'activité spatiale nationale».

L'Agence «met en œuvre le Programme spatial national (PSN), adopté par le Gouvernement en 2006, définissant la stratégie nationale de développement de l'activité spatiale».

Ce programme s'appuie sur «un plan d'actions qui identifie les projets d'applications spatiales, les projets de systèmes spatiaux les mieux adaptés aux préoccupations nationales, les projets de réalisation d'infrastructures spatiales et d'acquisition d'équipements spécifiques, et l'ensemble des moyens et ressources contribuant au succès de sa mise en œuvre».

N. I.

ZLECA

Djellab : «Ce grand marché africain est très important pour l'Algérie»

L'entrée en vigueur de l'accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) est une opportunité pour les opérateurs économiques nationaux afin de conquérir le marché africain, a indiqué le ministre du Commerce, Saïd Djellab. Affirmant que l'Algérie avait ratifié l'accord instituant la ZLECA à Kigali (Rwanda) en 2018, le ministre a précisé que cet accord est entré en vigueur le 30 mai 2019 et regroupe 24 pays sur les 55 pays africains.

A cet effet, il a estimé, lors d'une conférence-débat intitulée «La stratégie nationale d'exportation et le marché africain : perspectives de la ZLECA», organisée en marge de la 52^e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA-2019), que l'entrée en vigueur de l'accord est une «opportunité importante» en faveur des opérateurs économiques nationaux afin d'investir le marché africain. Estimant que ce «grand marché» africain de 1,2 milliard de consommateurs actuellement et d'environ 2,6 milliards à l'horizon 2050 est «très important pour l'Algérie», Djellab a précisé que dans les 5 prochaines années 90% des produits circulant sur le marché africain seront concernés par les avantages fiscaux qu'offre la ZLECA. Précisant que les résultats des négociations en relation avec les règles d'origine et l'accès au marché des marchandises seront présentés lors du prochain Sommet extraordinaires des chefs d'Etat et de Gouvernement africains prévue à Niamey (Niger) le 7 juillet 2019, le ministre a insisté sur la nécessité d'augmenter le taux d'intégration national pour pouvoir bénéficier de tous les avantages de la ZLECA.

«Il nous faudra au moins un taux d'intégration de 30 à 50% pour que le produit soit algérien et avoir la possibilité de le commercialiser dans de la ZLECA. Donc, nous devons obligatoirement augmenter ce taux», a-t-il insisté. L'Algérie, a-t-il poursuivi, est parmi les pays africains «les mieux positionnés» pour conquérir le marché africain avec sa stratégie d'industrialisation et ses potentiels économiques, dans ce sens, il a appelé les opérateurs nationaux «à saisir cette opportunité de la ZLECA et se préparer dès maintenant à la concurrence». Soulignant que les échanges entre les pays africains ne dépassent pas les 16% contre 60% en Europe ou en Amérique du Nord, le ministre a expliqué que la ZLECA devra augmenter ces échanges grâce aux avantages fiscaux qu'elle offre, car les taxes devraient reculer à 24% pour les produits taxés à 30%, à 11% pour ceux de 15% et à 3,5% pour ceux de 5%. Ajoutant que le marché africain est plutôt investi par la Chine, l'Inde, l'UE, et les Etats-Unis, Djellab a précisé que la ZLECA donnera l'avantage aux pays africains dans les échanges commerciaux d'où la nécessité pour l'Algérie «de se placer dans une bonne position et faire valoir son «énorme» potentiel en matière de production et d'exportation. Il a, en outre, affirmé que l'adhésion des opérateurs algériens est «totale» sur la nécessité de conquérir le marché africain dans le cadre de la ZLECA, en relevant qu'une commission interministérielle a été chargée de réunir les représentants des opérateurs de plusieurs filières pour identifier les produits susceptibles d'être exportés. S'agissant de la logistique, le ministre a indiqué que la position géographique de l'Algérie est également un avantage à saisir, soulignant que la wilaya de Tamanrasset peut devenir un port pour les exportations algériennes vers plusieurs pays limitrophes et aussi pour la pénétration d'autres pays africains. Il a, à cet effet, invité les opérateurs algériens à s'in-



taller et investir dans la logistique et le transport dans cette wilaya seuls ou en partenariat avec des opérateurs étrangers. Pour rappel, cette conférence-débat rentre dans le cadre d'un programme d'animation appelé «Les après-midi de la FIA», organisé à l'occasion du déroulement de la FIA-2019. Ce programme, sous forme de conférence-débat portant sur différentes thématiques économiques animé par des experts nationaux et étrangers, s'est déroulé durant les journées du 19, du 20 et du 22 juin. Le coup d'envoi de la FIA-2019 a été donné mardi par le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah avec la participation de plus de 500 exposants nationaux et étrangers, issus de plus de 15 pays. Placée sous le thème : «Algérie : diversification économique et opportunités de partenariat en perspective», la FIA-2019 s'étalera jusqu'au 23 juin courant.

«La baisse des prix de fruits et légumes est le résultat des efforts du gouvernement»

La baisse des prix que connaissent certains fruits et légumes est le résultat des mesures prises par le gouvernement pour réguler le marché, notamment à travers le renforcement de la disponibilité des produits, a indiqué, samedi, à Alger, le ministre du Commerce, Saïd Djellab. «Cette baisse est le résultat des efforts déployés par le gouvernement pour rendre ces produits plus disponibles et mieux régulés», a-t-il expliqué à une question d'un journaliste lors d'une conférence de presse qu'il a animée en marge de la Foire interna-

tionale d'Alger. Selon lui, il s'agit plus précisément, de l'ouverture de 500 marchés dits «parisiens» (de proximité) à travers le pays, aux opérations de déstockage ayant concerné certains produits de large consommation comme la pomme de terre, ainsi que des campagnes de sensibilisation organisées en collaboration avec les associations des consommateurs et des mandataires. Cette baisse est aussi due à l'impact de la libéralisation du commerce et de la concurrence qui est toujours au service du consommateur. «Ces efforts ne sont pas conjoncturels et vont s'inscrire dans la durée, a-t-il assuré, annonçant que la FAO (l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) vient de solliciter l'Algérie pour profiter de son expérience en matière de création et d'organisation des marchés de proximité. S'agissant de la saison estivale, Djellab a indiqué qu'un plan de contrôle de la qualité des biens et des services notamment dans les hôtels et les restaurants, vient d'être lancé par son département, lequel s'ajoute aux efforts visant la disponibilité des produits durant cette saison des vacances. A une question sur l'impact de la fermeture du marché des véhicules de «Tidjellabine» (Boumerdès) sur le prix et la disponibilité des véhicules d'occasion, le ministre a répondu : «Il s'agit d'une décision du wali» et que «cela relevait exclusivement de ses compétences». Concernant l'entrée en vigueur de l'importation des véhicules de moins de trois ans, il a rappelé que «le dossier était toujours en phase d'étude par le groupe de travail interministériel qui s'en occupe».

Moussa O.

Bourse d'Alger

Des produits innovants en cours de lancement

La Bourse d'Alger et la Commission de surveillance en opérations de Bourse (COSOB) s'apprentent à lancer de nouveaux produits «innovants», susceptibles d'attirer un maximum d'actionnaires parmi les entreprises déjà cotées ou celles en voie de l'être, a appris l'APS auprès de la Commission.

La Bourse d'Alger mettra ainsi sur le marché des titres participatifs, c'est-à-dire des actions conformes aux préceptes de l'Islam laccharia, «pour attirer des clients qui tournent le dos à l'usure bancaire (Riba)».

Le lancement de ces titres, inspirés de la finance islamique, ne nécessite aucun changement législatif, a-t-on précisé, ajoutant que pour le moment une seule demande a été enregistrée provenant de l'entreprise (Maghreb leasing corporation). Quant aux «Sukouk», ressemblant aux obligations, mais dont la rémunération dépend des profits ou des pertes réalisés par l'émetteur, leur mise en place est également envisagée. Cependant, les «Sukouk» exigent un amendement de la législation, touchant au code du Commerce et à la loi du 10 mai 1993, régissant la COSOB, afin de reconnaître ces titres de créance comme étant

des valeurs mobilières.

Parmi les autres produits nouveaux proposés par l'Autorité de régulation boursière, figure l'ouverture du marché obligataire et d'actions aux Algériens non-résidents.

«Ce n'est pas normal qu'un Algérien établi à l'étranger ne peut pas investir son argent en devises à la Bourse d'Alger ! Il faut ouvrir cet investissement aux non-résidents avec des garde-fous : on peut par exemple plafonner l'investissement à 2%, 5% ou 10%», a estimé la même source. Une telle mesure permettra au pays un apport en devises et facilitera à la diaspora l'investissement en Algérie.

Possibilité d'effectuer son pèlerinage sans passer par le tirage au sort

Les autres innovations envisagées avant la fin de 2019, portent sur l'installation, en collaboration avec la société de la Bourse d'Alger (SGBV) et le ministère des Finances, d'une plateforme électronique digitale de passation d'achats et de ventes, ainsi que la mise en

ouvre du «FinLab» de la place financière, un laboratoire de «Fintechs», dédié au développement de l'innovation dans le marché financier, les banques et les assurances.

Et pour améliorer la préparation en amont des entreprises intéressées par la Bourse et les rendre éligibles à l'introduction, un nouveau programme baptisé «Elite» a été élaboré, offrant la possibilité aux entreprises de se faire accompagner par un groupe d'experts financiers, juristes, comptables et spécialistes en marketing. Le financement de ces expertises sera pris en charge par un fonds spécial relevant du ministère de l'Industrie. Grâce à ce programme, initié par la Bourse de Londres, l'IOB (intermédiaire en opérations de Bourse) trouvera l'entreprise toute prête à l'introduction. D'autre part, un démantèlement des OAT (Obligations assimilables du Trésor), dont la valeur est actuellement fixée à un million de dinars, est également envisagé. «Les OAT ont une valeur très grande, on veut les démanteler pour que les gens puissent les acheter facilement», a ajouté la COSOB. Le développement d'organes de placement en immobilier est également programmé. Grâce à ces organes, on

pourra, par exemple, acheter un petit pourcentage d'un bâtiment et partager le produit de sa location avec l'ensemble des actionnaires, a-t-il expliqué. La COSOB travaille, en outre, avec le ministère des Affaires religieuses pour placé le Fonds de la Zakat sur le marché financier comme pratiquer dans certains pays musulmans. Un autre produit financier, le carnet du Hadj, donnera à son détenteur le droit au passeport pour le pèlerinage des lieux saints de l'Islam, sans être obligé de passer par le tirage au sort. La Commission travaille également avec le ministère de l'Education nationale pour intégrer des cours d'initiation à la culture financière dans les manuels scolaires. Alors que les banques de la place proposent des taux d'intérêts autour de 2 à 3%, au moment où le taux d'inflation tourne autour de 4%, la Bourse d'Alger offre à ces actionnaires des rendements autour de 10%. La Bourse d'Alger, dénommée «Société de gestion de la bourse des valeurs mobilière» (SGBV), a été créée en 1997 avec pour actionnaires les six banques publiques que compte le pays (BDL, BEA, BADR, CPA, BNA et CNEP).

Ali B.

Médéa

Opération «plan bleu», plus de 37 000 enfants ciblés

Plus de trente-sept mille enfants issus des différentes communes de la wilaya de Médéa, vont bénéficier de virées en bord de mer et d'accès, à titre gracieux, aux structures aquatiques de la région, dans le cadre de l'opération «plan bleu», selon le directeur de la jeunesse et des sports.

L'opération «plan bleu», dont le coup d'envoi officiel a été donné, hier, à l'occasion de l'inauguration de la piscine semi-olympique de la daïra d'Ouled Antar, à 82 km au sud-ouest de Médéa, offre l'opportunité aux enfants et aux adolescents de la wilaya de bénéficier de l'une des deux formules proposées à la faveur de ce plan, a indiqué Kamel Kainou. La première formule, consistant à l'accès aux structures aquatiques, déjà opérationnelles au niveau de la wilaya, au nombre de sept piscines, prévoit la prise en charge de pas moins de 25 000 enfants et adolescents, a expliqué le même responsable, précisant que des dispositions ont été prises dans ce sens afin de garantir le

transport des enfants vers ces structures d'accueil. L'autre formule concerne, selon le DJS, les virées en bord de mer au profit d'environ 12 000 enfants, avec comme destination les plages côtières de la wilaya de Tipasa, à raison d'une vague quotidienne de 200 à 300 enfants, a-t-il ajouté. Des bus, affectés par les communes ou en location auprès de transporteurs privés, vont assurer les rotations prévues, à cet effet, en direction des villes côtières choisies pour l'accueil de ces estivants, a fait savoir le DJS. Il a encore précisé que l'effectif concerné par ces virées en bord de mer pourrait être revu à la hausse, en fonction des moyens de transport qui seront mobilisés par les collectivités locales, mis à contribution dans cette opération.



• 450 millions de dinars pour le raccordement en eau potable des communes d'Ouled Antar et Ouled Hellal

Une dotation financière d'un montant de 450 millions de dinars a été débloquée pour le raccordement en eau potable des communes d'Ouled Antar et Ouled Hellal, sud-ouest de Médéa, à partir du couloir de transfert des eaux du barrage de Koudiate Acerdoune (Bouira) qui dessert la wilaya, a révélé, hier, le chef de l'exécutif. Ce projet de raccordement «va renforcer l'alimentation en eau potable des résidents des chefs-lieux des communes d'Ouled Antar et Ouled Hellal, et plus tard, les

différentes agglomérations urbaines secondaires relevant des ces localités, en assurant une alimentation des foyers en H24», a indiqué Abass Badaoui, en marge de l'inspection d'un des chantiers de ce projet, localisé au lieu-dit «Kermate Chiha», commune d'Ouled Hellal, à 91 km au sud-ouest de Médéa.

En sus des infrastructures hydrauliques, destinés à ce transfert d'eau, une conduite de 25 km de canalisation est actuellement en cours de réalisation en vue d'ache-

miner l'eau vers ces deux communes, à partir du couloir de distribution qui transite par la région sud de la wilaya, a expliqué la directrice des ressources en eau. L'exploitation de ce projet «devrait intervenir, selon Nassima Tahri, au plus tard, vers la fin de l'année en cours, renforçant, ainsi, les capacités d'eau potable mobilisées au profit des habitants de ces deux communes», a-t-elle conclu.

Tizi-Ouzou

Une récolte très importante de blé attendue à Draâ El Mizan

Le coup d'envoi de la campagne moisson-battage de la saison 2018-2019 a été donné dans un champ de 20 hectares dont 11 emblavés de blé dur (variété vitron), situé sur la RN 30 sur la route de Boghni, et ce, en présence de nombreux agriculteurs venus de toute la daïra. «Nous avons choisi de donner le coup de starter ici à Draâ El Mizan parce que cette région est à vocation céréalière. Nous espérons que cette campagne se déroulera dans de très bonnes conditions parce que tous les moyens sont mis en place pour sa réussite. Nous estimons que le rendement atteindra, cette année, une moyenne de 25 à 35 q/ha pour une superficie emblavée de 7270 ha, ce qui est un record pour une wilaya montagneuse. La wilaya et la DSA suivent avec attention l'évolution de cette campagne à travers tout le territoire de la wilaya où nous attendons une récolte exceptionnelle», dira Zinedine Tibourtine, secrétaire général de la wilaya. De son côté, Makhlouf Laïb, en sa qualité de directeur des services agricoles soulignera que le secteur agricole dans sa filière céréalière est en pleine progression. «Nous savons que Draâ El Mizan est le grenier de toute la wilaya en matière de céréales. C'est pourquoi nous avons donné le coup d'envoi dans cette daïra. Je dirai aussi que les moissonneuses-batteuses sont en activité dans toute la wilaya dont trois nouvelles moissonneuses-batteuses pour la partie est de la wilaya soit Freha, Souama et Azazga. Même si la superficie a quelque peu baissé par rapport à l'année dernière à cause du mauvais temps qui

avait sévi en janvier passé au moment de l'ensemencement, nous espérons que la récolte soit l'une des meilleures de ces dernières années en raison d'une pluviométrie suffisante et abondante enregistrée toute l'année. Nous dirons à nos agriculteurs que nous sommes à leurs côtés. D'ailleurs, de nombreuses réunions ont été tenues sous la présidence du wali pour préparer au mieux cette campagne», a déclaré, à l'occasion, le premier responsable du secteur agricole de la wilaya. Pour sa part, Saliha Belfadel, subdivisionnaire agricole de la daïra de Draâ El Mizan annoncera que 2860 ha ont été emblavés dont 340 de blé de multiplication. Elle précisera même que «pour cette campagne, nous prévoyons une récolte de 68 000 q avec un rendement moyen de 25 q/ha. La récolte sera exceptionnelle parce que toutes les conditions ont été réunies à savoir le bon suivi de l'itinéraire agricole, le désherbage au temps opportun, la disponibilité des intrants et des produits phytosanitaires. Pour cette campagne, nous avons aussi mis un dispositif de 16 moissonneuses-batteuses dont deux appartenant à la CCLS de Draâ Ben Khedda». Au terme de ce premier coup de starter, les céréaliéristes ont sollicité les responsables du secteur pour mettre en place à Draâ El Mizan une antenne de la CCLS de Draâ Ben Khedda pour assurer le stockage des céréales. Le directeur des services agricoles répondra que «le projet est discuté même au niveau du ministère de l'Agriculture et un site sera choisi pour doter la région de silos de stockage».

Béjaïa

Des villageois protestent contre la prolifération des débits de boisson et l'insécurité

Les habitants d'une dizaine de hameaux et villages du Aarch d'Imazayene, situés à la sortie ouest de Béjaïa, ont fermé RN 24 reliant Béjaïa à Tizi-Ouzou et toutes les voies conduisant aux diverses plages allant du chef-lieu de wilaya à Azeffoun (Tizi-Ouzou) pour protester contre «la prolifération illicite des débits de boisson» et dénoncer les fléaux qui en ont résulté, notamment «la prostitution et l'insécurité», a-t-on constaté. Les manifestants ont engorgé un carrefour stratégique à hauteur du lieu-dit «Laazouguene» (6 km à l'ouest de Béjaïa) en jonchant la chaussée d'objets hétéroclites empêchant tout trafic sur cette voie, unique dégagement sur Azeffoun, Tigzirt et les plages s'y trouvant, notamment Boulimat, Saket et Beni K'sila, densément fréquentées les week-ends.

«C'est malgré nous. C'est le seul moyen de faire entendre nos voix», a argué un manifestant, visiblement remonté contre ce qu'il considère être «l'absence de réactions des autorités locales, fréquemment, mais vainement sollicitées depuis 2016», a-t-il dit, rappelant, notamment «une pétition signée par un millier de personnes habitant la région et l'organisation de plusieurs rassemblements devant l'APC et la wilaya». «Nous n'en pouvant plus», a-t-il ajouté, expliquant que «désormais rares sont les habitants qui peuvent sortir en famille, en raison des mœurs malsaines qui s'y sont installées et qui posent, au-delà de la morale, un vrai problème de sécurité, du fait de la multiplication des agressions. «Récemment, des habitants ont dû affronter une peur bleue à cause d'un affrontement entre gangs qui a duré toute la nuit», a-t-il déploré, appelant les responsables à intervenir rapidement et protéger la quiétude des villageois.

Annaba

Plus de 500 millions de dinars pour l'aménagement et la mise à niveau des services touristiques à travers les plages

Les opérations d'aménagement et de mise à niveau dont certaines sont toujours en cours portent sur la réparation des réseaux d'alimentation en eau, la réfection des routes et pistes menant vers les plages.

Un budget de plus de 500 millions de dinars a été réservé pour l'aménagement, la mise à niveau des services et la création d'espaces de détente à travers les plages de la wilaya d'Annaba en prévision de l'accueil des estivants pour la saison 2019, a-t-on appris du directeur local du Tourisme et de l'artisanat, Mokdad Tabet. Les opérations d'aménagement et de mise à niveau dont certaines sont toujours en cours portent sur la réparation des réseaux d'alimentation en eau, la réfection des routes et pistes menant vers les plages ouvertes à la baignade en plus de l'amélioration de l'éclairage public et l'aménagement de parkings et la création de douches et aires de services commerciaux, de restauration, de repos et de détente, a précisé le même responsable.

Les travaux inscrits dans ce cadre portent également sur l'extension des réseaux de l'éclairage public fonctionnant à l'énergie solaire dans les plages lointaines et enclavées dans les communes de Seraïdi et Chetaïbi. En plus de la multiplication des activités de distraction comme les jeux d'enfants, l'animation et les services de restauration le long du littoral de la ville d'Annaba, il est prévu l'organisation de plusieurs manifestations artistiques, sportives et de loisirs destinées aux jeunes et aux familles, notamment pour les enfants des wilayas du Sud et des Hauts Plateaux qui seront accueillis à travers 48 établissements et camps aménagés au titre de l'actuelle saison estivale, selon le même responsable. En prévision de l'arrivée des estivants à Annaba pour la saison estivale 2019 dont l'ouverture officielle a eu lieu ce samedi après-midi, la direction de wilaya de la protection civile a mobilisé 300 agents qui veilleront sur la sécurité des estivants à travers les plages dont 12 plongeurs professionnels et 8 ambulances devant couvrir



toutes les plages ouvertes à la baignade. La wilaya d'Annaba compte 21 plages ouvertes à la baignade dans les communes d'Annaba, El Bouni, Seraïdi, Chetaïbi

dont 11 plages sont implantées dans la ville d'Annaba en plus de plages rocheuses interdites à la baignade situées à Seraïdi et Chetaïbi, a-t-on rappelé.

Sétif

Le service de maternité du CHU débordé

Le transfert des femmes enceintes de la région d'El Eulma et des wilayas de Bordj Bou-Arréridj et M'Sila vers le service de gynécologie de l'unité mère et enfant Harchi-Messaouda rend la prise en charge des parturientes très difficile. En effet, les maternités, voire les services de gynécologie des communes, orientent systématiquement leurs parturientes vers Sétif. Selon des sources du CHU de Sétif, les services de gynécologie de l'Établissement hospitalier spécialisé en mère et enfant ainsi que les maternités des wilayas limitrophes précitées n'assurent pas de gardes pourtant des gynécologues y sont affectés. «Cela fait quelques jours que la gynécologue de garde au niveau de l'hôpital mère et enfant d'El Bez a assuré une garde de plus de vingt-quatre heures. C'est inadmissible ! Allez voir le registre des personnes admises et celles qui ont bénéficié d'une consultation. La plupart d'entre elles sont des wilayas

limitrophes, notamment d'El Eulma», nous dira une sage-femme qui était au bord de la dépression à cause de la charge de travail insupportable. Les opérations visant la réorganisation de la maternité de Sétif et des différentes unités des EPS de la wilaya semblent ne pas réaliser les résultats escomptés car les parturientes des contrées précitées continuent à affluer vers la maternité de Sétif qui ne compte que 155 lits dont 33 pour les grossesses à haut risque.

«Lors des horaires de visite, vous pouvez jeter un coup d'œil dans les salles. Il y a des parturientes qui dorment à même le sol. Certaines d'entre elles sont à deux et parfois à trois par lit. Il n'y a aucune intimité. Pis encore, cette situation influe énormément sur la santé des femmes qui sont au niveau du service des grossesses à haut risque. Imaginez une parturiente qui souffre du diabète ou de l'HTA qui se retrouve dans le même lit avec d'autres parturientes»,

nous dira un responsable au niveau du CHU Saâdna-Abdenmour. Même si les résultats présentés jeudi dernier, lors d'une journée de formation organisée au niveau de l'hôpital mère et enfant de Sétif et à laquelle ont été conviés plus de 150 participants sont encourageants, car selon les responsables le nombre de décès maternels a été réduit à la baisse, par contre les conditions de prise en charge des parturientes et de travail pour les praticiens sont catastrophiques. Rappelons que, selon les chiffres de la Direction de la santé et de population de la wilaya de Sétif, en 2018, les maternités de la wilaya ont enregistré pas moins de 53 540 admissions dont 42 853 accouchements par voie basse et 10 687 par césarienne. Il est à noter que les services de prévention maternelle et infantile à travers 31 structures de la santé de plusieurs communes de la wilaya semblent incapables de suivre la dynamique à cause du manque cruel de personnel et de

moyens. L'exemple criant est la fermeture d'une unité mère et enfant à Bazer dans la commune d'El Eulma. L'année passée, sur les 6099 grossesses à haut risque, la maternité de Sétif a assuré le suivi de 4098 parturientes contre seulement 983 cas au niveau de l'EHS d'El Eulma et 1018 cas au niveau des autres structures de la wilaya. En 2018, le taux de mortalité chez les femmes enceintes et chez les nouveau-nés est, selon plusieurs sources médicales concordantes, très élevé, voire alarmant. Il est à noter que la maternité de Sétif enregistre chaque année l'admission de pas moins de 20 000 parturientes dont plus de 6000 accouchements avec 4000 à 5000 naissances.

Cette situation nécessite l'intervention du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière afin d'améliorer les conditions de travail pour les différents intervenants et du coup une meilleure prise en charge des parturientes.

Souk Ahras

17 cas d'hépatite virale enregistrés depuis janvier 2019

Au total, 17 cas d'hépatite virale ont été enregistrés entre début janvier 2019 jusqu'à la mi-juin dans la wilaya de Souk Ahras, ayant pour origine la pollution de l'eau et le non-respect des conditions d'hygiène, a-t-on appris auprès de la Direction de la Santé et de la Population (DSP). Selon la Direction, «des cas occasionnés principalement par de l'eau insalubre ont été signalés dans les mechtas d'El Karia, Aïn El Ghorab et Aïn Maza», tandis que d'autres cas isolés, résultant de l'irrespect des conditions d'hygiène, ont été observés dans les communes de Sédrata, Rakouba, Henancha, Aïn Soltane, Khedara, Taoura, M'daourouch et Souk Ahras. Afin de prévenir les maladies à transmission hydrique (MTH), la DSP a indiqué que plusieurs mesures ont été prises en plus de la mise en place d'un programme

de protection du citoyen avant l'été, à savoir la surveillance quotidienne des sources d'eau à travers le territoire de la wilaya, le prélèvement d'échantillons d'eau des réservoirs pour les analyser en laboratoire (tous les 3 mois pour les puits), l'intensification du contrôle du taux de chlore, le traitement quotidien des eaux au chlore et le chaulage des réservoirs. La direction de la Santé a également fait savoir que ce programme de prévention comprend le nettoyage des robinets et des puits ainsi que la réparation des canalisations ou tout dommage touchant le réseau d'assainissement afin d'éviter toute atteinte de l'eau potable par les eaux usées, en plus du chaulage des avaloirs et des conduites. Les services de la DSP ont rappelé, en outre, qu'au cours de l'année 2018, pas moins de 95 cas d'hépatite virale ont été enregis-

trés, principalement en raison de problèmes de connexion entre le réseau d'eau potable et celui des eaux usées à Oued Krab (Sédrata) et Khedara, en plus de 33 autres cas d'hépatite, occasionnés par de l'eau insalubre à Bordj M'raou, ajoutant que des cas isolés ont été induits par l'absence d'hygiène. Cette même source a fait savoir, par ailleurs, que sur 780 échantillons d'eau prélevés et transmis au laboratoire d'hygiène de la wilaya pour faire l'objet d'analyses bactériologiques, 80 échantillons se sont avérés positifs, autrement dit contenant des germes, en plus de l'analyse de 1077 échantillons au niveau du laboratoire de Sédrata dont 178 étaient positifs. Les autorités concernées ont été avisées de ces résultats, en vue de prendre les mesures qui s'imposent, a-t-on souligné.

Mostaganem

13 communes vont bénéficier de 1900 aides au logement rural

Les travaux de réalisation de 32 groupements d'habitat rural dans 13 communes de la wilaya de Mostaganem ont été lancés, a-t-on appris, hier, auprès des services de la wilaya.

Ces logements ruraux regroupés, qui sont réalisés dans le cadre des aides financières au logement rural, qui s'élèvent à 1900 aides, font partie du quota dont la wilaya de Mostaganem a bénéficié pour l'année en cours, a-t-on indiqué. Les services de la wilaya ont, en outre, fait savoir que les sites ont été choisis pour la réalisation de ces groupements d'habitat, qui comptent entre 20 et 30 logements chacun suivant les caractéristiques de ces zones rurales.

Des groupements d'habitat seront réalisés dans différentes communes de la wilaya de Mostaganem, qui en compte 32 communes, en fonction de la disponibilité des assiettes foncières adéquates à condition que les terrains choisis n'empiètent pas sur les terres agricoles. Les projets de réalisation de logements ruraux groupés participent à la réduction de l'enveloppe financière affectée aux travaux de connexion des habitations avec les réseaux d'eau potable et d'assainissement, ainsi que les réseaux d'électricité et de gaz naturel, et participent également à la création de groupements d'habitat secondaires de manière organisée et homogène,

ajoute la même source.

La wilaya de Mostaganem a commencé la réalisation de ce modèle l'année écoulée, à travers la réalisation de 90 logements dans quatre sites, à savoir Ouled Kaddour (commune de Benabdelmalek Ramadane), Douar Dradeb (commune de Stidia), Douar Sidi Medjdoub (commune de Hassi Mamèche) et au centre de la commune d'Aïn Sidi Chérif avec une enveloppe financière estimée à 63 millions de dinars.

D'autre part, les travaux de réalisation d'un second groupement de logements ruraux ont été lancés au niveau de la zone de Dradeb, dans la commune de Stidia, au mois de décembre 2018, avec la réalisation de 14 logements avant le mois de juin prochain, pour une enveloppe financière de 9,8 millions de dinars, selon la même source.

La wilaya de Mostaganem a bénéficié ces dernières années de projets de réalisation de 42 942 logements ruraux, ce qui représente 46% du programme de logements, durant les deux dernières décennies, ce qui a permis le retour des populations aux zones rurales et leur stabilisation, a-t-on encore indiqué.



● Création prochaine d'une école de formation des amateurs en archéologie



Une école de formation des chercheurs amateurs en archéologie et fouilles sera prochainement créée dans la wilaya de Mostaganem, a annoncé le président de l'association du club intellectuel de Mostaganem, initiatrice du projet. Nouredine Ould El Bey a souligné lors d'une visite de fouille au site préhistorique Oued Rayah (commune de Sidi Ali), que la région de Mostaganem regorge de sites archéologiques témoins de la présence ancienne de l'Homme, qu'un seul institut spécialisé en archéologie ne peut pas couvrir en matière de recherche, d'étude et de fouilles. L'Association du club intellectuel de Mostaganem propose la mise en place d'un mécanisme ou d'un nouveau moyen pour aider les archéologues et les centres de recherche à former des

archéologues amateurs, a-t-il fait savoir. De son côté, le responsable du site de fouilles à Oued Rayah, le Dr Abdelkader Derradji de l'Université d'Alger, a déclaré que les fouilles dans ce site sont organisées depuis des années et concernent, cette fois-ci, le 1^{er} et 3^e secteur où ont été découverts des outils en pierre tels que des haches datant de 800 000 à 1 million d'années.

Le site préhistorique de Oued Rayah est le plus vieux sur le littoral algérien et le deuxième en terme d'importance à l'Ouest algérien après celui de Tighennif (Mascara) où ont été découverts des ossements d'humains et d'animaux.

Ce site comprend, selon l'intervenant, une plateforme importante de 8 m avec des niveaux archéo-

logiques qui peuvent fournir aux chercheurs une image de l'évolution de l'aspect culturel ancien dans la région et de son extension à d'autres lieux dont Tighennif. Sur l'éventualité de trouver des ossements dans ce site, Derradji a estimé que c'est une très peu probable, eu égard aux mutations chimiques qu'il a connues avec la présence du fer du manganèse qui agissent sur la matière organique, en particulier après le dessèchement du cours d'eau.

Cette visite de terrain, organisée par l'association du club intellectuel de Mostaganem en coopération avec l'association de recherche et de formation en santé mentale, a eu pour mérite de faire connaître ce site archéologique et de rapprocher des élèves de l'archéologie et des fouilles.

Oran

Édition de guides de formation à l'animation socioculturelle

Deux guides de formation à l'animation socioculturelle ont été édités à Oran au profit des acteurs du mouvement associatif, a annoncé l'association locale «Santé Sidi El Houari» (SDH). Les deux publications sont dédiées à «l'animation socioculturelle» et à «la gestion de l'espace culturel», a précisé Assia Brahimi, vice-présidente de l'association citée.

Cette initiative intervient dans le cadre du programme inter-associatif «Houmti» (ma cité) portée depuis janvier 2018 par SDH dans le but de promouvoir l'animation socioculturelle dans les quartiers populaires de la ville d'Oran, a-t-on expliqué. Trois sites urbains ont été retenus au titre de ce programme, à savoir «Sidi El Houari» (couvert par SDH), «Ibn Sina» (El Wouroud Oua El Hayet) et «Haï Sabah» (Jeunes talents, jeune espoir). «Houmti» a permis dans ce

contexte la formation d'une soixantaine de bénévoles de ces associations dans le domaine de l'animation socioculturelle, a-t-on rappelé. La cérémonie de clôture de ce programme, prévue mardi prochain au siège de SDH, sera marquée par la remise d'attestations de réussite à ces jeunes animateurs et par la présentation des deux guides thématiques mis gratuitement à la disposition des associations de quartiers. Une exposition de travaux artistiques d'enfants et des spectacles de théâtre interactif sont également au menu de la cérémonie de clôture.

Le programme «Houmti» a été mis en œuvre avec l'appui de la Direction de la jeunesse et des sports (DJS) et du Programme national concentré pluri-acteurs (PCPA) «Joussour» portant appui aux projets associatifs, a-t-on signalé.

Sidi Bel-Abbès

Près de 3300 logements attribués durant le 1^{er} semestre de l'année 2019

La wilaya de Sidi Bel-Abbès a attribué un quota de 3296 logements de différentes formules durant le 1^{er} semestre de l'année 2019, a-t-on appris, ce mercredi, auprès de la Direction du logement.

Ces logements sont répartis entre public locatif (LPL), promotionnel aidé (LPA), location-vente et aide à l'habitat rural, a expliqué le chef de service de cette direction, Mohamed Ghilane, précisant que ces opérations de distribution ont été effectuées en deux temps, la 1^{ère} a concerné 1162 unités le 18 février dernier, et la seconde 2134 unités le 21 mars dernier. Dans ce contexte, il a été procédé à la distribution de 1079 logements sociaux, a ajouté la même source, faisant également part de l'attribution, durant la même période, de 800 logements de type location-vente (AADL). La Direction du logement de la wilaya de Sidi Bel-Abbès prévoit la livraison, durant l'année 2019, de 2555 logements publics locatifs, 63 de type social participatif, 784 logements promotionnels aidés, outre la réception de 1529 aides à l'habitat rural.

Ghardaïa

Une production record de raisin de table précoce et bio attendue

La production viticole dans la wilaya est estimée à plus de 44 000 quintaux, dont 40% de variété de raisin «Sabelle», 30% de variété «Cardinal» et 30% des variétés «Dattier» et «Muscat».

Une récolte de plus de 44 000 quintaux de raisin de table précoce et «Bio» est attendue dans la wilaya de Ghardaïa durant la campagne de vendange 2019, entamée ce week-end, a indiqué l'ingénieur chef, responsable des statistiques à la Direction des services agricoles (DSA). Dans un paysage désertique et poussiéreux enserré entre les localités de Mansourah et Hassi F'hal d'une part, et entre Hassi Ghanem et El Ménéa sur la RN 1, des centaines de vigneron ont commencé les premiers coups de sécateur dans les zones vignobles estimées, selon Khaled Djebrit, à 440 hectares, dont 257 ha productifs. Accroupi devant un rang de vignes, les vigneron coupent soigneusement dans une ambiance festive, la grappe de raisin en enlevant les feuilles qui gênent avant de l'entreposer dans des cageots. Selon le responsable des statistiques de la DSA, la production viticole dans la wilaya est estimée à plus de 44 000 q, dont 40% de variété de raisin «Sabelle», 30% de variété «Cardinal» et 30% des variétés «Dattier» et «Muscat». La filière viticole dans la wilaya de Ghardaïa a débuté, a expliqué Djebrit, avec 70 ha durant l'année 2000, à la faveur du lancement du plan national de développement agricole (PNDA), avant d'atteindre en 2019 les 440 ha.

Les professionnels du secteur estiment que l'ensoleillement qu'a connu la région de Ghardaïa durant les mois d'avril et mai ont favorisé une croissance et une maturation optimale de la vigne et de ses raisins, qui augurent une bonne qualité. Cette hausse de la productivité est favorisée par l'utilisation des cépages productifs, le renouvellement des palissages par les viticulteurs pour optimiser l'exploitation de leurs terres ainsi que l'introduction des techniques culturales modernes, a ajouté le responsable à la DSA.

«Les conditions climatiques idéales ont en effet permis aux raisins d'atteindre leur maturité plus tôt dans le sud de la wilaya», a-t-il précisé. «De par le climat, l'eau et la qualité du sol, les régions de Hassi F'hal et El Ménéa se prêtent à la viticulture et donnent de grandes grappes dépassant souvent le poids de 2 kg», a indiqué Khaled Bahaz, un viticulteur à Hassi F'hal. «Tout pousse sur cette terre irriguée par une eau minérale extraite des entrailles du sol», a expliqué l'agriculteur, précisant que le seul problème rencontré est la rareté de la main d'œuvre, une main-d'œuvre qu'il faut ramener soit du nord du pays soit parmi les subsahariens, les jeunes de la région se désintéressant au travail de la terre. De nombreux habitants de Ghardaïa possèdent des vignes dans



leurs courettes ou palmeraies, pour leur autoconsommation, a aussi relevé Khaled Djebrit, signalant que la commercialisation de la production de raisin précoce se fait actuellement au niveau des souks et marchés locaux où le prix oscille entre 250 et 300 DA/kg, ainsi que nationaux offrant ainsi une source de revenus aux agriculteurs. Les régions viticoles de Ghardaïa se

mettent à l'heure des vendanges en produisant du raisin de qualité et stimulant de nombreuses activités tels que le commerce et le transport. L'année précédente la production de raisin de table avait atteint 42 000 q dans la wilaya de Ghardaïa, dont une partie a été exporté comme raisin de table bio vers l'Europe, a fait savoir le responsables à la DSA.

— Ouargla —

Les jeunes s'intéressent à l'investissement dans la culture de la spiruline

La culture de la spiruline, une espèce d'algue, suscite de plus en plus l'intérêt de jeunes investisseurs dans la wilaya de Ouargla, ont rapporté les responsables de la Chambre inter-wilayas de la pêche et de l'aquaculture (CIWPA). Cet intérêt se traduit par l'orientation de jeunes vers la création de fermes aquacoles et de production d'algues de spiruline, dont plus d'une dizaine de dossiers ont été déposés au niveau de la Direction de la pêche et des ressources halieutiques, a-t-on appris en marge de l'Assemblée générale (AG) de la Chambre tenue la fin de semaine dernière. Ces projets ont été localisés au niveau de la zone de Hassi Benabdallah (20 km à l'est de Ouargla), sur une superficie de quatre hectares, pour chacun des projets qui devront être lancés après approbation des instances concernées,

a-t-on indiqué. Le développement de ce segment culturel et aquacole intervient, selon le président de l'AG, suite aux résultats satisfaisants obtenus par la concrétisation, l'an dernier, d'un projet à portée pédagogique, destiné aux étudiants et chercheurs, de développement de la spiruline par l'association des apiculteurs, avec le concours de l'Institut technique d'agronomie saharienne (ITAS) de Hassi Benabdallah. Chaker Medakène a précisé que le projet prévoit également trois bassins pilotes encadrés par deux enseignants universitaires chargés de vulgariser les données et techniques de culture de la spiruline aux étudiants et chercheurs. Le président de la CIWPA, Faouzi Hebta, a salué, pour sa part, de pareilles initiatives visant la production de la spiruline, à la faveur de la réunion des

conditions nécessaires pour le développement de cette espèce d'algues aux grandes vertus nutritionnelles, mais aussi climatique, hydriques et édaphiques. Hebta a annoncé, en outre, l'organisation prochaine d'un stage pratique en direction des jeunes désireux d'investir ce créneau, leur permettant de s'initier et de se doter des techniques et modalités de montage de projet de production de cette espèce d'algues. La spiruline est une espèce d'algue utilisée une fois séchée comme complément alimentaire. Elle pousse notamment dans les plans d'eau aux caractéristiques saumâtres et fait partie des aliments aux importantes vertus nutritionnelles et thérapeutiques, eu égard à sa teneur en substances nutritives indéniables, a-t-on fait savoir.

• Lancement du service Idoom-Fibre d'Internet à haut débit avant la fin de l'année

Les clients d'Algérie Télécom (AT) dans la wilaya de Ouargla pourront bénéficier, avant la fin de l'année en cours, du service Idoom-Fibre de haut débit Internet, lancée officiellement en 2018, a-t-on appris des responsables de l'Entreprise. Les travaux ont été finalisés concernant le raccordement des quartiers Ennasr à Ouargla et El Moustaqbel à Touggourt, dans une première phase avant la généralisation de l'opération à travers la wilaya, permettant un débit d'Internet à partir de 4 mégabits/seconde, selon le souhait du client, a précisé le chargé de communication à la direction opérationnelle d'AT de Ouargla, Omar Thelib. Ouargla est la 1^{re} wilaya du Sud à bénéficier de ce service qui est une nouvelle technologie introduite à la faveur d'un ambitieux programme d'Internet par fibre

optique, a-t-il fait savoir. Le service en question est proposé à l'ensemble des clients de l'entreprise raccordés au réseau de fibre optique dont le maillage couvre entièrement (100%) la wilaya de Ouargla, y compris les zones enclavées et reculées, a précisé Thelib.

A travers cette nouvelle offre, AT entend satisfaire les demandes de sa clientèle d'amélioration de l'accès à l'Internet mais et opérer une transition numérique au service des objectifs de développement, a-t-il souligné.

L'objectif étant, dit-il, d'améliorer la qualité des prestations, d'éviter les perturbations et coupures du réseau, mais aussi de mettre fin au phénomène de vol des câbles en cuivre qui s'est répandu ces dernières années, causant d'énormes pertes à l'entreprise. Toujours dans le cadre du

programme d'action arrêté par la direction générale d'AT et visant la généralisation du réseau de fibre optique, la wilaya de Ouargla a vu l'entrée en service en 2019 de l'Internet à très haut débit (Térabit), selon Thelib.

Depuis le début de l'année en cours, la connexion en fibre optique Alger-Ouargla a été réceptionnée et les équipements nécessaires à la dotation des clients de l'entreprise mis en service, ce qui a permis d'améliorer la qualité des prestations offertes, a-t-il expliqué. La wilaya de Ouargla a ainsi enregistré une grande «avancée» en matière de maillage de son réseau de fibre optique, couvrant même les régions enclavées et reculées, à l'instar d'El Borma (frontalière), Ifrane, Debbiche, Chegga et autres, a conclu le chargé de communication d'AT-Ouargla.

YouTube teste une nouvelle disposition des commentaires

Les géants de la tech mettent régulièrement leurs produits à jour, ils testent aussi de nombreuses fonctionnalités. Actuellement, YouTube teste une nouvelle disposition des commentaires sur mobile. Les sections commentaires sur Internet sont souvent affreuses. Les commentaires sur YouTube peuvent être particulièrement lugubres. Il y a quelques mois, la plate-forme prenait la décision de désactiver les commentaires sur les vidéos avec des enfants après avoir découvert une quantité hallucinante de commentaires pédophiles. Sans parler de l'incitation à la haine qui circule aussi très bien. Aujourd'hui, YouTube teste une nouvelle disposition sur ses applications mobiles. Sur les applications mobiles iOS et Android actuelles, les utilisateurs doivent faire défiler après la vidéo, les boutons d'engagement et le contenu recommandé pour atteindre les commentaires. Comme des développeurs de XDA l'avaient rapporté, certains utilisateurs voient désormais un nouveau bouton en haut de la page. Pour visualiser les commentaires, il faut tapoter sur ce bouton et une nouvelle fenêtre apparaît. Les motifs de YouTube pour dissimuler ainsi les commentaires restent encore flous. D'un côté, en les plaçant sur une autre page, la plate-forme pourrait éviter aux utilisateurs de les voir.



De l'autre, les utilisateurs doivent scroller un peu pour voir les commentaires. Avec un bouton en haut de la page, l'accès est facilité. Google a confirmé dans un

communiqué à Engadget que n'était qu'un simple test, sans préciser s'il s'agissait d'une tentative pour dissimuler les commentaires.

Oppo devrait officialiser son module photo sous l'écran le 26 juin

Le fabricant chinois Oppo pourrait être le premier à présenter un smartphone avec un module photo frontal directement intégré sous l'écran. La présentation d'Oppo du premier smartphone avec appareil photo frontal dissimulé sous l'écran pourrait avoir lieu la semaine prochaine, le 26 juin précisément, à Shanghai. Une annonce qui devrait faire grand bruit et préfigurerait une innovation très attendue. Il y a quelques jours, Oppo dévoilait en vidéo cette nouvelle technologie permettant d'intégrer la caméra frontale du smartphone sous l'écran de ce dernier. Adieu l'encoche, le trou ou le tiroir motorisé. Bonjour le form factor épuré et parfaitement homogène. La démonstration était assez épatante, mais le constructeur se gardait bien d'indiquer si sa technologie allait être embarquée dans un smartphone commercialisé rapidement. C'est donc une très bonne surprise que d'apprendre qu'une grande annonce officielle aura lieu le 26 juin, au MWC de Shanghai. L'invitation contient un message et une photo mystérieuse, laissant tout juste deviner un smartphone doté d'une caméra placée sous l'écran.

La NASA se fait pirater via un un Raspberry Pi...

Le doute est permis après l'intrusion informatique au sein d'un des réseaux sécurisés d'un laboratoire de la NASA, le Jet Propulsion Laboratory. Les conclusions émises à la suite de cet incident ne sont pas très rassurantes. Un des laboratoires de la NASA, le Jet Propulsion Laboratory, est dans le collimateur du Bureau de l'inspection générale (OIG) des États-Unis. Un rapport plutôt négatif a été émis à l'encontre de l'organisme, pointé du doigt pour des vulnérabilités des systèmes informatiques. Ce sont des objets électroniques non autorisés qui sont dans le collimateur. En effet, ces derniers ne seraient pas assez sécurisés, alors que ces appareils circuleraient dans ce

laboratoire de recherche de la NASA. À l'origine de cet incident, la présence non autorisée d'une carte de développement Raspberry Pi à partir de laquelle a été menée une cyberattaque. Via cette carte, ce sont pas moins de 500 Mo de données émanant d'un des dispositifs protégés gérant les missions de la NASA qui ont été dérobées. Et ce n'est pas tout, puisque les hackers ont aussi pu avoir accès à un réseau du Jet Propulsion Laboratory leur permettant d'avoir accès à des informations échangées sur le Deep Space Network. Il s'agit en fait du réseau de communication avec les sondes spatiales et autres missions orbitales. Ce piratage avait eu des conséquences en interne, les

gestionnaires de sécurité de projets sensibles étant amenés à se déconnecter de ce Deep Space. Les enquêteurs diligents suite à cette mésaventure se montrent sévères par rapport aux agissements à l'intérieur du Jet Propulsion Laboratory. Ils estiment ainsi qu'il y a eu un laisser-aller, ainsi qu'un contrôle insuffisant des appareils se connectant à son réseau. Les enquêteurs ont aussi dressé un autre constat : le fait que plusieurs problèmes informatiques remontés ne sont pas tous réglés dans l'urgence. Certains «tickets» ouverts depuis 180 jours n'ont ainsi jamais été résolus. De ce fait, le Jet Propulsion Laboratory est amené à prendre les dispositions nécessaires pour mettre fin à ces problèmes.



Le nouveau Terminal de Windows 10 disponible en version bêta

Windows 10 ne cesse d'être mis à jour, tantôt pour corriger des failles de sécurité et des bugs, tantôt pour intégrer de nouvelles fonctionnalités. Aujourd'hui, c'est le terminal qui est à l'honneur. Microsoft vient de publier en version bêta son nouveau Terminal, baptisé tout simplement Windows Terminal, via son app store. Si vous l'installez, vous aurez à disposition un outil de ligne de commande bien plus puissant et ergonomique. Cette nouvelle version permet de retrouver l'invite de commande, le PowerShell et les fonctionnalités Linux dans un seul et même endroit, avec des onglets, un moteur d'affichage de texte accéléré par le matériel et une personnalisation très poussée. De quoi ravir les nombreux utilisateurs qui en avaient marre du fond tout noir et austère du terminal jusqu'à aujourd'hui. Attention cela dit. N'allez pas jeter à la poubelle ce bon vieux terminal. La nouvelle version contient encore de «nombreux problèmes d'ergonomie». Une fonctionnalité en particulier est encore totalement absente, il s'agit de l'assistance. Autrement dit, vous préférerez attendre la première version stable avant de l'utiliser pour le travail, notamment. Toujours est-il qu'il est toujours sympathique de pouvoir ainsi découvrir une nouvelle version. Les utilisateurs qui attendaient depuis longtemps du nouveau concernant le terminal devraient être ravis. Microsoft s'est contenté de mettre à disposition cette version bêta, nul ne sait quand la première version stable sera disponible.

Google abandonne le secteur des tablettes tactiles



Google a décidé de ne pas continuer sur le secteur des tablettes tactiles, et donc d'abandonner la production. Cela signifie que la Pixel Slate n'aura pas de successeur, une décision motivée par la volonté de se concentrer sur le marché des PC. L'information a été donnée sur le site américain Computerworld. Google ne va plus produire de tablettes et se concentrer exclusivement sur ses ordinateurs, à savoir les Chromebook. Face aux réactions suite à cet article, le vice-président de Google, Rick Osterloh, est venu apporter la

confirmation via un tweet. Cela veut donc dire que la Google Pixel Slate, lancée en grande pompe et produit phare des appareils «made by Google» en octobre 2018 donc seulement il y a quelques mois, n'aura pas de successeur, ce qui ne manquera pas d'intriguer ses clients et ses usagers. Il faut dire que l'histoire de Google avec les tablettes n'est pas des plus simples. La firme de Mountain View ne semble pas avoir trouvé les clés du succès dans ce domaine qui a émergé en 2010, notamment avec le lancement

de l'iPad d'Apple. Google n'a ainsi jamais été en mesure d'être un concurrent de taille face à Apple. C'est ce qui explique sans doute pourquoi la société américaine a jeté l'éponge dans ce domaine et préfère à présent se concentrer sur le marché des ordinateurs. Face aux inquiétudes de certains usagers, Rick Osterloh s'est voulu en même temps rassurant, indiquant qu'Android et Chrome OS continuerait à être développés avec les partenaires de Google sur le segment des tablettes, que ce soit pour les consommateurs ou les entreprises. Il a indiqué : «Nous supporterons le Pixel Slate sur le long terme et nos équipes Android et Chrome OS continueront à travailler sur les tablettes avec nos partenaires», il a précisé également : «la plupart des employés qui travaillaient sur les tablettes sont passés sur le développement de la gamme Pixelbook». Cette décision d'abandonner le secteur des tablettes fait en tout cas un gagnant : il s'agit d'Apple. En effet, même si Google a indiqué qu'il corrigerait les potentiels bugs de ses tablettes et qu'il continuerait à les «supporter», cette annonce va susciter quelques craintes, et sans doute permettre à Apple d'augmenter les ventes de ses iPad.

La compression des vaisseaux sanguins seraient en cause dans la maladie d'Alzheimer

Selon une nouvelle étude, la compression des vaisseaux sanguins peut contribuer au déclin cognitif de la maladie d'Alzheimer. Une découverte qui ouvre la voie à de nouveaux traitements potentiels. Une fois encore la maladie d'Alzheimer fait l'objet d'une nouvelle découverte. Des chercheurs de l'University College London viennent de partager une étude suggérant que la maladie d'Alzheimer serait provoquée par une diminution du débit sanguin cérébral. La cause ? La contraction de cellules enveloppées autour des vaisseaux. «Le sang fournit l'apport énergétique du cerveau sous forme de glucose et d'oxygène», précisent les chercheurs. Des études antérieures démontraient déjà que le premier changement dans la maladie d'Alzheimer se caractérise par une diminution du flux sanguin. Pour arriver à leurs conclusions, les scientifiques ont examiné les tissus

cérébraux chez des humains affectés par la maladie d'Alzheimer. Ces derniers étaient «pincés» par des péricytes, cellules localisées au sein de la couche la plus interne des vaisseaux sanguins. En outre, ils y ont aussi découvert la protéine bêta-amyloïde sur des tranches du tissu cérébral. Cette dernière est connue pour s'accumuler dans le cerveau des personnes atteintes d'Alzheimer, plus particulièrement au sein de la structure de la mémoire. «La pression exercée par les péricytes et la protéine est suffisamment importante pour diviser par deux le débit sanguin, estiment les chercheurs. Pour la première fois, une étude a identifié le mécanisme sous-jacent à la réduction du flux sanguin cérébral dans le cadre de la maladie d'Alzheimer». Les dommages causés aux neurones par la maladie d'Alzheimer seraient dès lors imputés aux actions des protéines

amyloïde accumulées dans le cerveau. «Nous disposons désormais d'une nouvelle voie pour traitements possibles dans la phase précoce de la maladie», ajoutent les scientifiques. En effet, cette recherche soulève la perspective de traitement visant à stopper la pression exercée les péricytes et la protéine au sein des vaisseaux sanguins. Les pertes de mémoire sont l'un des signes caractéristiques de la maladie d'Alzheimer. Mais d'autres symptômes peuvent vous alerter. On pense à la perte de repère spatio-temporels, la difficulté à trouver ses mots, le stress, les idées délirantes ou encore la perte de l'appétit. La maladie d'Alzheimer est une maladie neurodégénérative incurable du tissu cérébral qui entraîne la perte progressive et irréversible des fonctions mentales et, notamment de la mémoire. Elle constitue la forme la plus fréquente de démence chez l'humain.



Une mauvaise hygiène dentaire augmenterait le risque de cancer du foie à hauteur de 75%



Avoir une mauvaise santé bucco-dentaire pourrait être lié à un risque accru de cancer du foie, selon une étude de grande ampleur. Et si bien se brosser les dents pouvait éloigner le cancer ? Voilà une nouvelle qui pourrait faire plaisir aux dentistes. Une vaste étude britannique, publiée dans l'UEG Journal, montre qu'une mauvaise hygiène bucco-dentaire pourrait accroître de 75% le risque de développer un cancer

du foie. Des chercheurs de la Queen's University à Belfast, en Irlande du Nord, ont analysé les données de 469 628 personnes, sur 6 ans. Leur objectif : étudier l'association entre les problèmes de santé bucco-dentaire (gencives sensibles, aphtes, déchaussement des dents...) et le risque de nombreux cancers gastro-intestinaux, notamment celui du foie, du côlon, du rectum et du pancréas. «Une mauvaise

santé bucco-dentaire a été associée au risque de plusieurs maladies chroniques, telles que les maladies cardiaques, les accidents vasculaires cérébraux et le diabète», dans de précédents travaux, explique le Dr Haydée WT Jordão, auteur principal de l'étude. «Cependant, on trouve des preuves contradictoires quant à l'association entre une mauvaise santé buccale et certains types de cancers gastro-intestinaux. C'est donc ce que nous avons voulu examiner».

Une mauvaise santé de la bouche associée à un risque plus élevé de cancer du foie

Au cours de la période étudiée, 4069 participants ont développé un cancer gastro-intestinal. Dans 13% des cas, les patients avaient signalé une mauvaise santé bucco-dentaire. Les personnes les plus impactées par ce problème seraient majoritairement des femmes, plutôt jeunes, vivant dans des zones socio-économiques défavorisées et consommant moins de deux portions de fruits et légumes par jour. Pour une majorité des cancers gastro-intestinaux, aucune association significative n'a été mise en évidence. Mais ce n'est pas le cas du cancer hépatocellulaire (cancer du foie), qui aurait un lien non-négligeable avec la santé de votre bouche. Le risque serait, en

effet, 75% plus élevé en cas de problèmes bucco-dentaires. Toutefois, les chercheurs ignorent encore par quels mécanismes biologiques ces deux phénomènes peuvent être associés.

Le microbiome pourrait être en cause

L'une des explications pourrait tenir dans le rôle potentiel du microbiome oral et intestinal, dans le développement de la maladie. «Le foie contribue à l'élimination des bactéries du corps humain», explique le Dr Jordão. «Lorsqu'il est affecté par des maladies telles que l'hépatite, la cirrhose ou le cancer, sa fonction décline. Les bactéries survivent plus longtemps et pourraient donc causer plus de dégâts». Le chercheur ajoute qu'une bactérie en particulier, appelée *Fusobacterium nucleatum*, «prend sa source dans la cavité buccale, mais son rôle dans le cancer du foie n'est pas clair. Des études complémentaires sur le microbiome et le cancer du foie seraient donc justifiées». Une autre hypothèse avancée par les scientifiques est que les personnes à qui il manque beaucoup de dents peuvent modifier leur régime alimentaire en conséquence. Ces derniers consomment alors des aliments plus mous et potentiellement moins nutritifs, ce qui influencerait le risque de cancer du foie.

Ce qui se passe dans notre corps quand on arrête de stresser

On connaissait les effets du stress sur notre corps et notre esprit, fatigue, agressivité, manque de stabilité du poids), mais que se passe-t-il réellement quand on prend le temps de se détendre ?

Fléau numéro un de notre esprit, le stress agit aussi facilement sur notre organisme. De la fatigue aux éruptions cutanées, il se manifeste de plusieurs façons. Et puisqu'il est déjà source de beaucoup de négativité, on préfère se concentrer sur ce qui arrive quand il a déguerpi, justement.

On récupère du sommeil de qualité

Que ce soit le matin d'une potentielle grasse matinée ou la veille d'un jour de semaine, ne pas réussir à dormir est l'un des facteurs les plus flagrants du stress. On rumine pendant de longues minutes, on tourne dans son lit, et on traîne sur les réseaux sociaux en pensant à tort, puisque

la lumière dégageée par les écrans ne fait qu'empirer la chose que ça nous aidera à rejoindre les bras de Morphée.

Résultat : on finit par entamer la journée de mauvaise humeur et encore plus stressée de ne pas avoir fermé l'œil de la nuit, ou de ne pas nous être reposée quand il était temps. Quand on fait une vraie coupure avec notre quotidien, que l'on s'organise mieux pour se délester des sujets qui nous angoissent, et que l'on se couche sans stress, on a plus de chance de tomber dans un sommeil plus profond et ininterrompu, et de se réveiller frais, plein d'énergie et prêt à attaquer la journée, expliquent les spécialistes du sommeil.

On mange plus équilibré

Qui dit environnement nocif, dit souvent compensation alimentaire. Si tout le monde ne réagit pas au stress en se réfugiant dans la nourriture (l'effet inverse

est aussi fréquent), manger mal et ne pas manger du tout sont deux symptômes qui peuvent s'avérer dangereux pour notre organisme, mais qui sont parfois incontrôlables sous la pression. Lâcher prise permet ainsi de retrouver une routine équilibrée car notre envie de grignoter compulsivement ou au contraire, notre incapacité à avaler quoique ce soit, seraient réduites à néant.

On est plus productif

Ou quand l'expression «se noyer dans un verre d'eau» prend tout son sens. Le stress nous fait perdre confiance en nous et en notre organisation, et appréhender les tâches les plus minimes, ce qui affecte notre productivité. En ayant les idées plus claires, on peut plus facilement trouver des solutions à des problèmes qui nous semblaient insurmontables quelques semaines auparavant. On a davantage d'idées car on a moins peur de les

partager, et notre dynamique change complètement. D'après les spécialistes, on a surtout une vision beaucoup plus positive de ce qui se passe autour de nous, au travail comme à la maison.

Notre peau est plus belle

Le corps et l'esprit sont intimement liés. Et si on n'est clairement pas tous égaux face aux effets cutanés du stress (tout le monde ne se retrouve pas avec des plaques d'eczéma à la première pointe d'anxiété), une grande partie de la population constatera que sa peau n'a jamais été aussi impeccable que pendant les vacances, loin des tracas du travail et de la pollution, aussi. Pour nous aider à conserver un teint éclatant au quotidien, et même quand le rythme devient plus intense, on n'hésite pas à hydrater notre épiderme en profondeur et surtout à bien dormir la nuit.

Peinture

Le plasticien Ahmed Stambouli dévoile une nouvelle exposition

Une exposition d'art contemporain, replongeant dans l'univers de l'enfance et dans la spontanéité de ses dessins enrichis de symboles, a été inaugurée, samedi soir, à Alger, par le plasticien Ahmed Stambouli.

Organisée à la galerie des «Ateliers bouffée d'art», cette exposition convoque le dessin dans son expression la plus simple et la plus spontanée avec des formes humaines impressionnistes représentant l'enfant africain d'aujourd'hui en plus d'explorer les jeux d'enfants et certains thèmes comme l'immigration. La majorité des toiles de cette série sont réalisées sur un collage de pages jaunies d'un livre d'histoire contemporaine sur lesquelles le plasticien exécute des dessins représentant des enfants, des animaux, des jeux avec une restitution de l'impression et de la vision d'un enfant. L'artiste, qui a toujours convoqué l'art rupestre dans ses œuvres, explique s'être inspiré de dessins d'enfants observés dans la rue pour recréer cet univers où «les jeux et les animaux côtoient les barques des migrants». La palette de couleurs de l'artiste, habituellement ancrée dans la terre, s'enrichit de couleurs

vives et chatoyantes pour créer un jardin d'enfant. Parfois certaines œuvres sont quasiment identiques avec des palettes différentes pour créer des jardins différents, explique l'artiste. Le signe reste également un élément essentiel de ses représentations de formes humaines impressionnistes, elles même souvent composées de symboles africains. Dans cette exposition l'artiste semble s'affranchir de certains codes habituels. Né en 1957 à Khemis-Miliana, Ahmed Stambouli a poursuivi ses études à l'École supérieure des Beaux-arts de Paris, avant d'enseigner à l'École des Beaux-arts de Mostaganem. Habitué des couleurs terriennes et des symboles identitaires africains et particulièrement maghrébins, il participe à de nombreuses expositions en Algérie, en France, à Dubaï, en Tunisie ou encore en Libye. L'exposition d'Ahmed Stambouli aux «Ateliers bouffée d'art» se poursuit jusqu'au 29 juin.



Concours national de cuisine à Blida

Un événement pour réhabiliter les plats du terroir



Le prix national du concours «Cuillère d'or», destiné aux amateurs de cuisine de tous bords et ouvert à Blida, se veut une contribution à la remise au goût du jour de nombreux plats traditionnels du terroir algérien dont la popularité a pris «un coup de vieux» chez les nouvelles générations plus portées sur des plats modernes et de préparation facile. Cet événement qui se tient au centre des affaires El Wouroud, dans le centre-ville de Blida, «se veut une opportunité pour faire la promotion de plats traditionnels algériens avec leurs recettes originales et, si possible, l'histoire de l'appellation de chacun d'eux»,

a indiqué le chef cuisinier Lâmi Hakim, responsable de l'organisation de ce concours gastronomique national de trois jours, non sans souligner «la grande richesse et la diversité de la cuisine traditionnelle algérienne», qu'il convient, a-t-il dit, de «préservé à tout prix», d'autant plus que la génération actuelle «est plus portée sur les plats modernes et de préparation facile». Une cinquantaine de cuisiniers amateurs (des deux sexes) de nombreuses wilayas du pays prennent part à ce concours national, dont la première journée a été consacrée au plat du couscous, fait à base de semoule de graines de blé dur roulée finement, considéré comme partie intégrante de l'identité culturelle algérienne. Si la base de ce plat traditionnel est la même pour tous, son originalité réside dans sa préparation qui diffère d'une région à une autre.

Pour Saâdi Ghanem, un cuisinier amateur de la wilaya de Mostaganem, «ça sera un couscous de l'Ouest algérien, agrémenté de différents fruits secs (noix, amandes, raisins secs), à l'opposé de celui du Centre du pays, où les gens préfèrent arroser leur couscous d'une sauce blanche avec des légumes et de la viande.

Quant à Mbarka Chiadi, une participante de Laghouat, qui se veut être une «ambassadrice culinaire» de sa région, elle a tenu à faire valoir la recette originelle du terroir local privilégiant les épices comme base essentielle dans la préparation de son plat. Elle est épaulée dans ce concours par sa concitoyenne Hibate Allah Slimane, qui du haut de ses 13 années d'existence (elle est la plus jeune participante à ce prix), a tenu à souligner son «amour infini pour la cuisine» qu'elle a intégrée à un âge

précoce, en suivant sa tante dans ses préparations culinaires, a-t-elle raconté. «Mon domaine de prédilection reste néanmoins les gâteaux traditionnels», a-t-elle tenu à préciser. Selon le programme fixé pour cet événement culinaire, la 2^e journée sera consacrée à la préparation de pains en tous genres, et aux pâtes traditionnelles, dont le «Berkoukes» ou petit plombs et le «Asbane», un plat spécial Aïd Al Adha, fait à base d'abats du mouton auxquels on ajoute du riz, des herbes aromatiques et des poix chiche. Le «Mteuem», un plat à base de boulettes de viande hachée assaisonnées à l'ail, la «Chakhchoukha», sorte de pâtes fines cuites à la vapeur puis arrosées d'une sauce à base de légumes et viande, et autres «Rechta», plat de pâte très populaire servi lors des fêtes religieuses notamment, figurent en tête de liste des plats destinés à la réhabilitation, durant cette manifestation.

Ce concours prendra fin aujourd'hui avec la tenue d'une cérémonie en l'honneur de tous les participants, mais aussi d'artistes nationaux de renom, dont la comédienne Bahia Rachedi et la célèbre chef cuisinière Rezki Mokhtaria, et à titre posthume la défunte plasticienne Baya Mohieddine.

Selon les organisateurs, le jury de ce concours englobe des figures réputées de la gastronomie algérienne, dont chef Hakim Soulmene, Madame Rezki et Chef Hakim Lâmi. Des dispositifs d'aide à l'emploi ont été également invités à cette manifestation, dans l'objectif d'informer les participants sur les opportunités qu'ils offrent en matière de réalisation de projets adaptés à leurs ambitions et compétences.

Soufisme

Procession de Sidi Cheikh du 26 au 28 juin

La commune de Labiodh Sidi Cheikh (sud de la wilaya d'El Bayadh) s'apprête à abriter, du 26 au 28 juin en cours, la manifestation «Procession de Sidi Cheikh», a-t-on appris des organisateurs. Le cheikh de la zaouïa Chikhia, Hadj Larbi Sidi Cheikh, a indiqué que cette manifestation, organisée chaque année à la mémoire du saint-patron Sidi Abdelkader Ben Mohamed Ben Slimane Ben Abi Smaha, né dans les environs de Labiodh Sidi Cheikh en 940 de l'hégire (1533) et mort en 1025 de l'hégire (1616), pour revisiter les œuvres de ce fondateur de la tariqa Chikhia réputée dans la région. Les préparatifs sont à pied d'œuvre pour la réussite de cet événement qui enregistre chaque année une forte présence de visiteurs du pays et de l'étranger atteignant 10 000 visiteurs. Cette manifestation classée patrimoine universel immatériel

par l'Organisation des Nations unies de l'éducation, des sciences et de la culture (Unesco) en 2013, sera marquée par la récitation collective du Coran «Selka» par les mouridines de la tariqa Chikhia de plusieurs zaouïas et écoles coraniques du pays, ainsi que des louanges.

Cette procession, appelée aussi Waada, est une occasion pour réconcilier les belligérants, offrir des repas aux visiteurs et passants et organiser des spectacles de fantasia à la place limitrophe de la zaouïa «El Faraâ» qui enregistre chaque année la participation de plus de 400 cavaliers, a-t-il fait savoir. Pour sa part, le chef de la section du centre culturel islamique de Labiodh Sidi Cheikh, Sidi Cheikh Djamel Mahi a indiqué, que cet établissement organisera, à cette occasion, des conférences sur l'aspect historique et spirituel de la tariqa Chikhia et son rôle de djihad et de perpétuation

des valeurs à l'époque coloniale, notamment lors de la Guerre de Libération nationale. Les conférences seront animées par des universitaires et chercheurs, de cheikhs de zaouïas et autres. Une exposition de photos sur l'histoire de la région marquée par la résistance du cheikh Bouamama contre l'occupant français et une autre de livres et habits traditionnels de mouridines de la tariqa soufie chikhia est également programmée. Pour rappel, les services de la wilaya d'El Bayadh ont consacré dernièrement une enveloppe financière de 130 millions de dinars pour l'aménagement de la zaouïa de Sidi Cheikh.

Les travaux lancés sur la réhabilitation de cet édifice religieux, le revêtement du réseau routier et l'aménagement de la place de cavalerie, selon la Direction de wilaya de l'administration locale.



Sahara occidental

Genèse d'un conflit qui perdure

Depuis que les États membres de l'Union africaine ont voté le retour du Maroc au sein de l'organisation aucune décision responsable n'a été prise par les pays africains d'où des interrogations sur l'avenir du Sahara occidental deviennent légitimes. Le Maroc, qui contrôle, aujourd'hui, la majeure partie du Sahara occidental, considère ce vaste désert de 266 000 km², soit environ l'équivalent du Royaume-Uni, comme une région appartenant à son royaume, tandis que le Front Polisario revendique l'indépendance du territoire et demande un référendum sur l'autodétermination des peuples.

Le conflit remonte à la décolonisation espagnole, peu avant la mort du général Franco. Le 6 novembre 1975, le roi marocain Hassan II organise une marche pacifique appelée la «Marche verte». Environ 350 000 personnes partent du Maroc et entrent sur le territoire qu'elles considèrent comme les «Provinces du sud». La marche comporte une forte valeur symbolique. Le 14 novembre, les accords de Madrid officialisent le partage : le Maroc obtient les deux tiers, la Mauritanie, le tiers restant. L'Algérie, et Front Polisario ne sont pas consultés. Entre fin 1975 et 1976, plusieurs dizaines de milliers de Sahraouis fuient la guerre et se réfugient à Tindouf, en Algérie, dans des camps administrés par des cadres du Polisario. La rupture du dialogue s'est cristallisée lorsqu'en février 1976 le Front Polisario crée la République arabe sahraouie démocratique (RASD) qui sera reconnue par l'Union africaine, mais pas par l'ONU. Alors qu'en 1979, la Mauritanie décide de se retirer des affrontements, le Maroc annexe son territoire, le conflit entre les deux partis s'enlise. Dans les années 1980, le Maroc construit un gigantesque mur de sable séparant le territoire du Nord au Sud qui façonne le découpage actuel du désert. Le Maroc contrôle 80% du territoire contre 20% pour les Sahraouis. La construction du mur de défense se termine en 1987. L'ONU lance, en 1991, la Minurso (mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental) afin de fournir les bases de négociations pour instaurer la paix dans la région. Un cessez-le-feu est

acté, mais le référendum initialement prévu en 1992 n'aura finalement jamais lieu. Selon les sources algériennes, près de 150 000 personnes sont encore réfugiées dans les camps sahraouis de Tindouf qui devaient initialement être provisoires.

Gelé sur le terrain, le conflit n'a jamais été clairement tranché sur le plan du droit international

Depuis 1963, le Sahara occidental est inscrit sur la liste des territoires non-autonomes de l'ONU. Au départ des troupes espagnoles en 1975, le Maroc et la Mauritanie revendiquent leur autorité «légitime». Selon un avis rendu par la Cour internationale de La Haye en 1974, il y avait pas effectivement un lien entre le Maroc et le Sahara occidental avant sa colonisation par l'Espagne en 1884. Ce n'était pas une terre sans administration, et des documents attestent pas de l'existence de liens entre le sultan marocain et certaines tribus sahraouies. La juridiction montre également qu'il n'existait pas des droits de nature foncière de la Mauritanie sur le territoire du Sahara occidental. Cependant, elle ajoute que l'existence de ces liens n'établit en aucun cas une relation de souveraineté territoriale ni du Maroc ni la Mauritanie. Depuis, le Maroc et le Front Polisario campent sur leur position et aucune solution ne semble être d'actualité. Le retour du Maroc dans l'Union africaine pourrait-il laisser entrevoir une réconciliation possible ? Rien n'est moins sûr.



Participation de la RASD à la réunion des ministres de l'Agriculture de l'UA et de l'UE en Italie

Le ministre sahraoui du Développement économique, Brahim Ahmeim, a participé, vendredi, à la tête d'une importante délégation à la réunion du partenariat UE-UA au niveau des ministres de l'Agriculture. Cette réunion est organisée conformément à l'ordre du jour approuvé par les chefs d'États et de Gouvernements des deux organisations lors du sommet de partenariat tenu dans la capitale ivoirienne en 2017, a-t-on indiqué. La participation de la délégation sahraouie a mis en échec les tentatives de la

partie marocaine de l'empêcher de prendre part à cette rencontre. Avec l'aide d'un pays européen et de membres de la commission de l'agriculture de la Commission européenne, le Maroc a déployé d'importants moyens au cours de la semaine passée et jusqu'à hier soir pour bloquer la participation de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) à la réunion du partenariat tenue à Rome en marge de la Conférence des Nations unies sur la nutrition et l'agriculture, précise-t-on. Les tentatives et manœuvres marocaines n'ont pas abouti dans son ensemble en raison de la vigilance de l'Union africaine et de la cohésion de ses membres qui rejettent les

dictats coloniaux remontant au passé. La délégation sahraouie a participé, ce samedi, à des ateliers au cours desquels elle a abordé un certain nombre de sujets liés à la nutrition, à l'agriculture et à la question de la croissance et du développement. La délégation sahraouie, qui a rencontré plusieurs ministres et chefs de délégation, a saisi cette occasion pour échanger des informations et des expériences avec ses partenaires. La conférence ministérielle sur le partenariat entre l'UA et l'UE devrait entériner une déclaration contenant des plans et des objectifs dans le cadre d'un travail conjoint entre les deux continents dans le domaine de l'agriculture.

R. I.

• Le président zimbabwéen réitère le soutien de son pays à la lutte du peuple sahraoui

Le président de la République de Zimbabwe, Emmerson Mnangagwa a réitéré le soutien total de son pays à la lutte du peuple sahraoui et à son droit à la liberté et l'indépendance, rappelant que la position de son pays émanait de l'unité de la position des pays de la Communauté de l'Afrique australe et de l'Union africaine (UA), en faveur du parachèvement de la décolonisation du Sahara occidental. La déclaration du Président Mnangagwa est intervenue lors d'une audience qu'il a accordée au nouvel

ambassadeur sahraoui pour la remise des lettres de créance. Selon le rapport de l'Agence de presse sahraouie (SPS) sur le sujet, Emmerson Mnangagwa, a invité à cette occasion, l'Union africaine (UA) à s'investir dans la poursuite du soutien à la cause sahraouie et à œuvrer à mettre un terme au pillage des ressources naturelles du Sahara occidental. De son côté, le nouvel ambassadeur sahraoui a salué la position de soutien adoptée par la République de Zimbabwe qui est liée,

a-t-il dit, par de relations diplomatiques solides avec la République sahraouie, rappelant que la cause sahraouie demeure une question de décolonisation et que le peuple sahraoui vit en exil depuis plus de 40 ans. L'ambassadeur sahraoui avait remis une copie de ses lettres de créance au ministre zimbabwéen de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Murwira qui assure l'intérim du ministre des Affaires étrangères, Sibusiso Moyo. Murwira a réitéré, à son tour, la

position de son pays en faveur de la lutte juste du peuple sahraoui. Le nouvel ambassadeur sahraoui auprès du Zimbabwe a occupé, de 2016 à 2018, le poste de directeur du département Afrique au ministère sahraoui des Affaires étrangères, et le poste de directeur du département de l'information au sein du même ministère, de 2014 à 2016. Il a occupé aussi le poste de conseiller durant plusieurs années.

Ahsene Saaid / Ag.

Tensions Téhéran-Washington

Nouvelle crise au Moyen-Orient

La décision du président des Etats-Unis, Donald Trump, de renoncer à une frappe militaire contre l'Iran, après que celui-ci ait abattu un drone américain dans la mer du Golfe, a permis d'éviter une nouvelle crise «potentiellement dévastatrice» au Moyen-Orient, a indiqué, ce dimanche, le journal Washington Post sur son site Internet.

«Le refus de Trump d'aller de l'avant jeudi avec une frappe militaire (contre l'Iran) pour abattre un drone dans le Golfe persique a permis d'éviter une nouvelle crise potentiellement dévastatrice au Moyen-Orient», a écrit le journal, alors que l'Iran et ses forces alliées s'apprétaient à exercer des représailles contre les Etats-Unis. Selon le *Washington Post*, le Président Trump a appelé à la baisse des tensions avec l'Iran samedi et plaidé pour un nouveau départ au sujet des discussions sur le nucléaire iranien tout en remerciant Téhéran pour sa «sage» décision de ne pas abattre un avion américain militaire avec du personnel à bord. Trump, s'adressant aux journalistes avant de partir pour Camp David samedi, a déclaré qu'il souhaitait faire de grandes choses pour l'adversaire de longue date. «L'Iran veut redevenir une nation riche. Faisons en sorte que l'Iran redeviennent grand», a déclaré Trump cité par le média. Toutefois, le président américain n'a montré aucun intérêt à alléger les sanctions et a même promis plus, bien que l'Iran insiste pour que celles-ci soient levées avant tout dialogue.

En dépit des affirmations répétées des Etats-Unis et de l'Iran selon lesquelles ils ne cherchent pas la guerre, l'escalade et la multiplication des incidents dans la région du Golfe font craindre qu'une étincelle ne mette le feu aux poudres.

Dans ce contexte, Aaron David Miller, ancien diplomate américain et négociateur dans plusieurs administrations démocrates comme républicaines, la décision «juste» de Trump de ne pas lancer de frappes ne fait que repousser le problème, elle ne le résout pas. «Sans de réels efforts pour essayer de mettre de l'ordre dans les relations désastreuses USA-Iran, une escalade militaire n'est qu'une question de temps», a-t-il tweeté. Pour rappel, la destruction d'un drone de l'US Navy par l'Iran a provoqué de nouvelles tensions entre les deux pays. L'Iran affirme que le drone abattu se trouvait dans son espace aérien, ce que dément Washington, provoquant ainsi une vive réaction du président américain qui a affirmé que Téhéran avait commis une «énorme erreur».

Vendredi, Donald Trump a affirmé avoir annulé à la dernière minute des frappes de représailles contre trois sites iraniens pour éviter un lourd bilan humain tandis que l'état-major américain a affirmé que le drone n'avait «violé l'espace aérien iranien à aucun moment durant sa mission». Selon le commandement central des forces américaines, le drone a été abattu par un missile sol-air iranien au-dessus du détroit d'Ormuz. Ce détroit est un point de passage stratégique pour l'approvisionnement mondial en pétrole.

Deux tankers avaient été attaqués le 13 juin en mer d'Oman, environ un mois après des actes de sabotage contre quatre navires dont trois pétroliers à l'entrée du Golfe. Les Etats-Unis ont imputé ces attaques, qui n'ont pas été revendiquées, à l'Iran, ce que ce dernier ne cesse de démentir. De son côté, l'Iran a averti les Etats-Unis que la moindre attaque contre son territoire aurait des conséquences dévastatrices pour leurs intérêts dans la région.

Appels à «une désescalade urgente»

Dans le contexte de tensions croissantes entre Téhéran et Washington, le ministre d'Etat britannique chargé du Moyen-Orient, Andrew Murrison, a entamé, ce dimanche, une visite à Téhéran où il a entamé des discussions avec des officiels iraniens, d'après la télévision d'Etat. Cette visite éclair est destinée, selon Londres, à demander «une désescalade urgente» entre Téhéran et Washington. Selon le Foreign Office, Murrison, qui doit être reçu par le ministre des Affaires étrangères adjoint Abbas Araghchi, doit aussi exprimer la préoccupation de Londres devant «le rôle joué par Téhéran dans la région et sa menace de cesser de respecter l'accord sur le nucléaire auquel le Royaume-Uni reste pleinement attaché». Les tensions entre Washington et Téhéran ne cessent de monter depuis le retrait américain en mai 2018 de l'accord international sur le nucléaire iranien (conclu à Vienne en 2015) suivi du rétablissement de lourdes sanctions américaines contre l'Iran, qui privent ce pays des bénéfices économiques qu'il attendait retirer de ce pacte. La Grande-Bretagne est avec la France et l'Allemagne l'un des trois Etats européens parties à l'accord de Vienne.

Par ailleurs, les Emirats arabes unis ont, eux aussi, exhorté, dimanche, au dialogue pour réduire les tensions croissantes dans le Golfe, en particulier entre les Etats-Unis et l'Iran. «Les tensions dans le Golfe ne peuvent être réglées que par des moyens politiques», a écrit sur Twitter le ministre d'Etat émirati aux Affaires étrangères, Anwar Gargash. «La crise qui se prépare depuis longtemps exige (...) de trouver des solutions politiques par le dialogue et les négociations», a-t-il insisté, estimant par ailleurs que la participation des acteurs régionaux était «importante pour parvenir à des solutions durables».

Entretiens à Téhéran d'un ministre britannique

Le ministre d'Etat britannique chargé du Moyen-Orient, Andrew Murrison, est à Téhéran dimanche, où il a entamé des discussions avec des officiels iraniens dans un contexte de tensions croissantes entre la République islamique et Washington. La télévision d'Etat a diffusé sur internet en fin de matinée des images de la rencontre entre Murrison et Kamal Kharrazi, ancien ministre des Affaires étrangères, aujourd'hui président du Conseil stratégique des relations internationales, qui dépend du ministère des Affaires étrangères. Londres avait annoncé, samedi, l'envoi de Murrison pour une visite éclair destinée à demander «une désescalade urgente» entre Téhéran et Washington. Selon le Foreign Office, Murrison, qui doit être reçu par le ministre des Affaires étrangères adjoint, Abbas Araghchi, doit aussi exprimer la préoccupation de Londres devant «le rôle joué par Téhéran dans la région et



sa menace de cesser de respecter l'accord sur le nucléaire auquel le Royaume-Uni reste pleinement attaché». Les tensions entre Washington et Téhéran ne cessent de monter depuis le retrait américain en mai 2018 de l'accord international sur le nucléaire iranien (conclu à Vienne en 2015) suivi du rétablissement de lourdes sanctions américaines contre l'Iran, qui privent ce pays des bénéfices économiques qu'il attendait retirer de ce pacte. Elles se sont encore accrues depuis que l'Iran a abattu jeudi un drone américain. Téhéran affirme que le drone a violé son espace aérien, ce que dément Washington. La Grande-Bretagne est avec la France et l'Allemagne l'un des trois Etats européens parties à l'accord de Vienne.

Merkel appelle à une solution politique au différend Iran-États-Unis et met en garde contre l'isolationnisme

La chancelière allemande Angela Merkel a déclaré, samedi, que le monde doit œuvrer à un règlement pacifique du différend entre l'Iran et les Etats-Unis et a mis en garde contre l'isolationnisme. «Je pense que la solution politique ne doit pas seulement être considérée comme un espoir. Il faut y travailler avec le plus grand sérieux», a dit Mme Merkel samedi lors d'un rassemblement des églises protestantes, à Dortmund. Les tensions dans la région du Golfe se sont aggravées après les attaques de deux pétroliers dans le golfe d'Oman. Les Etats-Unis ont accusé l'Iran d'avoir perpétré ces attaques, mais l'Iran a démenti ces allégations. L'Iran a également abattu un drone militaire américain. Ensuite, le président des Etats-Unis Donald Trump a approuvé une frappe aérienne contre l'Iran, mais l'a annulée. Le conflit fera partie des dossiers évoqués lors du sommet du G20 au Japon la semaine prochaine, a dit Mme Merkel, ajoutant que l'Allemagne peut contribuer à faire

avancer l'idée qu'elle préconise, c'est-à-dire une solution politique et diplomatique. La chancelière allemande a également mis en garde ceux qui s'isolent de la communauté internationale.

Elle n'a cité aucun pays mais elle a toujours critiqué la décision de Trump de retirer son pays de l'accord sur le nucléaire iranien et de l'Accord de Paris sur le climat. Elle a dit qu'aucun pays ne peut à lui seul relever les défis mondiaux du 21^e siècle. «Dans certaines régions, il semble que la méfiance soit devenue la politique du gouvernement (...) Si la confiance ne fait pas partie des fondations, la politique internationale ne peut pas réussir», a-t-elle souligné.

Abou Dhabi appelle à des solutions politiques

Les Emirats arabes unis ont appelé, ce dimanche, au dialogue pour réduire les tensions croissantes dans le Golfe, en particulier entre les Etats-Unis et l'Iran après la destruction par Téhéran d'un drone américain. «Les tensions dans le Golfe ne peuvent être réglées que par des moyens politiques», a écrit sur Twitter le ministre d'Etat aux Affaires étrangères, Anwar Gargash. «La crise qui se prépare depuis longtemps exige (...) de trouver des solutions politiques par le dialogue et les négociations», a-t-il insisté. Le responsable émirati, a par ailleurs estimé que la participation des acteurs régionaux était «importante pour parvenir à des solutions durables». Selon l'Iran, le drone américain abattu jeudi avait décollé des Emirats arabes unis. En signe de protestation, le chargé d'affaires émirati a été convoqué au ministère iranien des Affaires étrangères à Téhéran. La tension entre l'Iran et les Etats-Unis n'a cessé de monter ces derniers mois et la multiplication des incidents dans le Golfe fait craindre un embrasement.

A. S.

Inde

Le gouvernement rejette le rapport américain sur la liberté de religion

Le gouvernement indien a rejeté, ce dimanche, le dernier rapport annuel du département d'Etat américain sur la liberté de religion, estimant qu'une «entité étrangère» n'avait aucune crédibilité à se prononcer «sur l'état des droits constitutionnels de (ses) citoyens».

«L'Inde est fière de ses valeurs laïques (...) La Constitution indienne garantit les droits fondamentaux de tous ses citoyens, y compris de ses minorités», a réagi le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Raveesh Kumar, dans un communiqué relayé par des médias. Pour le porte-parole, «il est largement admis que l'Inde est une démocratie dynamique où la Constitution protège la liberté de religion et où la gouvernance démocratique et l'Etat de droit favorisent et protègent davantage les droits fondamentaux». «Nous pensons qu'aucune entité/gouvernement étranger n'est qualifiée pour se prononcer sur l'état des droits constitutionnels de nos citoyens», a-t-il poursuivi.

Les États-Unis

Lancement des cyberattaques contre l'Iran

Les Etats-Unis ont lancé cette semaine des cyberattaques contre des systèmes de lancement de missiles et un réseau d'espionnage iraniens, après la destruction par Téhéran d'un drone américain, ont rapporté, samedi, des médias américains. Le président américain Donald Trump a annulé à la dernière minute des frappes programmées contre l'Iran après la destruction de ce drone de surveillance le 20 juin. Il a en revanche autorisé secrètement des représailles sous forme de cyberattaque contre les systèmes de défense iraniens, ont affirmé Yahoo! News et le *Washington Post*.

Selon le *Washington Post*, une des cyberattaques a visé des ordinateurs servant à contrôler des lancements de missiles et de fusées. Selon Yahoo! News, l'autre attaque informatique a frappé un réseau d'espionnage chargé de surveiller les passages de navires dans le détroit d'Ormuz. D'après le

Washington Post, ces cyberattaques, planifiées depuis plusieurs semaines, avaient été initialement proposées par les militaires américains comme riposte contre les attaques mi-juin contre des pétroliers dans le détroit d'Ormuz.

Washington accuse l'Iran de ces attaques, alors que Téhéran nie toute implication. Le ministère américain de la Défense s'est refusé à tout commentaire concernant ces attaques.

En 2010, Téhéran avait déjà accusé les Etats-Unis et Israël d'avoir, en pleine crise sur le nucléaire iranien, créé le puissant virus informatique Stuxnet, qui avait infecté plusieurs milliers de ses ordinateurs et bloqué les centrifugeuses utilisées pour l'enrichissement de l'uranium.

Donald Trump a annoncé samedi de nouvelles sanctions «majeures» dès lundi contre l'Iran, qui a pour sa part averti les Etats-Unis de la moindre attaque contre son territoire.

Asie

Les dirigeants de l'ASEAN adoptent la Déclaration de Bangkok sur la lutte contre les débris marins

Les dirigeants des membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) ont adopté, samedi, lors du 34^e Sommet de l'ASEAN, la Déclaration de Bangkok sur la lutte contre les débris marins dans la région de l'ASEAN. Conformément à la Déclaration de Bangkok, les dirigeants sont convenus d'encourager une approche intégrée de la terre à la mer pour prévenir et réduire les débris marins, de renforcer les lois et réglementations nationales de même que la coopération régionale et internationale, notamment en matière de dialogue politique et de partage d'informations. La déclaration a également indiqué que ces dirigeants encourageront des solutions innovantes pour renforcer les chaînes

de valeur des plastiques et améliorer l'efficacité des ressources, renforcer les capacités de recherche et l'application des connaissances scientifiques, accélérer les activités de plaidoyer et les actions visant à accroître la sensibilisation et la participation du public. Les dirigeants ont salué le Cadre d'action de l'ASEAN sur les débris marins de la réunion ministérielle spéciale de l'ASEAN sur les débris marins, tenue le 5 mars, et encouragé les Etats membres de l'Association à le mettre en oeuvre dans les meilleurs délais. Selon le cadre d'action également publié samedi, les Etats membres de l'ASEAN ont reconnu qu'il est urgent d'agir et ont réalisé des progrès notables dans la lutte contre les débris marins.

Le cadre comprend quatre domaines prioritaires, à savoir l'appui aux politiques et la planification, la recherche, l'innovation et le renforcement des capacités, la sensibilisation du public, l'éducation et le rayonnement, et la participation du secteur privé.

Le 34^e Sommet de l'ASEAN de deux jours a débuté, samedi, à Bangkok par une réunion des ministres des affaires étrangères des pays membres, suivie de la session plénière du 34^e Sommet de l'ASEAN, entre autres manifestations.

L'ASEAN, créée en 1967, regroupe le sultanat de Brunei, le Cambodge, l'Indonésie, le Laos, la Malaisie, le Myanmar, les Philippines, Singapour, la Thaïlande et le Vietnam.

Journée internationale des veuves

L'ONU appelle à ne pas abandonner ces femmes

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, et la Directrice exécutive d'ONU-Femmes, Phumzile Mlambo-Ngcuka, ont appelé, hier, à l'occasion de la Journée internationale des veuves célébrée le 23 juin, à ne pas abandonner ces femmes qui rencontrent souvent de grandes difficultés économiques et sont laissées pour compte.

«**E**n l'absence de protection sociale et juridique, les moyens dont disposent les veuves (revenus, économies de toute une vie) sont souvent trop faibles pour leur permettre d'échapper à la pauvreté. Même dans les pays où une pension de retraite décente est assurée, les femmes âgées sont beaucoup plus susceptibles que les hommes d'être pauvres», a déclaré Guterres dans un message. C'est pourquoi, a-t-il souligné, les services sociaux sont particulièrement importants pour les veuves qui vivent seules ou ont besoin de soins gériatriques. Dans de nombreux pays, les femmes ne jouissent pas des mêmes droits successoraux que les hommes et peuvent être dépossédées de leurs terres, de leurs biens, voire de leurs droits, y compris celui de voir leurs propres enfants. Selon le responsable de l'ONU, «il importe également de lutter contre la marginalisation, la maltraitance et la violence que subissent les veuves dans certaines sociétés, y compris les atteintes et le harcèlement sexuels ou le remariage forcé, notamment en s'attaquant aux normes qui servent à justifier la violence et les pratiques coutumières discriminatoires». La situation des veuves est particulièrement difficile en période de conflit ou en cas de catastrophe naturelle : leur nombre augmente, les destructions et les déplacements les rendent plus vulnérables encore et la pro-

tection sociale et juridique est souvent précaire. Des veuves peuvent être dépossédées de leurs biens. La cheffe d'ONU-Femmes a rappelé, pour sa part, que «lorsque la valeur d'une femme dépend de la présence d'un mari, le veuvage peut forcer les femmes à quitter complètement les structures familiales, les rendant particulièrement vulnérables à la pauvreté multidimensionnelle, à la solitude et à l'isolement». Les femmes en situation de pauvreté sont plus susceptibles de souffrir du veuvage dès le départ, en raison de la différence d'âge plus grande entre les conjoints des ménages pauvres ou ce que favorise souvent des pratiques néfastes comme le mariage des enfants et de la faible espérance de vie des hommes en situation de pauvreté. «Bien qu'elles soient présentes en grand nombre dans toutes les sociétés, ces femmes n'en sont pas moins invisibles et ne bénéficient que d'un faible soutien face aux défis auxquels elles font face», a souligné Phumzile Mlambo-Ngcuka. Selon elle, il existe une série de mesures évidentes que les gouvernements peuvent adopter, notamment en orientant leurs efforts stratégiques vers la sécurité du revenu et la participation économique des personnes les plus vulnérables et les plus exposées à la pauvreté, qu'elles que les veuves. Par exemple, les États membres peuvent mettre en œuvre et renforcer l'engagement qu'ils ont pris à la 65^e session de la



Commission de la condition de la femme en mars 2019, soit celui d'investir dans les politiques et programmes axés sur la famille, notamment pour veiller à la mise en œuvre de mesures appropriées pour protéger et aider les femmes, notamment dans les cas de veuvage, par exemple pour

l'accès à l'ensemble de services sociaux et à la justice...». «Le respect de ces engagements sera essentiel pour que les veuves puissent vivre dans la dignité et l'autonomie, partout dans le monde», a conclu la cheffe d'ONU-Femmes.

A. S.

Mali

Le Président Keïta rencontre de grandes personnalités chargées de conduire le dialogue politique

Le président malien, Ibrahim Boubacar Keïta, a rencontré, ce samedi après-midi, quatre grandes personnalités chargées de conduire le dialogue politique inclusif au Mali dans le cadre de l'accélération de la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation nationale issu du processus d'Alger et signé à Bamako, ont rapporté, hier, des médias locaux. Le chef de l'État malien a reçu en audience le 22 juin les membres du Triumvirat chargés de conduire le dialogue politique inclusif au Mali et l'ambassadeur Cheick Sidi Diarra, président du comité d'organisation qui va assurer la préparation matérielle et scientifique du dialogue politique, ont précisé les mêmes

sources. C'est la première fois que le Président Keïta reçoit ces quatre grandes personnalités ensemble depuis leur nomination le 7 juin 2019 lors d'un Conseil des ministres extraordinaire, a-t-on indiqué à Bamako. Le dialogue politique inclusif portera sur l'ensemble des sujets d'intérêt national, notamment les réformes institutionnelles, les réformes politiques, les réformes institutionnelles et sécuritaires, le nouvel élan accélérateur du processus de mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation nationale issu du processus d'Alger et signé à Bamako. «Avec sa main tendue à tous ses frères, camarades politiques de tous bords et en appelant au sursaut

national pour régler définitivement les nombreux problèmes auxquels notre pays est confronté, le président malien entend trouver une solution définitive participative pour le retour rapide du Mali dans le concert des nations», selon des observateurs. Pour rappel, les personnalités chargées de conduire le processus du dialogue politique inclusif sont : le Pr Baba Akhib Haidara, médiateur de la République, Ousmane Issoufi Maïga, ex-Premier ministre et Aminata Dramane Traoré, ex-ministre et l'ambassadeur Cheick Sidi Diarra du Comité d'organisation pour la préparation matérielle et scientifique du dialogue politique.

Syrie

L'armée coupe les routes d'approvisionnement des terroristes dans le nord du pays

L'armée syrienne s'attache à couper toutes les routes d'approvisionnement des terroristes dans un triangle de zones rurales du nord de la Syrie, a rapporté, hier, le journal syrien *Al Watan*. D'après la même source, «la tactique consiste à assécher les ressources des terroristes pour saper leur détermination et affaiblir leurs forces dans ces zones rurales situées dans les provinces de Hama, d'Idleb et d'Alep». Elle a été décidée alors que les terroristes tentent fébrilement de reconquérir leurs territoires perdus, ajoute-t-il. Citant des sources militaires, *Al Watan* a rapporté que la défense antiaérienne de l'armée syrienne avait abattu un drone équipé de missiles lancé par des éléments armés dans la province de Hama.

Les avions de combat gouvernementaux ont également frappé des positions de la coalition terroriste «Hayat Tahrir Al Cham», qui comprend l'ex-Front Al Nosra lié au réseau terroriste Al Qaïda, dans les zones rurales du nord de la province de Hama et celles situées dans le sud et le sud-est de la province d'Idleb. Ces frappes aériennes visent également en profondeur des positions tenues par les rebelles dans les zones rurales de l'ouest et du sud-ouest de la province d'Alep, selon le journal. Les avions syriens ont également visé des dépôts d'armes de l'ex-Front Al Nosra à l'ouest de la ville d'Alep, a-t-on indiqué de même source, en ajoutant qu'elles frappaient aussi des livraisons d'armes des terroristes entre Alep et les zones rurales de la province de Hama. Plusieurs régions rurales des provinces de Hama, d'Idleb et à l'ouest d'Alep font partie de l'accord de désescalade conclu par la Russie et la Turquie en septembre 2018. Mais celui-ci n'a pu entrer en vigueur en raison de l'arrivée de groupes liés à Al Qaïda dans la province d'Idleb. Ceux-ci ont commencé à attaquer des positions militaires gouvernementales au lieu de se retirer de la zone désignée qui englobe Idleb, les zones rurales des provinces de Hama et d'Alep, ainsi que les régions montagneuses de l'est de la province de Lattaquié.

Soudan

Le mouvement de contestation accepte une proposition éthiopienne sur la transition

Les représentants du mouvement de contestation au Soudan ont accepté, ce samedi, une proposition du médiateur éthiopien, Mahmoud Drir, visant à former une instance majoritairement composée de civils pour assurer une transition politique, alors que le bras de fer se poursuit avec l'armée au pouvoir.

«Nous pensons que notre acceptation de cette proposition est un pas majeur pour réaliser les objectifs de la révolution qui sont liberté, paix et justice», a indiqué à des journalistes un de ces représentants, Babiker Faiçal. «Cela mettra notre pays sur le bon chemin vers une période de transition qui aboutira à une démocratie durable», a-t-il ajouté. Le Conseil militaire, qui tient les rênes du pays depuis que le Président Omar El Béchir a été destitué le 11 avril après 30 ans au pouvoir, sous la pression de la rue, doit encore donner sa réponse à cette proposition avancée par l'émissaire éthiopien Mahmoud Drir. Après plusieurs mois de manifestations, le Soudan est toujours le théâtre de tensions entre le Conseil militaire de transition et les principales forces de la contestation qui exigent le transfert immédiat du pouvoir aux civils. Des négociations entre les parties en conflit ont été suspendues le 20 mai, chaque camp voulant prendre la tête d'une future instance de transition. Le 3 juin, le sit-in des manifestants devant le siège de l'armée à Khartoum a été violemment dispersé par des hommes armés en tenue militaire, exacerbant davantage la crise qui secoue le Soudan. Au moins 128 personnes ont été tuées dans l'opération et la répression qui s'est poursuivie les jours suivants, selon des médecins proches de la contestation.

Les autorités, contestent ce bilan et ont avancé le chiffre de 61 morts, et le Conseil militaire a assuré ne pas avoir ordonné la dispersion du sit-in. Depuis, l'Éthiopie voisine a intensifié ses efforts pour tenter de résoudre la crise politique au Soudan.

La proposition éthiopienne prévoit une instance de transition constituée de 15 personnes, avec 8 civils et 7 militaires. Sur les 8 civils, 7 seraient issus de l'Alliance pour la liberté et le changement (ALC), fer de lance de la contestation, selon cette proposition qui «confirme les accords précédents» conclus avec l'armée, a affirmé un autre représentant des protestataires, Amjad Farid. À l'issue de longues négociations, les représentants de la contestation et les militaires au pouvoir s'étaient mis d'accord, avant la rupture des pourparlers le 20 mai, sur une période de transition d'une durée de 3 ans. Ils avaient également convenu d'un Parlement de transition constitué de 300 sièges, dont les deux tiers réservés à l'ALC. «Ce n'est pas possible qu'ils prennent 67% (du Parlement) pour contrôler le peuple», a estimé, ce samedi, le numéro deux du Conseil militaire, le général Mohammed Hamdan Daglo. «Ce n'est pas possible qu'eux seuls imposent leurs opinions», a continué le général, dit «Hemeidti», dans un discours depuis un village au nord-ouest de Khartoum où il était en déplacement. Depuis les incidents du 3 juin, la mobilisation des manifestations faiblit, d'autant plus que les redoutés paramilitaires des Forces de soutien rapide (RSF) sont déployés à tous les coins de rue. Ces forces paramilitaires sont accusées par les contestataires et des ONG d'avoir dispersé le sit-in dans le sang.

Maroc

Joe Biden refuse des dons de lobbyistes proches de Rabat et du Qatar

La campagne du candidat pour les primaires démocrates aux États-Unis, Joe Biden, a remboursé deux dons offerts par un lobbyiste engagé par le Maroc et le Qatar pour avoir enfreint à la politique de l'ancien vice-président américain qui interdit le financement de sa campagne par des lobbyistes. Joe Biden, à la tête des sondages pour la présidentielle de 2020, a reçu une donation de 2.800 dollars versée par le lobbyiste Jay Footlik enregistrée par le ministère de la Justice américain comme représentant des ambassades des deux pays. L'équipe de campagne de Biden a précisé sur son site Internet qu'elle n'acceptait pas les dons consentis par des lobbyistes fédéraux, y compris ceux enregistrés comme agents étrangers à l'instar de Footlik. Un des porte-paroles de Biden a précisé que la campagne rejeterait les financements qui sont à l'encontre

de la politique du candidat démocrate. Ce rejet intervient dans un contexte d'une grande vigilance à l'égard des lobbyistes américains engagés par des pays étrangers. Près d'une douzaine de candidats aux primaires démocrates ont rejeté ces financements. En mars, la candidate Kamala Harris a dû rembourser deux financements versés par des lobbyistes proches de la Jordanie et des Bermudes. Jay Footlik est partenaire de Richard Smotkin, un autre lobbyiste engagé par le Maroc. En janvier il a rejoint sa firme «ThirdCircle». Il a lieu de rappeler que Richard Smotkin a été recruté par l'ambassade du Maroc à Washington en récompense de ses services rendus après avoir organisé la visite au Maroc de l'ancien chef de l'agence américaine de protection de l'environnement (EPA), Scott Pruitt. Ce déplacement à Rabat s'est transformé l'an-

née dernière en scandale qui a fait l'objet d'une enquête approfondie aux États-Unis, lorsque le *Washington-Post* a révélé que Smotkin, un lobbyiste payé par un Gouvernement étranger, avait fixé l'agenda d'une visite officielle. Smotkin aurait poussé le chef de l'EPA à s'engager sur des dossiers qui n'entrent pas dans le cadre de ses missions. Scott Pruitt a discuté avec le Gouvernement marocain de projets de GNL, alors qu'il n'est que le chef de l'agence chargée de la protection de l'environnement. Pruitt, qui était sur la sellette en raison de son train de dépenses élevé, a été accusé «de servir des intérêts diplomatiques marocains». Le chef de l'EPA a fini par démissionner en juillet dernier sous le poids des accusations.

Ahsene Saaid / Ag.

Cancer

L'introduction des médicaments innovants en Algérie accuse du retard

La chef d'unité Homme au Centre Pierre et Marie Curie Alger, le Pr Esma Kerboua a déploré le retard enregistré dans l'introduction de l'immunothérapie sur le marché local, et ce, en dépit de son enregistrement, en juin 2018, par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

« Destinée à une catégorie précise de cancéreux, l'immunothérapie devait être introduite courant 2019, mais les malades n'ont pas encore bénéficié de ce traitement », a affirmé la spécialiste en marge de la 2^e édition du séminaire nord-africain sur trois types de cancers (poumons-sein-prostate) «2nd Oncology Summit North Africa 2019». Et d'ajouter que : «Ce traitement est l'une des innovations scientifiques dont l'efficacité a été prouvée en terme de prise en charge de certains types de cancers et qui a donné de bons résultats dans les pays développés». Rappelant l'enregistrement de près de 2900 nouveaux cas de cancer de poumons au niveau national chaque année, Kerboua a souligné que ce type de cancer qui, au cours des dernières années, touchait principalement les hommes, présente un taux élevé chez les femmes qu'elles soient fumeuses ou non, à cause du tabac et d'autres facteurs liés à l'environnement. Concernant le tabagisme, facteur principal du cancer des bronches, le Pr Kerboua a déploré dans son intervention la faible application sur le terrain des textes de loi promulgués pour prévenir ce phénomène, citant à cet égard la loi sanitaire de 2018 et les différents décrets ministériels. S'appuyant sur des études réalisées par le ministère de la Santé, l'intervenante a rappelé que ce type de cancer est répandu, en particulier, chez la tranche d'âge (+60), relevant, d'après d'autres études, que la première cigarette est consommée dès l'âge de 6 ans et que 13% des élèves du cycle moyen sont des fumeurs, avant d'insister sur «la prévention et la lutte contre le tabac». Par ailleurs, le Pr Kamel Benakila, spécialiste en chirurgie onco-urologique à l'Établissement hospitalo-universitaire (EHU) Mohamed Lamine-Debaghine

(ex-Maillot) de Bab El Oued (Alger) a affirmé que «l'amélioration des moyens de dépistage a contribué au dépistage précoce du cancer de la prostate», rappelant, dans ce cadre, le rôle du plan national de lutte contre le cancer et les efforts des associations scientifiques dans la mise en place d'un protocole de traitement pour le dépistage de ce genre de cancer à partir de 50 ans et plus. Appelant les membres des familles ayant enregistré des cas de ce cancer à se faire dépister dès l'âge de 45 ans en vue d'éviter sa propagation, il a affirmé que le traitement de ce type de cancer au premier stade avait donné des résultats très encourageants grâce à la chirurgie et la radiologie, deux techniques bien maîtrisées par les spécialistes algériens. Rappelant le taux d'atteinte de ce type de cancer qui varie entre 13 et 14 100 000 habitants au niveau national, le même intervenant a souligné que le cancer de la prostate occupait la 4^e place dans la liste des cancers répandus en Algérie après les cancers du colorectal, des poumons et de l'estomac. Le Pr Marc Denis, spécialiste en biochimie et biologie moléculaire et le Pr Jean-François Morère, spécialiste d'oncologie médicale, (France) ont qualifié les nouveautés scientifiques ayant couronné récemment le Congrès international du cancer de «très encourageantes», notamment l'immunothérapie, considérée comme une nouvelle technique de renforcement de l'immunité du corps et parmi les techniques médicales de pointe qui cible la cellule cancéreuse qui touche les bronches. Ce genre de traitement innovant n'a pas contribué seulement à prolonger de 6 fois l'espérance de vie du patient, mais sert de référence pour les scientifiques pour développer, sur le long terme, des traitements anti-cancer.

Yasmine Derbal

Coopération algéro-tunisienne dans le domaine de la Protection civile

Une réunion de coordination conjointe tenue hier



Dans le cadre de la coopération algéro-tunisienne dans le domaine de la protection civile, une réunion de travail s'est tenue hier entre les institutions des wilayas frontalières organisée au niveau de la wilaya d'El Tarf, en présence du Directeur général de la Protection civile, le colonel Bourrelaf Boualem et son homologues tunisien, ainsi que les responsables locaux et centraux des wilayas frontalières. Cette réunion technique d'évaluation à été programmé suite à la réunion du comité technique mixte pour la coopération dans le domaine de la protection civile, en plus pour la mise en œuvre des recommandations émanant de la première réunion des responsables des wilayas frontalières entre les deux pays, qui s'est tenu le mois d'octobre de l'année dernière

en Tunisie. Lors de cette rencontre également, les responsables des deux institutions, mettrons en œuvre les mécanismes d'accord et de partenariat du programme d'échange et de formation dans le domaine de la gestion des risques courants et majeurs.

- programmer des visites à l'école nationale de la Protection civile au profit des responsables tunisiens (formation de base, simulateur de gestion des crises, simulateur des feux forêts).
- programmer des visites à l'Unité nationale d'instruction et d'intervention, (voir les différentes équipes spécialisées).
- programmer des visites au Centre national de coordination des opérations (gestion et coordination des interventions).
- Programmer des exercices pratiques et des manœuvres concernant les différents risques.

Cette rencontre vise à poursuivre et élargir la coopération entre les deux institutions, en particulier dans le domaine de la formation de base et des équipes spécialisées, ainsi que les mesures préventives, notamment l'information préventive de proximité relative à la prévention des risques majeures.

N. I.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

MINISTÈRE DES RESSOURCES EN EAU

DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU DE LA WILAYA DE BORDJ BOU-ARRERIDJ

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE D'UN MARCHÉ

Conformément aux dispositions des articles 45 et 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 14 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la direction Des ressources en eau de la wilaya de Bordj Bou Arreridj (Code fiscal N° 09903401900827), informe tous les soumissionnaires que le projet portant la réalisation de :

1. Achèvement de l'assainissement de Aouine Zrregua - commune de Medjana.
2. Achèvement de l'assainissement de Fassalou - commune de Medjana.
3. Achèvement de l'assainissement d'Oued Mahdi - commune de Hasnaoua.
4. Achèvement de l'assainissement d'Oued El Gaid - commune de Hasnaoua.
5. Extension du réseau d'assainissement à travers la commune d'El Annasser - commune d'El Annasser.
6. Extension du réseau d'assainissement à travers la commune de Ghailassa - commune de Ghailassa.
7. Extension et réhabilitation du réseau d'assainissement des centres Chania et Blimour centre - commune de Blimour.
8. Etude et réalisation, prolongement et raccordement des rejets final à centre chania (première tranche) - commune de Blimour.
9. Réalisation du réseau d'assainissement des centres : Zdair, cotta et thania - commune de Bordj Ghedir.
10. Réalisation du réseau d'assainissement des centres : Dachra et Safia - commune de Bordj Ghedir.
11. Achèvement de l'assainissement d'Oued Lakhder - commune d'El Hammadia.
12. Achèvement de l'assainissement de Hailala - commune d'El Hammadia.
13. Achèvement de l'assainissement de Mechta Fatima - commune d'El Hammadia.
14. Réalisation du réseau d'assainissement El Rbiate - commune d'El Hammadia.
15. Extension du réseau d'assainissement du centre Beni Meglat - commune de Khellil.
16. Extension du réseau d'assainissement du centre Bessebassa - commune de Khellil.
17. Réalisation du réseau d'assainissement Ouled H'eine - commune de Tixter.
18. Réalisation du réseau d'assainissement du centre El Brimat - commune de Ben Daoud.
19. Rénovation du réseau d'assainissement du village Ras El Oued.
20. Extension du réseau d'assainissement des centres Bir Djilla et Bir L'hlou - Commune de Ain Tassera.

Et après évaluation des offres du projet sus Indiqué par la commission compétente, le marché a été attribué provisoirement Comme suit :

N°	ENTRPRISES	PROJET	MONTANT	DELAIS	Code fiscal
01	BENHDOUGA ALI B.B.ARRERIDJ	Achèvement de l'assainissement de Aouine Zrregua - commune de Medjana.	14.581.962.50	11 MOIS	197334040050047
02	BENSADI SOFIANE B.B.ARRERIDJ	Achèvement de l'assainissement de Fassalou - commune de Medjana.	14.318.080.00	10 MOIS	199034040026242
03	MOKHTAR AHDOUNA KHALED B.B.ARRERIDJ	Achèvement de l'assainissement d'Oued Mahdi - commune de Hasnaoua.	14.637.000.00	06 MOIS	198834001044331
04	KACHATE ISMAEL SETIF	Achèvement de l'assainissement d'Oued El Gaid - commune de Hasnaoua.	19.624.290.00	10 MOIS	170190200410158
05	AFFASA HAMZA B.B.ARRERIDJ	Extension du réseau d'assainissement à travers la commune d'El Annasser - commune d'El Annasser.	16.044.770.00	08 MOIS	198134010284332
06	BODACHE FATEH B.B.ARRERIDJ	Extension du réseau d'assainissement à travers la commune de Ghailassa - commune de Ghailassa.	17.213.000.00	06 MOIS	198434010110838
07	BEN MERZOUK MOKHTAR B.B.ARRERIDJ	Extension et réhabilitation du réseau d'assainissement des centres Chania et Blimour centre - commune de Blimour.	12.691.350.00	60 JOURS	153342403629122
08	SARL HYDRO TECHNIQUA MECHRI B.B.ARRERIDJ	Etude et réalisation, prolongement et raccordement des rejets final à centre chania (première tranche) - commune de Blimour.	15.624.700.00	06 MOIS	00153412001451
09	BEN MERZOUK MOKHTAR B.B.ARRERIDJ	Réalisation du réseau d'assainissement des centres : Zdair, cotta et thania - commune de Bordj Ghedir.	13.076.910.00	60 JOURS	153342403629122
10	SNC ALLAI ET RAHAL SETIF	Réalisation du réseau d'assainissement des centres : Dachra et Safia - commune de Bordj Ghedir.	25.531.450.00	07 MOIS	000719300001662
11	SNC SALAMA ET LEBIBET B.B.ARRERIDJ	Achèvement de l'assainissement d'Oued Lakhder - commune d'El Hammadia.	14.726.250.00	90 JOURS	0011340190013160
12	EURL SERDA DAJHNI AHMED B.B.ARRERIDJ	Achèvement de l'assainissement de Hailala - commune d'El Hammadia.	14.125.300.00	06 MOIS	0002340111001279
13	FAR MEBAREK B.B.ARRERIDJ	Achèvement de l'assainissement de Mechta Fatima - commune d'El Hammadia.	26.100.270.00	10 MOIS	197134010139046
14	BELKHIRI ABDELHALIM B.B.ARRERIDJ	Réalisation du réseau d'assainissement El Rbiate - commune d'El Hammadia.	22.595.125.00	12 MOIS	198934220031432
15	SARL KALJINE B.B.ARRERIDJ	Extension du réseau d'assainissement du centre Beni Meglat - commune de Khellil.	12.209.400.00	06 MOIS	001634310011953
16	SARL KALJINE B.B.ARRERIDJ	Extension du réseau d'assainissement du centre Bessebassa - commune de Khellil.	11.745.300.00	06 MOIS	001634310011953
17	ABED YAKOUB SETIF	Réalisation du réseau d'assainissement Ouled H'eine - commune de Tixter.	13.308.960.00	05 MOIS	198119280062916
18	BENHDOUGA ALI B.B.ARRERIDJ	Réalisation du réseau d'assainissement du centre El Brimat - commune de Ben Daoud.	13.339.900.00	10 MOIS	197334040050047
19	EURL SERDA DAJHNI AHMED B.B.ARRERIDJ	Rénovation du réseau d'assainissement du village Ras El Oued.	29.977.290.00	08 MOIS	0002340111001279
20	/	Extension du réseau d'assainissement des centres Bir Djilla et Bir L'hlou - Commune de Ain Tassera.			INFRUCTUEUX

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Bordj Bou Arreridj dans un délai de (10) Jours à compter de la date de la première parution du présent avis.

Les autres soumissionnaires intéressés sont invités à se rapprocher des services de la Direction de l'Hydraulique au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Sudoku

8			3	5				
		3		1	6	9		8
2		5	4					
			6	5			7	
5								9
	1			4	3			
					4	5		6
3		2	1	6		4		
			5		9			2

Codes

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
										X		

Qui recherche le plaisir

14	15	16	17	18	19
G	H	B	F	D	M

6	8	2	3	1	4	1	6		2	8	4	9	1
1	10	8	7		1	11	1	4	5	9	3	12	7
2	8	10	3	13	13	8	14	1		15		7	1
5	7	3	9	1		16	8	13	13	1	13	13	1
	14	5	3	9	8	6	3	13	9	1		5	
4	5	6	1		10	5	7	1		13	1	6	17
12	3	1		4	1	2		6	8		7	1	1
18	1	13	13	1	6	9	1		13	4	3		6
1	13		10		9	12	19	16	1	6	1	8	5
9		2	3	2	1		2	1	6	3	19	1	1
1	2	3	4	5	6	3	1	7		16	1	6	13
7	12	9	1	6		12	9	12	7	13		3	
5	6	3		1	7		6	3	12		13	1	4
1	9	1	9	1		16	1	9	1	10		7	8

Une chanson de Roch Voisine

1	10	10	1		8		2	1	5	6		18	1
13		15	3	6	12	7	18	1	10	10	1	13	

Pêle-mêle

Le pétale supérieur de la corolle des orchidées

--	--	--	--	--	--	--

- | | | |
|-----------|-----------|---------|
| ABSTRAIT | ENJOLER | NEUTRE |
| ALPAGA | ENTEE | NOURRIR |
| BASER | ESPAGNOL | POESIE |
| CARTOON | FIBREUX | RAJEUNI |
| CHARGEUR | GIROUETTE | RESTANT |
| DEMONTAGE | GOYAVE | TEINT |
| DOIGTIER | INSINUE | TRESSER |
| ECALER | LARDEE | VANNE |
| EMMENAGER | LECHEE | VETUSTE |

A	G	A	P	L	A	E	T	R	N	E	L	L	R	G
R	I	R	R	U	O	N	U	E	E	O	N	E	A	O
E	B	E	E	E	I	R	U	N	N	S	S	N	G	Y
L	E	G	I	E	G	T	U	G	I	A	S	I	A	A
O	C	A	T	N	R	A	A	E	B	S	R	E	X	V
J	A	N	G	E	U	P	T	S	G	O	N	U	R	E
N	R	E	I	E	S	E	T	N	U	R	E	I	E	T
E	T	M	O	E	E	R	J	E	O	R	A	H	L	U
L	O	M	D	L	A	T	T	A	B	M	C	H	A	S
P	O	E	S	I	E	T	N	I	R	E	E	E	C	T
T	N	A	T	S	E	R	F	E	L	A	R	D	E	E

Mots fléchés

SONT EN FONCTIONNEMENT VAGABOND	ENTÊTÉS ALLÉGÉ, DÉCHARGÉ	ABSTRAIT	NAVRANT, CONSTERNANT	McQUEEN INTIME COMPOSANT D'UN TOUT	ÊTRE BIEN OUVERT FERAS ATCHOUM	RÉCIPIENT DE PLAGE
			CÉLÈBRÉES			
T.T.C.		RÉFLÉCHIE, RÉVÉRBERÉE				
OUVRAGE DE CANAL			HAUSSERA PLIA LA PAGE			
RÈGLES SUR TABLE FLEUR DE LA ROYAUTE		ÉTÊTER SUPPORTS D'AUTO			CAFÉ SANS EXCITANT	
	APOLOGIE, LOUANGE			NOTRE-DAME		QUI RUINE
PRÉLEVAS ÉQUIDÉ QUI BRAIT		NOUER DE NOUVEAU CHANTEUSE FRANÇAISE				
	RÉUNION D'ÉLUS PARTIES D'HEURE			MONNAIE D'EUROPE DIRIGE UNE ARME		
CONSA-CRÉES	VILLE D'ITALIE			PAS IMAGINAIRE TIGES À ÉPINES		
			FIT UNE SÉLECTION OPPOSÉ DU PLAFOND			FABRIQUÉE À L'USINE
MÂCHOIRES D'ÉTABLI	BIGARRAS POMPER		QUI A DE GROS OS RASSURÉ			
		REHAUSSÉ CRAQUA, NE PUT RÉSISTER			EU CON-NAISSANCE CORNEMUSE	
JALON, MARQUE	STÈRE EN SYMBOLE NIVELA	BRUIT SEC		TOUCHE DE RAPPEL THYMUS EXQUIS		
			RÉPÊTE TOUJOURS GENRE DE HOUPPE			
RESTES ALLONGÉ À TRAVERS		ESQUISSE FULMINE, ROUSPÊTE				ELLE A UN ONCLE
	UNE LIME ACTION DE GAGNER			QUI EST À LUI (LE) PÉRIODES CYCLIQUES		
UN JEU D'ENFANT OPÉRATION AU LOTO		DIRIGERA SES PAS SE SENT		EFFACEUR DE PLIS	O	BRONZÉ
			REPLI DE FUMÉE HÉROS DE SPIELBERG			
PETITE GRENOUILLE VERTE	ABSURDE				ACTINIUM RÉDUIT	
				PRATIQUE RITUELLE		

Solutions

Mots codés

B	T	U	B	E	S	A	C	E	R	I	F
O	N	D	E	N	F	E	R	T	I	L	I
E	R	S	E	R	B	A	S	T	A		
E	M	O	U	S	S	E	S	F			
N	E	T	A	R	I	E	N	S	B	E	
A	I	E	C	O	B	V	A	G	E	S	E
P	O	R	T	J	Q	I	T	E	T	U	
T	E	N	T	A	T	I	V	E	S		
M	U	S	E	M	T	H	E	R	A	N	
E	T	A	T	S	E	C	R	E	T	E	
H	C	O	N	T	R	E	S	I	G	N	E
C	A	P	A	T	T	I	R	A	N	T	
A	N	I	M	A	T	E	U	R			
S	A	P	I	N	E	R	E	C	A	R	T

Mots fléchés

D	E	S	S	E										
M	U	E	T	E	A	I	M	A	D	E				
H	A	T	I	S	O	N	S	M	A	L				
G	A	T	E	A	U	B	A	I	N	E	N	A		
E	C	L	O	T	A	U	I	N	E	N	E			
A	N	C	I	E	N	G	R	E	S	I	L	L		
A	N	C	I	E	N	S	S	O	R	A				
H	I	C	P	L	A	I	S	O	R	A				
V	A	L	U	R	I	O	S	C	A	R				
B	U	E	S	S	E	N	E	A	N	S	E			
A	U	S	S	I	E	D	E	N	S	E				
A	T	E	R	I	E	N	T	A	T	L	I	E		
D	E	R	I	E	Z	O	E	U	R	T				
R	E	P	A	R	A	O	E							

Sudoku

6	4	3	1	8	2	7	9	5
8	1	5	6	7	9	4	3	2
7	9	2	5	4	3	8	6	1
3	6	4	2	5	7	9	1	8
9	5	1	4	6	8	2	7	3
2	7	8	3	9	1	6	5	4
5	2	9	7	3	4	1	8	6
4	3	7	8	1	6	5	2	9
1	8	6	9	2	5	7	3	4



NUMEROS UTILES

Numéros Verts

- Police : **1548**
- Gendarmerie nationale : **1055**
- Sonelgaz : **3303**
- Alerte kidnapping : **104**
- Personnes en difficulté ou en détresse : **1527**
- SOS Sécurité : **112**
- SOS Santé : **115**

Urgences

- SAMU : **021 23 50 50**
- Police : **17**
- Protection civile : **14**
- Gendarmerie nationale : **021 96 42 22**
- Sapeurs-Pompiers : **021 71 14 14**
- Sûreté de la wilaya d'Alger : **021 73 00 73**
- Centre antipoison : **021 97 98 98**
- Centre des grands brûlés : **021 63 29 95**
- Institut Pasteur : **021 67 25 02**

Hôpitaux

- CHU Mustapha : **021 23 35 35**
- CHU Ait Idir : **021 97 98 00**
- CHU Ben Aknoun : **021 91 21 63**
- CHU Beni Messous : **021 93 15 50**
- CHU Kouba : **021 28 33 33**
- CHU Bab El Oued : **021 96 06 06**
- CHU Bologhine : **021 95 82 24**
- CHU El Kettar : **021 96 48 97**
- HCA Ain Naâdja : **021 54 05 05**
- Hopital Tixeraine : **021 55 01 10**
- Hopital Zéralda : **021 32 63 94**
- Centre Pierre et Marie Curie : **021 23 66 66**

Compagnies Aériennes

- Air Algérie : **021 74 24 28**
- Tassili Airlines : **021 50 98 58**
- Aigle Azur : **021 50 91 91**
- Air France : **021 98 04 04**

Dépannages

- Gaz : **021 68 44 00**
- Electricité : **021 68 55 00**
- Service des eaux : **021 67 50 30**

Radios

- Chaîne I : **021 21 48 37**
- Chaîne II : **021 69 11 70**
- Chaîne III : **021 48 15 15**
- Radio El Bahdja : **023 70 99 99**
- Jil FM : **021 69 27 27**
- ENRS : **021 69 34 03/06**

Services

- Algérie Télécom : **100**
- Serveur vocal chèques postaux : **1530**
- Seaal : **3394**
- Scouts musulmans algériens : **3033**
- Association algérienne de psychiatrie : **1512**
- Réclamations : **18**
- Renseignements / Réveil : **19**
- Télégramme : **13**

Hôtels - Alger

- Hôtel El Djazaïr : **026 21 80 80**
- Hôtel El Aurassi : **021 74 82 52**
- Hôtel Hilton : **021 21 96 96**
- Hôtel Sheraton : **021 37 77 77**
- Hôtel Mercure : **021 24 59 70**
- Hôtel Ibis : **021 98 80 20**
- Hôtel Albert Premier : **021 73 65 06**
- Hôtel Safir : **0551 42 58 48**
- Hôtel El Riadh : **021 45 23 58**
- Hôtel Mazafran : **021 32 00 00**
- Hôtel AZ Zéralda : **023 32 55 89**
- Hôtel Oasis - Kouba : **021 77 04 04**
- Hôtel New Day - Kouba : **023 77 47 47**
- Hôtel Mouflon d'Or : **021 54 25 62**

Hôtels - Sud

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa : **029 89 46 20**
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa : **029 81 60 50**
- Hôtel Tahat - Tamanrasset : **029 31 21 21**
- Hôtel Gourara - Timimoun : **049 90 26 27**
- Hôtel Touat - Adrar : **049 96 99 33**

- 08h00** : Bonjour d'Algérie
- 09h30** : Clips algériens
- 10h00** : Djourouh El Hayet
- 10h30** : Hamouda Oua El Ayada
- 11h00** : Canal Foot
- 12h00** : Journal en français
- 12h25** : Santé Mag

- 14h05** : Foussoul El Hayet
- 14h50** : Diasporama
- 16h00** : Black Jack
- 16h30** : El Mamalike El Talate
- 17h00** : Start Up
- 17h25** : Hamouda Oua El Ayada
- 18h00** : Journal en amazigh

- 18h25** : Page spéciale CAN 2019
- 19h00** : Journal en français
- 19h25** : Banate E'thalatine
- 20h00** : Journal en arabe
- 20h45** : Le souffle de la steppe
- 21h45** : Le sultan de l'eau
- 23h35** : Abdelkader Chaou



22h10 : New York Unité Spéciale

Le comique Josh Galloway donne une représentation dans une université. Connue pour ses blagues sur le viol, il est conspué par un groupe de jeunes féministes. En sortant du spectacle, l'une d'entre elles est agressée par deux «fans» de l'humoriste...



21h35 : Dr House

House participe à une journée de présentation des métiers devant des enfants de 10 ans. Lors de son discours, il raconte certaines anecdotes choquantes et personnelles qui mettent l'institutrice mal à l'aise. Il évoque, notamment les difficultés qu'il traverse...



20h00 : Papa ou maman

Mariés depuis 15 ans, Vincent et Florence Leroy décident de divorcer. Ces deux quadragénaires modernes aux vies bien remplies ont pris cette décision d'un commun accord et veulent avant tout que le divorce se passe harmonieusement...



19h55 : Violette Nozière

À Paris, au début des années 1930. Violette Nozière, 18 ans, vit dans un logement exigu entre un père tendre, mais étouffant et une mère qui rêve pour elle d'ascension sociale. Dès qu'ils ont le dos tourné, la jeune fille, maquillée et élégamment vêtue de noir...



20h15 : Code 211

De retour d'Afghanistan, quatre mercenaires s'apprentent à dévaliser une banque. Dans le même temps, Mike Chandler, policier veuf et proche de la retraite, patrouille en voiture avec à son bord, son coéquipier - qui est également son gendre - et un jeune garçon...



22h00 : Vol MH 370
Que s'est-il vraiment passé ?

Le 9 mars 2014, un Boeing 777 de la Malaysia Airlines, qui devait relier Kuala Lumpur à Pékin, disparaissait mystérieusement avec à son bord 239 personnes. Détournement, accident, missile... plusieurs hypothèses ont circulé pour apporter...



19h50 : Football / Suède-Canada

Derrière les États-Unis, champions du monde en titre, la Suède de Stina Blackstenius avait l'expérience pour prendre la 2^e place du groupe F. Les Suédoises, médaillées d'argent aux JO 2016 endossent le rôle d'outsiders dans le tournoi et visent les quarts de finale. Le Chili,...



19h45 : Grande enquête

Au travers du portrait d'Elizabeth II, plus ancien monarque régnant au monde, BFM TV retrace l'histoire de la dynastie Windsor.



Hôtel - Béjaïa

- Hôtel Les Hammadites : **0776 88 22 38**

Hôtel - Tizi-Ouzou

- Hôtel Lalla Khedidja : **0795 22 65 77**

AEROPORTS

- Houari Boumédiène - Alger : **021 50 91 91**
- Ahmed Ben Bella - Oran : **041 59 10 77**
- Mohamed Boudiaf - Constantine : **031 81 01 24**
- Rabah Bitat - Annaba : **038 52 01 59**
- Mostepha Ben Boulaid - Batna : **023 77 01 10**
- 8 Mai 1945 - Sétif : **0651 88 73 66**

Hôtels - Est

- Hôtel Antar - Béchar : **049 81 71 63**
- Hôtel Kerdada - Bou Saâda : **035 53 39 04**
- Hôtel Le Caïd - Bou Saâda : **035 53 43 94**
- Hôtel Zaïd - Hassi Messaoud : **0660 20 88 20**
- Hôtel La Gazelle d'Or - El Oued : **032 11 89 02**
- Hôtel Marriott - Constantine : **035 53 39 04**
- Hôtel Ibis - Constantine : **031 99 20 00**
- Hôtel Cirta - Constantine : **031 92 19 80**
- Hôtel Le Majestic - Annaba : **038 86 54 54**
- Hôtel El Mountazah - Annaba : **038 65 24 12**
- Hôtel El Hidhab - Sétif : **036 51 41 34**

Hôtels - Ouest

- Hôtel Sheraton - Oran : **041 59 01 00**
- Hôtel Royal - Oran : **041 29 17 17**
- Hôtel Ibis - Oran : **041 98 23 00**
- Hôtel Renaissance - Tlemcen : **043 40 11 11**
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen : **043 27 71 21 à 25**
- Hôtel Ziri - Ghazaouet : **043 32 30 25**

Handi-basket Les Algériens vice-champions arabes

La sélection algérienne de handi-basket (messieurs) a été battue en finale du 3^e Championnat arabe des nations par son homologue marocain et pays organisateur 62 à 44, samedi soir à Agadir. Les hommes de Mustapha Brahimi avaient réalisé un sans-faute pour atteindre le stade final de la compétition, dominant successivement en poule l'Égypte (69-49), le Koweït (54-53), l'Irak (63-61) et ce même Maroc (69-67). En demi-finales, les vice-champions arabes ont écarté de leur chemin l'Égypte sur le

score de 66 à 64. La médaille de bronze du tournoi est revenue à l'Irak, vainqueur de l'Égypte lors de la petite finale par 58-43. Le 1^{er} tour de ce rendez-vous s'est déroulé sous forme de mini championnat à l'issue duquel les quatre premiers du classement ont composé leurs billets pour les demi-finales. La compétition a été organisée par la Fédération royale marocaine des sports pour personnes handicapées sous l'égide de l'Union arabe des sports pour handicapés.

Bilal C.



Championnats arabes juniors de cyclisme (sur piste et sur route)
L'Algérie présente avec quatre athlètes en Égypte

Quatre cyclistes (juniors/filles) représenteront l'Algérie aux prochains Championnats arabes (sur piste et sur route), prévus à la fin de l'année 2019 en Égypte. Il s'agit de Yasmine Bouzenzen, Nesrine Houili, Loubna Zerifi et Nesrine Si Yakoub, sous la direction de l'entraîneur Nesrine Touabti Madani, qui sera secondée par le mécanicien Abdelkrim Touabti. La sélection nationale entrera en stage bloqué, ce dimanche, à Rouiba, où elle travaillera jusqu'au premier juillet prochain, pour préparer cet événement. Les quatre juniors travailleront aux côtés de quatre (seniors/dames), qui, elles préparent les prochains Jeux africains, prévus au mois d'août à Rabat (Maroc). Il s'agit de Racha Belkacem Benounane, Aïcha Tihar, Yasmine El Meddah et Lydia Kasmi. «Les juniors gageraient à travailler aux côtés des seniors» a estimé la coach Nesrine Touabti Madani.

Championnat d'Algérie de badminton Le CASA Mohammadia domine la compétition

Le Club Amel Mohammadia (CASAM) de la wilaya d'Alger s'est adjugé le titre de champion d'Algérie par équipes de la 4^e édition du championnat de badminton après avoir dominé le classement des finales juniors et seniors (messieurs et dames) disputées, ce samedi, à la salle omnisports des frères chahids «Zouat» de la commune de Ferdjioua (Mila). Lors de cette compétition, qui s'est déroulée sur deux jours, le CASAM s'est imposé face au onze clubs participants, ce qui lui avait permis de décrocher le championnat

de badminton par équipes de la saison 2018-2019. Au total, 62 sportifs (messieurs et dames), représentant sept wilayas et répartis sur sept équipes messieurs et cinq équipes dames ont pris part à ce championnat. La 2^e place du classement est revenue aux clubs «Afak Oulad Mousa» (Boumerdès) chez les dames et «Madala» de Béjaïa chez les messieurs, tandis que la 3^e place a été décrochée par les clubs «Madala» de Béjaïa chez les dames et «Afak Oulad Mousa» (Boumerdès) chez les messieurs.

La 3^e place de l'épreuve «double» a été obtenue par les équipes «Amel Souk El Ténine» de Béjaïa chez les dames et «le club sportif de badminton de Ferdjioua de Mila» chez les messieurs. «La 4^e édition de ce championnat d'Algérie de badminton, qui s'est invitée pour la première fois dans la commune de Ferdjioua de la wilaya de Mila, s'est déroulée dans de bonnes conditions et constitue une réussite», a déclaré le président de la FABa, Zbiri

Amine Messaoud. L'objectif de l'organisation de ce championnat dans les wilayas de l'intérieur du pays est de faire connaître cette discipline sportive et d'élargir davantage sa diffusion, a assuré le même responsable, soulignant que cette compétition entre dans le cadre de la préparation des athlètes de l'équipe nationale en prévision des Jeux africains qui auront lieu du 22 au 31 août prochain au Maroc.

B. C.

Circuit national jeunes (15-18 ans) Benosmane et Felloussa remportent la 4^e étape à Oran

Les jeunes tennismen Benosmane Abdelkrim (CTM Tlemcen) et Felloussa Ahlem (RC Biskra) ont remporté la 4^e étape du circuit national de la catégorie 15 et 18 ans, déroulée ce week-end à Oran. Benosmane s'est imposé en finale contre Soltani Brahim (Haï Essalem-Oran), tandis que Felloussa l'a emporté contre Cherif Ines (Coos 2000) dans cette épreuve organisée par le Nadi Ennasr d'Oran sur les courts du complexe sportif de l'ASPTT. Trente-deux athlètes, dont 15 filles, représentant les Ligues de Biskra, Annaba, Alger, Aïn Defla, Tlemcen et Oran ont pris part à ce tournoi, soulignant-on. Le directeur du tournoi, Lashah Djilali, s'est déclaré satisfait du niveau ayant marqué cette 4^e étape, relevant au

passage la nette progression des jeunes des équipes de la Ligue oranaise dont la plupart sont confrontées actuellement à un problème de taille, à savoir le manque de court d'entraînement après la fermeture du club de Tennis au quartier Essalem pour travaux de réaménagement. Pour sa part, le président de la Ligue oranaise de la discipline, en l'occurrence, Djemai Tedjini, s'est dit impressionné par le niveau des deux finales, d'autant qu'elles ont opposé quatre éléments de l'équipe nationale des jeunes. La 5^e et dernière étape du circuit national des jeunes est prévue pour les 19 et 20 juillet prochain à Annaba. Il s'agira de la dernière étape avant le Master, soit l'ultime tournoi de la saison.

B. C.

Jeux Africains 2019 L'Algérie présente avec 11 cyclistes à Rabat

Onze cyclistes (7 messieurs et 4 dames) représenteront l'Algérie aux prochains Jeux Africains, prévus en août 2019 à Rabat (Maroc). Il s'agit d'Azzedine Lagab, Mohamed Daïd, Abderaouf Bengayou, Oussama Cheblaoui, Seif-Eddine Yebka, Mohamed Amine Nehari et Mohamed Ouitis chez les messieurs, ainsi que Racha Belkacem Benounane, Aïcha Tihar, Yasmine El Meddah et Lydia Kasmi chez les dames. La sélection masculine est encadrée par l'entraîneur Chérif Merabet, secondé par le mécanicien Abdelwahab Merrah et le soigneur Abdennor Kerrar. Elle se trouve actuellement dans la forêt de Tikjda, dans la wilaya de Bouira, où elle effectue un stage bloqué d'une dizaine de jours pour préparer cet événement continental. De son côté, la sélection (seniors/dames) est encadrée par Nesrine Touabti Madani, secondée par le mécanicien Abdelkrim Touabti. Elle entrera en stage bloqué, ce dimanche, à Rouiba, pour un micro-cycle de préparation «d'une durée de 8 jours».

Coupe d'Afrique sur piste L'Algérie présente avec 13 athlètes à Abuja

Treize cyclistes (7 seniors et 6 juniors) représenteront l'Algérie à la prochaine d'Afrique sur piste, prévue du 26 au 28 juillet 2019 à Abuja (Nigeria). Il s'agit de Hamza Yacine, Abdelghani Fellah, El Khacib Sassane, Ayoub Kerrar, Nadjib Assal, Ismaïl Lalouchi et Mahdi Hamza chez les seniors, ainsi que Youcef Boukhari, Seddik Benganif, Abderazak Amari, Hamza Amari, Ryad Gouri et Zaki Boudar chez les juniors. Pour bien préparer cette compétition, les 13 internationaux algériens effectueront un stage bloqué du 26 juin au 2 juillet à Annaba, sous la direction du coach Abdelbasset Hannachi, qui sera secondé par le soigneur Rachid Bouali et le mécanicien Abderahmane Bourezza. «Les entraînements se dérouleront aussi bien sur route que sur le vélodrome du stade Chabou d'Annaba».

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA D'ILLIZI

DIRECTION DE LA FORMATION
ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS

CITÉ POSTE - F - ILLIZI

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Conformément l'article 65 alinéa 02 au décret présidentiel N° :15-247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, et des délégations de service public.

La Direction de la Formation et de l'Enseignement Professionnels de la wilaya illizi Capacités minimales n° 002/2019 paru dans la presse nationale écrite en date du 18/04/2019 Concernant le projet Pour : Réalisation d'un Institut National Spécialisé de Formation Professionnelle (INSEP) 300 PF/120 Lits à Illizi Lot 07: Réalisation L'espace sportif (Matiko) et Agriculer

Suite au procès-verbal de jugement des offres en date du 19/06/2019, la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels annonce l'attribution provisoire du marché à l'entreprise selon les critères d'évaluation des offres prévues au cahier des charges mentionné au tableau ci dessous.

L'intitulé du projet	Entreprise N° fiscal	Montant de l'offre en TTC	Note Technique /60	Offre Financière	Délai
Réalisation d'un Institut National Spécialisé de Formation Professionnelle (INSEP) 300 PF/120 Lits à Illizi Lot 07: Réalisation L'espace sportif (Matiko) et Agriculer	ETB GRAND TRAVAUX PUBLICS BATIMENT ELECTRICITE HYDRAULIQUE (MAZAR RAMDANE) 1 978 1521 00943 26	16 874 783,10	45.50/60	Moins Disant	06 Mois

Aussi, et conformément à l'article 82 alinéa 03 du décret présidentiel n° :15-247 du 16/09/2015 les soumissionnaires concernés pourront introduire leurs recours dans 10 jours à compter de la première parution de cet avis sur la presse, auprès de la commission des marchés compétente, aussi les soumissionnaires intéressés peuvent se rapprocher du service contractant au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

USM Alger

L'AG, comme une lettre à la poste

L'AG, qui s'est tenue hier, s'est terminée avec l'approbation des bilans moral et financier pendant que la direction a tenu à rassurer sur le montant des dettes du club qui aurait été exagéré.

Après avoir obtenu le feu vert de l'actionnaire majoritaire du club, la SSPA/USMA a annoncé l'ouverture du capital de manière officielle, ainsi que l'approbation des bilans moral et financier pour l'exercice précédent à l'unanimité. Une bonne nouvelle qui devrait rassurer les Usmistes qui étaient inquiets par rapport à la situation actuelle du club. Franchissant une étape importante avant la venue d'un nouvel investisseur pour succéder aux patrons de l'ETRHB, la direction de l'USMA avance lentement, mais sûrement et ouvre la voie aux éventuels investisseurs qui souhaitent injecter de l'argent dans les caisses du club et succéder aux Haddad qui ne comptent plus poursuivre leur mission à la tête du club. Les actionnaires qui ont pris part à cette assemblée ont tenu à rassurer l'opinion publique et particulièrement les supporters de l'USMA quant à l'arrivée d'un investisseur avec lequel la direction négocie toujours, ce qui a d'ailleurs été confirmé lors de la conférence de presse animée juste après l'assemblée générale. Ainsi, la formation de Soustara s'apprête à ouvrir une nouvelle page en attendant de connaître le nom de l'entreprise (privée ou étatique) qui récupérera le flambeau et qui sera appelée à faire aussi bien

que les Haddad qui auront ramené des titres aux Rouge et Noir ou mieux en décrochant un trophée africain qui reste le seul objectif pas encore atteint par l'USMA et qui doit maintenant viser plus haut étant donné que localement, le club a déjà remporté tout ce qu'il y avait à remporter. L'ambition doit grandir et être à la hauteur des attentes des supporters, ce qui place déjà la barre assez haute pour le prochain patron du club que les Algérois attendent de connaître avec impatience.

L'ex-Nahdiste Lyès Oukkal s'engage pour deux saisons

L'ex-défenseur central du NA Hussein Dey, Lyès Oukkal, s'est engagé pour 2 saisons avec l'USM Alger, a annoncé, samedi, sur les réseaux sociaux le club champion d'Algérie en titre. «Le défenseur central du NAHD, Lyès Oukkal, qui a passé les tests médicaux, jeudi, s'est officiellement engagé avec l'USMA jusqu'en 2021», a publié la direction des Rouge et Noir sur sa page facebook. Oukkal (28 ans) est la 2^e recrue officielle du club cet été, après le jeune latéral gauche de l'USM Annaba, Anis Khemaïssia, qui s'était engagé quelques jours plus tôt, pour



une durée de 3 ans. Le recrutement d'Oukkal est destiné à renforcer l'axe de la défense, fragilisé par le départ d'Ayoub Abdellaoui et

Farouk Chafaï, alors que Khemaïssia (20 ans) est appelé à concurrencer Redouane Chérifi sur le couloir gauche. **Bessa N.**

USM Bel-Abbès

Garder l'entraîneur et réviser les salaires des joueurs, les priorités du nouveau président

La nouvelle direction de l'USM Bel-Abbès, présidée par Abbès Morceli, tablera sur le maintien de l'entraîneur Sid-Ahmed Slimani en prévision de la saison prochaine durant laquelle la masse salariale des joueurs sera revue à la baisse, a-t-on appris, ce dimanche, de ce club de Ligue 1 de football. A peine avoir été intronisé aux commandes de la société sportive par actions (SSPA) lors de la réunion du Conseil d'administration, tenue samedi soir, Abbès Morceli, le président du club sportif amateur (CSA), a pris attache avec l'entraîneur Slimani pour le convaincre de poursuivre l'aventure avec la formation de la Mekerra qu'il lui a évité la relégation en fin d'exercice passé après l'avoir rejoint lors des dernières journées. Selon le nouveau président de la SSPA, qui occupe le poste provisoirement,

Slimani a donné son accord pour rester, en attendant de trancher d'une manière définitive lors de la réunion entre les deux hommes programmée dans les heures à venir, a-t-il assuré. Le même responsable a reconnu la difficulté de la mission qui l'attend, notamment sur le plan financier surtout que le club croule sous les dettes. Cette situation le pousse désormais à revoir à la baisse la masse salariale des joueurs, en attendant que les démarches entreprises par le wali de Sidi Bel-Abbès pour convaincre une entreprise économique publique de reprendre la SSPA/USMBA dans un avenir proche, a-t-il poursuivi. Le successeur d'Abdelghani El Hennani, dont la démission a été approuvée lors de cette réunion du conseil d'administration, a estimé, en outre, qu'il était aussi nécessaire de convaincre les

cadres de l'équipe à remplir, surtout que les observateurs préviennent d'ores et déjà contre une saignée au sein de l'effectif d'El Khedra cet été. L'un des plus anciens joueurs de l'équipe, en l'occurrence, Abdessamad Bououa, a déjà déposé ses valises à la JS Kabylie. Interdit aussi de recrutement, la direction de l'USMBA prendra attache dans les jours à venir avec la Chambre de résolution des litiges (CRL) pour entamer les procédures de règlement des dettes des joueurs ayant saisi cette instance en vue justement d'autoriser le club à faire son mercato estival, a encore précisé Abbès Morceli, qui vise à faire démarrer les préparatifs de la nouvelle saison dès le 1^{er} juillet prochain pour être prêt pour le coup d'envoi du championnat fixé pour la mi-août.

B. N.

US Orléans

Karim Ziani met un terme à sa carrière

En fin de contrat à l'US Orléans, club qu'il avait rejoint à l'été 2016 (92 matches toutes compétitions confondues, 11 buts), Karim Ziani a décidé de mettre un terme à sa carrière à l'âge de 36 ans. Le milieu de terrain international algérien (62 sélections) a choisi de raccrocher les crampons après une longue réflexion afin de «se tourner vers une nouvelle carrière pour transmettre ce que le football a pu lui apporter durant de longues années», peut-on lire sur le site officiel du club du centre de la France. Passé par Troyes, Lorient, Sochaux et Marseille, le Fennec va poursuivre son aventure dans le Loiret puisqu'il a paraphé un bail de 5 ans pour officier en tant qu'éducateur dans le Centre de Formation du club de Ligue 2. L'ancien joueur de Wolfsbourg qui a entamé sa carrière internationale avec les Verts en 2003 (match amical face à la Belgique), a disputé deux CAN (2004 et 2010) ainsi que le Mondial 2010 en Afrique du Sud.

ES Sétif

Les fans font le forcing pour faire tomber Hamar

Comme rapporté dans nos précédentes livraisons, le directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya de Sétif est sur le point de boucler les procédures relatives à l'organisation d'une assemblée générale extraordinaire, prévue mercredi au niveau du siège du club sis la cité Tlydjène. Suite à la pression qui ne cesse de monter au fil des jours, notamment de la part des supporters qui exigent le départ du président Hassen Hamar et tous les autres dirigeants, les autorités locales ont réagi en décidant d'organiser une AG extraordinaire qui permettra peut-être au club de continuer à fonctionner le plus normalement du monde, particulièrement en cette période de l'année avec la préparation de l'exercice sportif prochain. Une AG extraordinaire, sur laquelle on mise beaucoup, du côté des supporters, pour évincer réglementairement le boss ententiste via un retrait de confiance. Une procédure qui fait son chemin et dont on n'écarte pas la possibilité qu'elle soit à l'ordre du jour tout comme les bilans moral et financier de la saison qui vient de s'achever. «Seule l'assemblée générale du club est habilitée à décider de l'avenir du président Hamar», avait d'ailleurs déclaré le wali de Sétif Mohamed Belkateb à l'adresse des quelques

supporters qu'il avait reçus mercredi dernier après un énième sit-in devant le siège de la wilaya. Ces derniers s'activent, à ce titre, pour constituer une association des supporters afin d'avoir le droit de participer aux travaux de l'AG et également au vote. «On a entamé les procédures pour la formation d'une association des supporters. On est sur la bonne voie. Ceci va nous permettre de faire partie de la composante de l'AG sur le plan réglementaire. Nous comptons faire le maximum pour mener jusqu'au bout notre action de destituer le président Hamar. Nous ferons tout pour y parvenir», nous a dit Hichem Bouaoud, ancien joueur de l'ESS et proche du club reçu par le premier responsable de la wilaya, considéré à juste titre comme l'un des farouches opposants à Hamar. «Je n'ai rien contre lui, mais il doit partir», a-t-il justifié ces manœuvres. «C'est dans l'intérêt du club. Je ne suis pas le seul à réagir de la sorte. Il y a des dizaines de milliers de fans qui exigent son départ. Il a échoué et doit par conséquent assumer les conséquences», a ajouté notre interlocuteur. Khaled Charama, un fidèle supporté reçu aussi par le wali, a indiqué, pour sa part, qu'il est temps pour Hamar de quitter la table. «On n'est pas contre sa personne.

Il a fait ce qu'il a fait. Il a réalisé de bonnes choses, mais ces derniers temps, la situation de l'équipe est devenue difficile. Trahi par ceux qui étaient avec lui, il ne peut pas continuer seul à gérer. On demande qu'il parte et laisse le club à d'autres personnes qui peuvent nous sortir d'abord de la situation actuelle et puis remettre petit à petit les choses dans l'ordre», nous a-t-il dit

Bakir se rapproche de la Tunisie

Après la fin de son aventure à l'ES Sétif le jeune ailier de 22 ans Islam Bakir se rapproche d'une première expérience hors Algérie. Les médias qataris il y a quelques jours ont évoqué dernièrement un contact avec un club du pays et le joueur mais d'après les dernières informations Bakir serait très proche de rejoindre le championnat tunisien, l'ailier qui a été contacté par le MCA en Algérie tient deux offres en provenance de Sfax et de l'Etoile du Sahel. Plusieurs sources indiquent que l'ancien joueur de l'ES Sétif aurait porté son choix sur de l'Etoile du Sahel et que le transfert devrait être officiel très rapidement.

CAN

Ces petits poucets qui étonnent et détonnent

Il est encore trop tôt pour faire un quelconque bilan ou une première lecture de ce qui se passe à la CAN, mais force est de constater que la hiérarchie a été largement mise à mal lors des premiers matches disputés en Egypte. Jusqu'à dimanche, il n'y a pas eu de rencontre facile pour les uns et les autres.

La suprématie des équipes censées être plus fortes a été superbement contestée par des petits «poucets» qui se sont admirablement défendus à l'image de l'Ouganda qui a terrassé le RDC, enregistrant pour l'anecdote sa première victoire en phase finale de la CAN depuis... 41 ans. Pour sa part, Madagascar dont c'est la première participation à ce stade de la compétition a contraint la Guinée au partage des points (2-2) et pouvait même l'emporter sans que personne trouve à redire. Le Burundi et le Zimbabwe de leur côté, ont chèrement vendu leur peau ne s'inclinant que par la plus petite des marges face à des ténors qui sont le Nigeria et l'Egypte respectivement. Ils ont évolué sans complexe, dominant parfois les débats à la grande surprise générale. Est-ce à dire que cette édition s'annonce plus équilibrée que l'on pouvait s'y attendre ? Certains spécialistes pensent à juste titre d'ailleurs, qu'il n'y a plus de petites équipes en Afrique. Ces dernières n'ayant rien à perdre se livrent corps et

âme lors du premier tout donnant du fil à retordre aux favoris. Il est vrai que plus on avancera dans la compétition, plus on retrouvera les habitués, mais ce premier tour peut être un piège pour certains d'eux. Djamel Belmadi ne s'est pas trompé en se méfiant du Kenya.

«Il n'y a plus de petites équipes en Afrique. Nous sommes plus qu'avertis. Le Kenya est capable de nous faire très mal», a-t-il prévenu avant la rencontre d'hier. En tant que technicien, il sait qu'il y a un nivellement des valeurs, car toutes les équipes ou presque sont renforcées par des joueurs évoluant au plus haut niveau. Les scores fleuves auxquels l'on assistait par le passé vont devenir plus rares. Désormais, il faut savoir gérer la compétition match par match et ne prendre aucun adversaire à la légère. L'essentiel est de pouvoir s'extirper du premier tour avec le moindre mal. Car il faut savoir que les choses sérieuses commencent avec les huitièmes de finales mais seules les équipes qui sauront ménager leur monture



y parviendront. En somme, il y a deux compétitions dans la compétition. La première consiste à sortir indemne du guépier de la 1^{re} phase.

La 2^e plus ambitieuse est de partir à la conquête du Graal. Et sur un match tout devient possible...

Ali Nezlioui

Belmadi impose le black-out



Le sélectionneur national Djamel Belmadi a décidé d'imposer un black-out total, à 24

heures de l'entrée en lice des Verts en Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 en Egypte

(21 juin – 19 juillet), dimanche face au Kenya au stade du 30 juin du Caire (21h, algériennes). Selon les règlements d'usage, la dernière séance d'entraînement devait être ouverte partiellement aux médias pendant ses 15 premières minutes, comme cela se faisait auparavant, mais le coach national a décidé de «fermer» cette ultime dans sa totalité, une manière de travailler loin des regards. Plusieurs journalistes venus couvrir cette dernière séance tenue au stade de Petrosport du Caire, ont été refoulés à l'entrée de l'enceinte, arguant la décision ferme du sélectionneur. Ce dernier galop a permis à Belmadi de mettre en place son dispositif tactique qu'il compte appliquer face aux «Harambee Stars». La presse algérienne présente au Caire pour couvrir l'événement pourra se contenter

d'assister en début de soirée (21h, locales) à la reconnaissance de la pelouse du stade du 30-Juin du Caire par les coéquipiers de Sofiane Feghouli. Concernant le onze qui sera aligné face au Kenya, Belmadi ne prévoit pas un grand chamboulement, avec la présence notamment des M'Bolhi, Atal, Mandi, Benlameri, Mahrez, ou encore Belaïli, alors que le néo-attaquant Andy Delort devrait débiter sur le banc. Rappelons que Belmadi, accompagné du nouveau capitaine Riyad Mahrez, ont animé un peu plus tôt dans la journée une conférence de presse, où ils ont insisté sur l'importance de réussir le début de la compétition. Dans l'autre match de cette poule, le Sénégal, considéré par les observateurs comme le favori du groupe, aura à cœur de confirmer son statut face à la Tanzanie (18h, algériennes).

Algérie-Kenya Retrouvailles après 22 ans

Les sélections algérienne et kényane de football vont se retrouver, ce dimanche, au Caire, après 22 ans, en match comptant pour la 1^{re} journée du groupe C de la Coupe d'Afrique des nations-2019 en Egypte (21 juin-19 juillet). Algériens et Kényans, qui s'affronteront pour la 8^e fois, connaissent une égalité parfaite lors des sept premières confrontations jouées en l'espace de 20 ans (1977-1997), avec 3 victoires, un nul et 3 défaites pour chaque team. Six de ces confrontations avaient un caractère officiel (éliminatoires CAN et Mondial) alors que la 7^e était amicale (1-0 pour le Kenya). Au cours de ces duels algéro-kényans, Mokrane Bailèche (ex-JS Kabylie) et Faouzi Benkhalidi (ex-Olympique de Médéa) avaient inscrit un doublé chacun, alors que six joueurs (Betrouni, Tlemçani, Ighili, Madjer, Zerrouki et Tasfaout) s'étaient contentés d'une seule réalisation.

Delort, binational controversé, mais déjà adopté

Naturalisé depuis peu et invité de dernière minute dans le groupe convoqué par Djamel Belmadi, Andy Delort participera bien à la compétition avec l'Algérie. Accusé d'opportunisme, l'attaquant montpelliérain a réussi ses débuts avec les Fennecs. C'est un scénario digne d'une saga. Le Franco-Algérien Andy Delort, un temps accusé d'opportunisme par les supporters les plus chauvins des Fennecs, fait finalement le bonheur de la sélection algérienne, après avoir bénéficié d'une naturalisation expresse et de l'exclusion d'un joueur dans la liste pour la CAN. A vrai dire, quoi de mieux qu'un but dès sa première sélection pour se faire définitivement adopter ? Trois jours après avoir appris sa convocation chez les Verts pour remplacer le milieu Haris Belkebla, le natif de Sète (27 ans) a offert la victoire contre le Mali (3-2), lors du dernier match de préparation. Fousseini Diawara, entraîneur-adjoint du Mali, a salué l'implication de son adversaire, et ancien coéquipier en club à Ajaccio puis Tours entre 2010 et 2014, sous ses nouvelles couleurs. «J'ai joué 5 ans avec lui. Je lui ai parlé, il va se battre, il va mourir sur le terrain pour l'Algérie. Je le connais, je l'ai vu entrer déterminé. C'est un guerrier ce joueur», a-t-il confié auprès de France Football. Comme pour déminer toute défiance à son encontre. Car avant de connaître les joies d'une première sélection, Delort, qui a des racines algériennes par l'intermédiaire de sa mère, avait médiatisé sa demande de nationalité... quelques semaines seulement avant le début de la compétition conti-

mentale. Un timing, tout sauf anodin, qui a attisé les accusations d'opportunisme. «J'ai fait toutes les démarches tout seul, cela fait un moment que je ne pense qu'à cela. J'ai vraiment envie de mouiller le maillot», s'était-il défendu sur RMC.

Pas de «petit pays dans la poche»

Interrogé sur l'appel du pied insistant de l'ancien international français des moins de 20 ans, le sélectionneur algérien Djamel Belmadi, lui-même binational, a semblé prudent au départ en mai dernier. «Il a été très actif sur sa communication et pour récupérer ses papiers. Je ne me rappelle pas, pour des renouvellements de passeports ou autre, avoir eu autant de privilèges», avait-il ironisé, sur le plateau de beIN Sports, avant de simplement dire qu'il était «sélectionnable». Pourquoi tant de précautions ? Une interview datant de 2017 et exhumée sur les réseaux sociaux, où Delort avait déclaré qu'il n'avait pas d'autre pays que la France pour prétendre jouer une compétition, a froissé l'orgueil d'une partie des supporters des Verts. A la question : «Peut-il jouer pour d'autres pays que la France ?», le joueur de culture gitane avait répondu : «La Roumanie. Non, je rigole, ce n'est pas vrai. Je n'ai rien, malheureusement. Il y en a qui ont la chance d'avoir un petit pays dans la poche. Moi, non.»

«Quand je suis allé au Maroc pour le Marrakech du Rire, j'ai croisé Hervé Renard (sélectionneur marocain, NDLR). Pour rigoler, il me dit : «Tu n'as pas un cousin ou un oncle marocain toi ? Je commence à me marrer et il ajoute : «Même un voisin, ça peut passer !»

Affaire Belkebla

L'incroyable affaire Haris Belkebla, exclu de la sélection pour avoir été vu sur Internet exhibant son postérieur derrière un de ses coéquipiers qui participait à un jeu vidéo en réseau, et son intégration réussie ont finalement fait tout oublier. «C'est une fierté pour moi d'être là, j'ai du mal à réaliser, je tremblais quand j'ai reçu l'appel téléphonique du coach», avait savouré l'attaquant de Montpellier au micro de la Fédération algérienne, juste après sa convocation. Nés dans un autre pays que celui de leur sélection, passés même pour certains en équipes de jeunes d'une autre nation avant de finalement opter pour la nationalité sportive du pays de leurs parents, les joueurs binationaux seront nombreux à animer la CAN-2019. De «l'Espagnol» Keita Baldé (Sénégal) au «Néerlandais» Hakim Ziyech (Maroc), en passant par «l'Allemand» Leon Balogun (Nigeria), le cas Delort est loin d'être isolé. Sur les 552 joueurs évoluant dans les 24 sélections en lice, 120 sont nés en Europe, dont 89 en France.

B. N.

Météo	Alger	Oran	Constantine	Béchar	Tamanrasset
Min° Max°	18°/27°	18°/26°	21°/43°	23°/41°	24°/38°
Horaires des prières	El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
Alger	03:38	12:50	16:42	20:14	21:55

Clôture de la 52^e FIA

L'intérêt porté au marché algérien de nouveau confirmé

La 52^e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA-2019), clôturée dimanche soir, a été marquée par la signature de plusieurs conventions de partenariat, confirmant ainsi l'intérêt grandissant des partenaires étrangers pour le marché algérien.

Cette édition, inaugurée, mardi dernier, par le Chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a vu la participation de plus de 500 exposants, dont 140 entreprises étrangères représentant plus de 20 pays. La FIA-2019, qui a coïncidé avec la période des vacances scolaires, a connu une grande affluence de visiteurs venus des quatre coins du pays. Placée sous le thème «Algérie : diversification économique et opportunités de partenariat en perspective», cette manifestation économique annuelle s'est étalée sur une superficie globale de 22 046 m², dont 19 880 m², animés par des exposants nationaux et 2090 m² par des étrangers. Cette édition a vu la participation de l'Allemagne,

la Turquie, la Tunisie, la Syrie, le Soudan, les Etats-Unis d'Amérique, Cuba, le Brésil, la Chine, l'Indonésie, le Sénégal, l'Afrique du Sud, l'Ethiopie, le Mali et de la France, considérés cette année comme des invités d'honneur. Les exposants individuels ont, pour leur part, représentés des firmes de nationalité italienne, tchèque, allemande, pakistanaise, française, tunisienne et égyptienne. Un programme d'animation économique, appelé «les après-midi de la FIA», touchant divers aspects de l'économie, a été organisé en marge de la Foire. Des conférences portant sur différentes thématiques ont été présentées par des experts nationaux et étrangers.

Ardjou E.



Importation de véhicules d'occasion

Le dossier est «à l'étude», assure le ministre



Le projet éventé le mois de mai dernier par le ministre du Commerce de relancer l'importation des véhicules d'occasion, notamment ceux de moins de trois ans. Saïd Djellab qui s'exprimait, samedi, a rassuré que le dossier n'était pas abandonné et qu'il était «toujours en cours d'examen». Une nouvelle qui devrait rassurer des milliers d'Algériens intéressés par cette formule d'acquisition de ce type de véhicules surtout que des rumeurs ont couru sur l'abandon de l'option. Le ministre du Commerce a en effet confirmé qu'il était chargé personnel-

lement avec son collègue des finances de faire aboutir le dossier. «Je suis chargé, avec mon collègue des Finances, d'examiner la question des véhicules d'occasion. On a démarré avec les véhicules moins de 3 ans», avait-il précisé. Saïd Djellab a par ailleurs révélé le développement des accords sur la zone de la zone de libre-échange Afrique, où 24 pays l'ont signée. Il a tout de même noté que les coûts des produits algériens devraient être étudiés, ainsi que les droits de douane considérés «très élevés».

Emblème amazigh

14 manifestants présentés devant le juge à Alger

Quatorze individus interpellés, vendredi à Alger, lors de la marche pacifique, ont été présentés, hier, devant le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed. Selon la chaîne de télévision étatique, A3, ces manifestants sont poursuivis pour «outrage à corps constitué». Ils ont été arrêtés par les forces de l'ordre lorsque celles-ci ont tenté de confisquer des «drapeaux autres que l'emblème national», c'est-à-dire l'emblème amazigh. L'ENTV fait savoir que l'une des personnes arrêtées, portait «une arme prohibée». Depuis hier, plusieurs médias, associations et citoyens ont identifié une dizaine de ces manifestants.

Droits de l'Homme

Le Parlement algérien participe à Genève aux travaux d'un forum parlementaire

Une délégation parlementaire des deux chambres (APN et Conseil de la Nation) prendra part aux travaux d'un forum parlementaire sur «l'engagement parlementaire en matière des droits de l'homme : définition des bonnes pratiques et opportunités de travail», prévu du 24 au 26 juin à Genève. Organisé par l'Union parlementaire internationale, les travaux du forum porteront sur des «études des cas de participation de parlementaires à la révision périodique globale, le rôle des instances onusiennes, la protection des droits de l'homme au niveau national : stratégie pour une forte participa-

tion parlementaire, outre le développement des outils de renforcement de l'efficacité parlementaire particulièrement les commissions des droits de l'homme». La délégation est composée du président de la Commission des Affaires juridiques, administratives, des Droits de l'Homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial, Noureddine Belatrach en tant que chef de délégation et des sénateurs Farid Gharbi et Abdelouahab Hamidouche ainsi que des membres de l'APN, Zoubida Gheurriche, Kamel Belarbi et Kamel Belkhir.



Patronat

Le FCE tient aujourd'hui son Assemblée générale pour élire son nouveau président

Le Forum des chefs d'entreprises (FCE) tient aujourd'hui à Alger son Assemblée générale ordinaire élective pour choisir son nouveau président, a-t-on appris, ce dimanche, auprès de cette organisation patronale, regroupant un grand nombre d'entreprises privées. En vertu du statut de l'organisation, la tenue de ce type d'AG est conditionnée par l'atteinte d'un quorum. Dans le cas contraire, la rencontre sera reportée pour être organisée, au plus tard,

dans les 8 jours qui suivent, a expliqué la même source. Pour rappel, Mohamed Sami Agli, est le candidat unique à la présidence du FCE, suite au retrait du 2^e candidat, Hassen Khelifati, le 21 mai passé. Agé, de 38 ans, Agli est le PDG du groupe familial AGLI, qui active principalement dans l'industrie agroalimentaire, la promotion immobilière, la construction, la distribution automobile, la logistique et le tourisme. Il succédera, en cas de son

élection, à Ali Haddad qui a quitté la présidence de l'organisation le 28 mars dernier, un peu plus d'un mois après le début des marches populaires pacifiques pour le changement et la démocratie.

Le président par intérim du Forum, Moncef Saïd Othmani, avait annoncé, pour sa part, sa démission de sa fonction le 21 mai 2019, dans une lettre adressée aux membres de l'organisation patronale.

Présidence

Fin de fonctions du directeur de l'accueil et des résidences officielles à la Présidence de la République

La Présidence de la République a annoncé, hier, dans un communiqué, qu'il a été mis fin, aux fonctions de Fouad Cheriet, en qualité de directeur de l'accueil et des résidences officielles à la Présidence de la République. «Il a été mis fin, ce dimanche, aux fonctions de Fouad Cheriet, en qualité de directeur de l'accueil et des résidences officielles à la Présidence de la République», a indiqué le communiqué.

Bulletin Météo Spécial

Chaleur caniculaire dans plusieurs wilayas du Sud et de l'Est du pays depuis hier

Une chaleur caniculaire affecte, depuis hier, 3 wilayas du Sud et 9 autres de l'Est du pays avec des températures atteignant ou dépassant localement 48 degrés Celsius pour la région sud et entre 40° et 44° C pour la région Est, indique l'Office national de météorologie (ONM) dans un bulletin météorologique spécial (BMS). «Des températures caniculaires atteignant ou dépassant 48° C sont prévues sur les wilayas d'El Oued, de Ouargla et de Biskra», précise le BMS. Selon l'ONM, des températures caniculaires de l'ordre de 40° C à 44° C sont prévues sur plusieurs wilayas de l'Est du pays. Il s'agit des wilayas de Mila, Constantine, Guelma M'sila et la partie sud des wilayas de Béjaïa, Jijel, Skikda, Annaba et El Tarf.

MSP

Makri refuse que l'armée s'immisce dans la politique

Le président du Mouvement de la société et de la paix (MSP), Abderrazak Makri, s'est opposé, ce dimanche, à toute ingérence de l'armée dans les affaires politiques, désigner le président ou fixer la feuille de route.

Il s'exprimait aux travaux du colloque consacré à l'ancien dirigeant du MSP, le regretté Mahfoudh Nahnah. Makri souligne que depuis la période de l'ancien leader du parti Nahnah, le MSP s'est toujours refusé à toute ingérence de l'armée dans les affaires politiques du pays ou qu'elle contrôle la classe politique. Il affirme que son parti appelle à un Etat civil et refuse que l'armée s'immisce dans la politique pour contrôler les partis ou faire des présidents et encore moins fixer une feuille de route.

Ministère de l'Industrie

Deux anciens cadres devant la Cour suprême, aujourd'hui

Deux anciens cadres du ministère de l'Industrie comparaissent, hier, devant le juge instructeur de la Cour suprême. Il s'agit de Hanni Abderrazak, ex-secrétaire général et de Bouchdjira Ahmed, chef de cabinet. Ils ont été entendus dans le cadre de l'affaire Ali Haddad, patron du Groupe ETRHB, incarcéré depuis avril à la maison d'arrêt d'El Harrach. Pour rappel, cette affaire liée à des indus privilégiés concédés au «Tycoon» algérien, opérant dans les travaux publics ainsi que des passations de marchés illégales, a vu les deux anciens Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, également en détention, défilé devant le juge.

L'ECHO
D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT
Quotidien National d'Information



www.lechodalgerie-dz.com

L'ECHO
D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT
Quotidien National d'Information

**Pour votre publicité ou vos annonces,
veuillez contacter notre département
marketing - commercial**

Contactez :
Tél-Fax : 023 54 23 04
E-mail : echodalgerie@gmail.com
www.lechodalgerie-dz.com